

Années 2000 : quand la Politique de la Ville révèle une politique d'intégration à la française

Contribution à une histoire du Grand Lyon

Résumé

En France en général, et dans l'agglomération lyonnaise en particulier, l'image des « banlieues » s'est figée depuis les années 1980 à travers les émeutes et leur médiatisation, la progression de mouvements islamiques, l'affaire du foulard, la force des mots et des images du hip-hop, ou encore la multitude de dispositifs de la Politique de la Ville et les discours qui l'ont accompagnée. Ainsi, les grands quartiers d'habitats sociaux, à l'exemple des Minguettes ou des cités de Vaulx-en-Velin, ont été progressivement enfermés dans une image stigmatisée de quartiers dégradés et violents qui contraint les habitants à devoir composer avec ce marqueur dont il est difficile de s'extraire. Aujourd'hui, en cette fin des années 2000, dans les discours politiques, les médias, les interventions des professionnels de la Ville, et plus globalement dans le langage commun, les termes « quartiers » ou « banlieue » signifient « grands ensembles d'habitat urbain dégradés ou règnent l'incivilité et la violence, situés à la périphérie des villes et abritant des populations pauvres, issues de l'immigration africaine et tout particulièrement maghrébine ». Et les jeunes de ces quartiers, avant hier « jeunes immigrés », hier « beurs », sont désormais « des racailles ». Inévitablement, la problématique de l'image renvoie à celle de l'identité.

Dans son dernier ouvrage *Ghetto urbain*, paru en 2008, Didier Lapeyronnie évoque « l'effet ghetto » des banlieues, son aspect protecteur, mais aussi son caractère enfermant. La ségrégation spatiale ainsi signifiée et les Politiques de la Ville conduites ces trente dernières années questionnent directement l'acceptation de la multi culturalité et de « la politique d'intégration à la française ».

Les enjeux de mixité sociale et plus largement de cohésion sociale posés par la Politique de la Ville constituent une problématique fondamentale du projet de société que la France semble pourtant ne pas oser aborder. Ainsi depuis plus de trente ans, la Politique de la Ville a-t-elle évolué entre stratégie d'évitement et volonté d'intégration, et ce au gré des événements et des émeutes, suivant les aléas des crises économiques, et à travers un arsenal complexe et illisible de lois, de dispositifs et de discours.

Traversée par ces problématiques la Communauté urbaine de Lyon a conduit une politique de requalification urbaine particulièrement ambitieuse depuis la fin des années 1980. Au début des années 2000, cette politique a gagné encore en ambition dans certains quartiers où d'importantes opérations de renouvellement urbain ont été mises en place à l'exemple de celle de la Duchère. Mais aussi et surtout, la question de la mixité sociale s'est imposée comme un enjeu d'agglomération à traduire dans l'ensemble des politiques et projets du Grand Lyon. Cependant, pour que cet enjeu de mixité fasse « cohésion sociale », il faudra encore très certainement confirmer dans la durée des politiques de discrimination positive tant pour permettre à ces quartiers d'être plus agréables à vivre, reconnus dans leur rôle d'accueil et de promotion et dans leur identité de quartier populaire, que pour garantir de la mobilité à ceux qui les habitent.

Sommaire

Introduction

Premier chapitre : Banlieues, lieux précaires ou précaires localisés ?

P. 8

- I. De la banlieue « chic » à la banlieue « choc »
- II. Des quartiers discrètement dédiés aux immigrés
- III. Quand les quartiers brûlent sous les zooms des caméras du journal de 20 heures

Deuxième chapitre : Le ghetto entre protection et enfermement

P. 29

- I. Une communauté de destin
- II. L'inévitable succès des mouvements islamistes
- III. L'espoir se conjugue t-il au féminin?

Troisième chapitre : la Politique de la ville, un voile sur la politique d'intégration à la française ?

- I. De la Politique de la Ville à la lutte contre les discriminations
- II. La mixité en question

Conclusion

Ressources

Catherine PanassierOctobre 2009

GRANDLYON

40 ans du Grand Lyon : un récit à partager

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'Etat, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21e siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre appréhendables par un large public à travers une **mise en récit**.

À partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débats et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques ...); de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou exélus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une chronologie générale des mandatures, des réalisations et des évènements marquants a été établie. Des axes thématiques ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **questions** et des **points de fragilité** dans cette histoire : une certaine lourdeur administrative, une complexité des rouages internes et des processus de décision ; une difficile lisibilité de l'institution et de ses champs d'intervention pour les citoyens et les partenaires de la Communauté urbaine ;
- des **permanences** heureuses : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter de grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme ;
- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'Etat à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationnalisation » du Grand Lyon...

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes.

Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager.

Plan détaillé

IntroductionP.6
Premier chapitre Banlieues, lieux précaires ou précaires localisés ? P.8
I. De la banlieue « chic » à la banlieue « choc »
 Années 1960 : des quartiers populaires agréables à vivreP.8 À Vénissieux À Lyon À Vaulx-en-Velin À Rillieux-la-Pape, Bron, Décines, Saint-Priest, Saint-Fons et partout en
France Aux quatre coins de France, nombre de Français découvrent le confort 2) ZUP, quand tout bascule
3) Quartiers ghettos ?
II. Des quartiers discrètement dédiés aux immigrésP.19
1) Les Français issus de l'immigration entre espoirs, déception et révoltes
2) Jeunes des cités
III. Quand les quartiers brûlent sous les zooms des caméras du journal de 20 heures
1) Une image stigmatisée, figée et enfermante

Deuxième chapitre Le ghetto entre protection et enfermement

	2	-
М	Z	7

1.	Une communaute de destinP.29
Un travail	d'isolement collectif repli communautaire
2) Peut-o	on parler d'une culture du ghetto ?P.30 de la « rue » ou comment la race des hommes est inséparable du
Dans un to Un ghetto	el contexte, il est difficile de vivre l'amour dans les cités fort hiérarchisé, mais aux parois poreuses ants qui sont plus définis qu'ils ne parviennent à se définir
11.	L'inévitable succès des mouvements islamistesP.35
Des lieux	rgence de mouvements islamiques soutenus par les élus locaux de culte improvisés des maires
2) A Lyo multiples La constr reconnaiss	on, une Grande mosquée « officielle et symbolique» et de mosquées ou lieux de cultes dans les différents quartiersP.36 ruction de la Grande mosquée de Lyon: un signe fort de sance à l'attention de la communauté musulmane les lieux de prière
Le dévelo Vénissieux	ppement d'un islam plus radical à l'exemple de celui des imans de
L'affaire d Islam : ur 3) La pra la Républ Témoigna	e l'imam Abdelkader Bouziane de Vénissieux ne grande diversité de croyances et de pratiques utique de l'islam va fortement impacter les habitudes de vie de ique
	'islam en pleine lumière et l'intégrisme régressera »
111.	L'espoir se conjugue t-il au féminin ?P.46
Avant d'êt	es Ni Soumises en France
2007 : un	li Soumises à Lyon e année charnière pour l'association
Keny Ark d'espoir e	is de femmes : l'exemple de Keny Arkana

Troisième chapitre : la Politique de la ville, un voile sur la politique d'intégration à la française ?

P.51

I. De discriminat		Politique						
1) Politique of Une approche Des années 1 Les années 20 Le Programm l'Acsé, et la m Espoir banlie 2) La politique de La discrimina La France pe esprit colonia	e globa 980 a 980 on ne Nat nise en eues ue de rojets n Gran bain contre la Vill tion en	ale des territo ux années 19 u celles de la cional de Rér n œuvre des e la Ville dar de Ville (GPV nd Projet de 19 le Cohésion Se les discrin e	oires 1990, où remise novatior CUCS e ns l'agg /) du Gr Ville, un Sociale (ninatior	de l'expé en cause Urbaine t des GPV lomérati and Lyor grand p CUCS) d is devier	erimenta e et des e, la cré / ion lyor n rojet por e l'agglo nt le th	ntion à la réorient eation de nnaise ur la Ville omératio ème pr	maturité ations e l'ANRU e 	et de P.57 se de la P.68
II. La	mixi	té en ques	tion	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	P	.74
1) Une inces La mixité com La mixité ne s La Mobilité ch 2) Un autre Reconnaître, d'accueil de n Le bulldozer e	nme g se déc loisie regar valoris nénag	arante de la rète pas : un postulat d à porter s ser et structu es en situatio	cohésio ur les c ırer ces	n sociale Juartiers quartiers	et urbai d'habit	ne tats soci	aux	P.80
Conclusion								P.84
Ressources								P.88

Introduction

L'objectif de cette synthèse est d'interroger la réalité des grands quartiers d'habitats sociaux dans les années 2000, en France et dans l'agglomération lyonnaise, et de décrypter les dispositifs de la Politique de la Ville qui se sont succédés pour agir à leur encontre depuis plus de trente ans et tout particulièrement ces dernières années.

Ces quartiers concentrent des habitants ouvriers, employés, de basse qualification, chômeurs, majoritairement étrangers ou d'origine étrangère. De fait, la façon dont l'intervention publique a été envisagée pour développer ces quartiers renvoient aux questions de l'intégration des populations issues de l'immigration, du traitement des inégalités, questionnent notre relation aux valeurs de solidarité et de fraternité, mais aussi le modèle urbain des villes d'aujourd'hui et notre rapport aux territoires.

Depuis la fin des années 1970, tout un arsenal de politiques et de dispositifs en faveur de ces quartiers et des populations qu'ils abritent se sont succédés. C'est cette intervention publique spécifique que l'on nomme Politique de la Ville, la première politique de discrimination territoriale positive. Et pourtant, aujourd'hui, ce sont toujours dans ces quartiers que l'échec scolaire, le chômage et le chômage des jeunes, les actes d'incivilité et de délinquance sont les plus hauts et que les revenus des ménages sont les plus bas. Et, ce sont toujours ces quartiers qui accueillent, dans une très large et importante majorité, des populations d'origine étrangère depuis une ou plusieurs générations et des primo arrivants.

Si l'objectif de la Politique de la Ville était que ces quartiers rattrapent leur retard, qu'ils réduisent leurs écarts, qu'ils se « normalisent », alors il semble qu'elle ait échouée.

La politique de la Ville n'aurait-elle pas mesuré les enjeux et les difficultés à leur juste hauteur ?

A-t-elle été qu'une solution à moindre coût pour tenir le problème de la concentration des immigrés à distance du reste de la ville ?

Ne serait-elle qu'un leurre de la grande politique d'intégration à la française ? Serait-elle une réponse à des questions mal posées ?

C'est à cet ensemble de questions que cette synthèse apporte quelques éléments de réponse et de réflexion.

En préambule, il est important de souligner la grande hétérogénéité des quartiers retenus au titre de la Politique de la Ville. Même s'ils présentent des caractéristiques communes, et notamment celle d'une concentration de Français d'origine étrangère et de ménages précaires, qui d'ailleurs sont souvent les mêmes, ils ont aussi une identité, une réalité et une image particulières, liées à leur histoire et à leur environnement urbain. Et si certains vivent plutôt bien, d'autres s'apparentent à des formes de vie des ghettos. En effet, quand l'addition de la ségrégation raciale, de la pauvreté et de la relégation sociale et politique touche toute une population et devient trop lourde à porter, elle conduit à la violence, au repli et à l'enfermement et de fait provoque un effet « ghetto ».

Aujourd'hui, les lois de solidarité urbaine ou la Politique de la Ville comme la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) ou des dispositifs comme les GPV (Grands Projets de Ville) permettent très concrètement de requalifier les quartiers et de mixer des populations, notamment grâce à une meilleure répartition des logements sociaux dans les agglomérations. Cependant, la mixité ne garantit pas la cohésion sociale. Des populations peuvent se croiser sans pour autant se lier. La question de la cohésion sociale ne se réduit pas à celle de la mixité.

Ainsi, à une époque où la ségrégation urbaine se durcit, le devenir de ces territoires, mais aussi et surtout celui des citoyens qui les habitent interroge directement l'urbanité et s'affirme comme un enjeu essentiel de la cohésion sociale des villes de demain.



Centre commercial La Duchère Plateau, www.gpvlyonduchere.org

Premier chapitre Banlieues, lieux précaires ou précaires localisés ?

Entre la grande époque de la construction des ZUP, le modernisme et la convivialité que les premiers habitants ont pu connaître au début des années 1970 et aujourd'hui, la réalité des grands quartiers d'habitats sociaux a bien évolué. Ces quartiers ont joué un rôle d'accueil des populations immigrées et des ménages en précarité, mais aussi et surtout, ils ont permis de « contenir » ces populations à la périphérie des villes.

I. De la banlieue « chic » à la banlieue « choc »

1) Années 1960 : des quartiers populaires agréables à vivre

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale où plus de 500.000 logements ont été détruits, la France connaît une crise du logement récurrente. La situation va s'aggraver à la fin des années 1950 et au début des années 1960 avec la forte évolution démographique des villes liée à l'exode rural et au baby boom, la réhabilitation des centres villes ou encore l'arrivée des rapatriés d'Algérie et des travailleurs maghrébins. Entre 1955 et 1970, l'agglomération lyonnaise va gagner près de 300 000 habitants.

Dans ce contexte de crise du logement particulièrement tendue, la création des ZUP, Zone à Urbaniser en Priorité proposée par le ministère de la construction, apparaît enfin comme une solution à la hauteur des besoins.

ZUP, définition :

Une zone à urbaniser en priorité (ou ZUP, appelée plus précisément à leur origine « Zone à urbaniser par priorité ») est une procédure administrative d'urbanisme opérationnel créée en France entre 1959 et 1967 afin de répondre à la demande croissante de logements.

Les ZUP étaient destinées à permettre la création ex-nihilo de quartiers nouveaux, avec leurs logements, mais également leurs commerces et leurs équipements.

À Vénissieux...

À l'origine, et au-delà de la réponse à une demande massive de logements, la construction des ZUP représente pour les élus locaux un véritable rêve comme en témoigne André Gerin, le Député-Maire de Vénissieux qui, en 1963, voit s'ouvrir sur les 220 hectares du plateau des Minguettes un immense chantier prévu pour accueillir 40 000 habitants. Vénissieux s'apprête ainsi à loger les mal logés de sa commune et à plus que doubler sa population. En 1967, le Maire de Vénissieux de l'époque, Marcel Houël, titrait l'un de ses articles « Bientôt 100 000 habitants à Vénissieux ». Ce projet de construire une ville communiste exemplaire en matière sociale était le sien, mais aussi celui de son équipe et de son parti : on allait résorber la crise du logement et offrir aux ouvriers de dignes et modernes conditions de vie.



Monsieur Gerin, vous étiez élu Conseiller municipal de Vénissieux à l'époque de la construction de la ZUP des Minguettes, était-ce le temps d'un rêve ?

« Bien sûr, c'était un rêve, et un rêve magnifique ! Nous allions construire des logements modernes et confortables pour loger les ouvriers qui habitaient les taudis de la ville ou qui, comme moi, venaient du milieu rural pour y travailler. C'était l'ère du plein emploi où la main d'œuvre faisait défaut. Nous faisions un saut sans précédent dans la vie moderne. Et le rêve commençait à se réaliser. Je me souviens lorsque nous sommes venus habiter aux Minguettes en 1968 : pour ma femme, fille de paysan, et pour moi, fils d'ouvrier paysan, c'était vraiment magnifique. Lorsque nous nous sommes mariés, nous vivions dans un taudis à Vienne, sous les toits avec les toilettes sur le pallier du dessous, alors imaginez ce que représentait pour nous un logement moderne avec de la lumière et tout le confort. Nous étions fiers. Nos familles faisaient le déplacement pour venir visiter notre appartement, même mon beau-père qui n'était jamais sorti de chez lui était venu voir! Et puis, nous retrouvions ici des gens qui partageaient nos valeurs de militants, qui étaient issus des mêmes milieux, la plupart venaient du milieu rural. Pendant les quatre ou cinq premières années, effectivement, c'était le rêve. »

> Extrait de l'nterview d'André Gerin, Député Maire de Vénissieux Propos recueillis le 29 août 2008 – millénaire3.com

À Lyon...



La Duchère en construction - www.gpvlyonduchere.org

En 1958 à Lyon, pour répondre à la crise aiguë du logement, le Maire Louis Pradel annonce la création d'un ensemble de 5.500 logements à La Duchère. En 1960, la construction de La Duchère débutera à partir d'un plan d'ensemble conçu par les architectes François-Régis Cottin et Franck Grimal et accueillera ses premiers habitants en 1963. C'est le quartier du château qui sera construit en premier, suivra la construction d'un alignement de trois immeubles de 330 logements "selon la méthode du chemin de grue" couramment appelée la barre des 1 000. Les quatre sous quartiers de la Duchère abritent chacun au moins un groupe scolaire, un équipement socio-culturel, un lieu de culte, et un centre commercial. Par ailleurs le quartier est entouré d'espaces verts et abrite un complexe sportif composé d'une piscine, d'un stade football, d'une piste d'athlétisme et de terrains de tennis, et le lycée le plus grand de la région Rhône-Alpes.



La construction de la Duchère : pendant les travaux, le foot continue...
(BM de Lyon - Fonds Marcelle Vallet)
www.pointsdactu.org/article.php3?id_article=113

⇒INA La Duchère – Emission l'hexagone

ORTF - 07/04/1970 - 00h05m08s

Reportage sur les grands ensembles de la Duchère, récemment construits à Lyon avec des images du quartier et des témoignages des habitants.

http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=la+duchere&num_notice=2&total_notices=7

© Ina, en partenariat avec 40 ans Grand Lyon. Plus de vidéos sur ina.fr

À Vaulx-en-Velin...



Le Maire, Maurice Charrier atd-quartmonde.org

La ZUP de Vaulx-en-Velin conçue par les architectes-urbanistes Carrot et Charles Delfante a été construite à partir de 1970 en deux tranches, sur des parcelles en majorité agricoles couvrant 210 hectares. Sa conception était de faire cohabiter copropriétés et HLM, circulation piétonne et circulation routière. En dix ans, ont donc été construits quelque 8 300 logements et les équipements nécessaires aux activités quotidiennes. Entre 1968 et 1975, la population s'accroît de 85%!



batiweb.com

À Rillieux-la-Pape, Bron, Décines, Saint-Priest, Saint-Fons et partout en France...

Entre 1965 et 1975 « les années ZUP », au total 195 ZUP seront construites représentant 2,2 millions de logements pour l'essentiel de type HLM. Et à côtés des ZUP, sans en avoir le statut mais pour répondre à la crise du logement, de grands quartiers d'habitats sociaux vont également se construire.

Aux quatre coins de France, nombre de Français découvrent le confort

Les premiers habitants, jeunes ménages, familles venant de taudis de centre ville, rapatriés ou immigrés, ont alors découvert un confort qu'ils n'avaient jamais connu. Car ces nouveaux quartiers, constitués d'immeubles en formes de barre ou de grandes tours avec ascenseurs, offraient des logements modernes, baignés de lumière, aux pièces spacieuses, avec de belles salles de bains, de grandes ouvertures et souvent une vue imprenable.

Outre la qualité de l'habitat, les premiers habitants de ces quartiers ont généralement connu aussi une vie sociale et militante riche et dense. La vie quotidienne dans les différents espaces publics où très souvent les piétons étaient privilégiés, dans les nouveaux centres commerciaux ou encore à travers les nombreuses associations, était particulièrement agréable.

« Quand j'étais toute petite, on habitait à Saint-Clair dans un trou à rats. Par manque de lumière, les enfants étaient rachitiques. Quand on est arrivé dans ces beaux logements avec les toilettes à l'intérieur, une salle de bain, de grandes pièces, de la lumière, c'était fantastique. Et la vie dans le quartier, pour les enfants, c'était le paradis. On était tout le temps dehors, on jouait dans les allées, à cache-cache dans les caves, on pouvait faire un jeu à 50, les femmes étaient dans les coursives, aux pieds des immeubles et il y avait des solidarités.»

Extrait de l'interview de Fawzia Meknache, médecin, habitante de Parilly dans les années 1960/1970 - juin 2008 – millenaire3.com

2) ZUP, quand tout bascule

Les faits ou l'effet du basculement

Ainsi, dans un premier temps, les ZUP accueillent une large gamme de couches sociales, et notamment des jeunes ménages et des jeunes actifs de toutes conditions. Les classes moyennes ou intermédiaires sont alors particulièrement impliquées dans la vie associative, à la base des dynamiques collectives et garantes d'une réelle vie sociale.

Cependant trois facteurs vont modifier totalement la sociologie des ZUP, les lois Barre-Barrot de 1975, la politique en faveur des regroupements familiaux de Valéry Giscard d'Estaing, et la crise économique et de l'emploi. En effet, les lois Barre-Barrot de 1975 vont favoriser l'aide à la personne et conduire les classes moyennes à acheter des maisons individuelles dans les communes des alentours. Ainsi les classes moyennes vont massivement déserter les quartiers collectifs et libérer des logements. Ces derniers seront alors majoritairement attribués à des ménages immigrés issus de différents pays. Puis de nombreux logements vont rester vacants. Sans percevoir les loyers prévus, les bailleurs vont connaître une perte importante de ressources et investir insuffisamment dans l'entretien des parties communes et des espaces extérieurs. Très vite, comme dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, la vacance sera telle que l'idée de démolition s'imposera alors même que le projet de ZUP ne sera pas totalement concrétisé. Le manque d'entretien (qui entraîne des processus volontaires de dégradation) conjugué aux bâtiments laissés vides en attente de réhabilitation ou de démolition vont contribuer à donner une ambiance sinistre des quartiers.

Par ailleurs, après les années 1960, période au cours de laquelle les pouvoirs publics avaient favorisé l'immigration afin de satisfaire aux besoins de l'économie française, la crise économique des années 1970 les pousse à mettre en place un contrôle des flux migratoires. Les circulaires Marcellin-Fontanet en 1972, lient désormais l'attribution d'une carte de séjour à la possession d'un titre de travail et limitent les régularisations. Valéry Giscard d'Estaing, nouveau président de la République, stoppe les nouvelles immigrations et propose une prime au retour qui ne connaîtra qu'un succès très relatif. Par contre, il favorise les regroupements familiaux qui formeront la plus grande partie de l'immigration légale. Ainsi, la population immigrée composée majoritairement d'hommes isolés venus travailler en France, va devenir une population familiale et poser la question de la deuxième génération.

Enfin, alors que ces quartiers sont conçus pour loger massivement les Français et les étrangers qui constituent la main d'œuvre d'entreprises et d'usines en pleine expansion, ils vont devoir faire face à la crise économique et à une augmentation progressive et profonde du chômage qui va impacter fortement leurs populations.



À quel moment le rêve a basculé, et pourquoi?

« Tout a changé au début des années 1970. Une conjonction de facteurs a conduit à la dégradation des immeubles et de la vie sociale, puis à l'arrêt de la construction de la ZUP. Parmi ces facteurs, on peut retenir l'Etat qui n'a pas réalisé tous les équipements prévus en accompagnement de la construction des logements (écoles, gymnases, ...), et les organismes HLM de l'agglomération qui ont logé, ou relogé là, toutes les familles les plus paupérisées. On peut retenir aussi la décision de Valéry Giscard d'Estaing d'autoriser le regroupement familial qui va induire l'arrivée de personnes qui, pour la plupart venant du milieu rural d'Algérie, étaient illettrées, habituées à vivre dans un habitat en rez-de-chaussée et ouvert sur l'extérieur. Elles allaient devoir s'installer dans des tours, au dixième ou au vingtième étage. On peut retenir enfin les lois Barre-Barrot qui ont favorisé l'aide à la personne et conduit les classes moyennes à acheter des maisons individuelles dans les communes des alentours. 60% des 10000 habitants de Corbas ont habité précédemment aux Minguettes. Les fonctionnaires, les maîtres, les professeurs, les policiers vont eux aussi partir vivre à l'extérieur du quartier et ne revenir que pour exercer leur métier dans le cadre de missions et d'horaires bien définis. Mais, ce que l'on retient surtout, c'est le catastrophique effet pendulaire, entre l'arrivée massive de populations qui viennent travailler et la diminution forte, progressive et permanente des emplois dans les industries. Les ouvriers se sont retrouvés au chômage, avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Comment évoluait la vie sociale ?

La cohabitation entre les Français qui ne sont pas partis pour accéder à la propriété et les populations rurales immigrées du Maghreb, des montagnes de l'Algérie, s'est vite révélée difficile. Deux cultures qui se méconnaissaient devaient se rencontrer dans un contexte particulièrement difficile où la guerre d'Algérie était encore bien présente dans les mémoires et où un certain esprit colonialiste de domination perdurait. « Ils ne respectent même pas ce qu'on leur donne » entendait-on. Au-delà des cultures, c'était des modes de vie qui, au quotidien, devenaient des sources d'exaspération : d'un côté des familles qui grandissaient et de l'autre des ménages qui avaient appris à contrôler les naissances, des façons d'exercer l'autorité parentale différente (dans les familles immigrées, ce sont les mères qui exercent l'autorité), des façons de cuisiner et des relations à l'espace public bien différentes également. Le « bruit et l'odeur », les portes qui claquent, les gens dans les escaliers, les animaux dans les baignoires, les hommes entre eux des heures durant, le chômage les ayant frappés les premiers, sont autant de différences qui, dans ce contexte, ont été particulièrement mal vécues. Ainsi, au-delà des caricatures qu'on en a faites, le problème était bien réel et difficile à traiter. Les Français vivaient mal le fait de se sentir assignés à résidence et le non-respect de tout ce qu'on offrait à ces familles d'immigrées qui, notamment parce qu'elles avaient un nombre plus élevé d'enfants, se voyaient octroyer les plus grands logements. Les familles immigrées avaient du mal à s'adapter à cet habitat vertical, aux conditions de travail difficiles, puis au chômage. Ces difficultés de cohabitation ont été aggravées par les bailleurs qui n'ont pas entretenu les immeubles, et tout particulièrement les parties communes, comme ils auraient dû le faire. Il faut dire que l'importance de la vacance et la perte de loyers qui en découlait réduisait d'autant leur capacité d'intervention. En 1982, 2200 logements étaient vacants aux Minguettes et 300000 en France où ce même phénomène touchait les autres ZUP. Alors que l'on comptait 36000 habitants en 1975 sur le plateau des Minguettes, il n'en restait que 25000 en 1982. Le rêve devenait cauchemar et Marcel Houël, le Maire de l'époque, ne s'en est pas remis. C'était l'échec de sa vie. Lui qui avait tant rêvé cette nouvelle ville, qui, enfant, avait vu petit se construire les Gratte ciel de Villeurbanne destinés à loger les ouvriers, qui était issu du milieu du bâtiment, maçon lui-même, secrétaire général du syndicat du bâtiment, qui avait titré un de ses articles paru en 1967 « Bientôt 100 000 habitants à Vénissieux », la situation était tragique. Et quand les bailleurs ont commencé à parler de démolition, Marcel Houël ne pouvait pas l'entendre. Il était inconcevable de mettre ainsi fin au grand projet, qui était le sien, celui de son équipe, de son parti, de construire une ville communiste exemplaire en matière sociale. Il était inconcevable de mettre fin à la perspective immense de construction capable de résorber la crise du logement sévissant depuis la fin de la guerre. Il était inconcevable d'envisager la démolition de tours aux logements confortables, juste quelques années après leur construction : un non sens, et pourtant... »

Extrait de l'nterview d'André Gerin, Député Maire de Vénissieux août 2008 - millénaire3.com

De la banlieue « rêvée » à la banlieue « subie »

De quartiers populaires, agréables à vivre, les grands ensembles d'habitats sociaux vont se dégrader et concentrer des ménages issus de l'immigration, les plus touchés par le chômage et aux ressources économiques les plus faibles. C'est cette image de quartiers dégradés qui sera médiatisée à l'occasion des émeutes urbaines et qui va stigmatiser ces territoires pour longtemps.



ghetto-de-france2009.skyrock.com et rebellyon.info_https:/.../ 5f3fff4d27522cae6b8b6ff80fae3237.png

La population de ces quartiers, au fil des espoirs non tenus, notamment par la Politique de la Ville, va ressentir et partager un sentiment d'abandon, puis de relégation et enfin de profonde discrimination.

« Un statut social moindre est conféré aux habitants du seul fait de leur lieu d'habitation. Ceci entraîne la fuite des habitants qui le peuvent, et le quartier acquiert un caractère répulsif tel qu'il n'y a plus d'apport de population volontaire : alors que les plus insérés partent, les moins insérés de toute la région arrivent. »

Jérémy Robin-SOS Racisme et les « Ghettos des banlieues » : construction et utilisations d'une représentation. CAIRN 2004

Par ailleurs, compte tenu du coût du logement et des transports, il est très difficile, pour les ménages les plus pauvres de ces quartiers, de s'inscrire dans des stratégies résidentielles. Par ce processus de relégation, une grande partie des habitants est de fait, assignée à résidence, contrainte à un « entre-soi subi ».



pandanlag.unblog.fr / centresocialgeorgeslevy.blogspot.com



« Dans les années 1980, et pas seulement suite aux « étés chauds » des Minguettes ou à la Marche pour l'égalité initiée ici dans notre agglomération, nous prenions conscience des dangers d'une politique de l'habitat pensée par cercles concentriques, une géographie qui éloigne de plus en plus loin ceux qui cumulent le plus de handicaps. Ce modèle de développement est explosif et, sur le plan humain, dramatique. Même si dans les années 1960, il a bien fallu construire les ZUP, les zones à urbaniser en priorité, pour répondre à la crise du logement. Mais, en y logeant exclusivement une catégorie sociale complètement différente des autres quartiers, nous avons créé une sociologie urbaine d'exclusion. Or, dès qu'elle s'écarte de la diversité, une société humaine et urbaine ne peut plus fonctionner.»

Extrait de l'interview de Michel Noir, Ministre puis Député Maire de Lyon et Président du Grand Lyon de 1989 à 1995 - janvier 2009 - millénaire3.com

3) Quartiers ghettos?

L'effet ghetto

Les élections présidentielles de 2002 et 2007 ainsi que le référendum de 2005 ont mis en avant une forte nostalgie nationale qui s'est traduite par un accroissement de suspicion envers les étrangers, les sans-papiers et les immigrés, un appel à l'autorité, à la restauration des institutions et à l'ordre moral et social. Selon Didier Lapeyronnie, l'accroissement des inégalités est allé de pair avec un renforcement d'une répression qui touche d'abord les plus pauvres et les catégories « immigrées ». Il souligne qu'au-delà de la paupérisation et de la concentration de « cas sociaux », la ségrégation, la discrimination et le racisme jouent un rôle de plus en plus important dans la formation de quartiers fermés sur eux-mêmes, largement étrangers à l'agglomération dans laquelle ils sont implantés et dans lesquels une organisation sociale spécifique s'impose avec force malgré une présence institutionnelle non négligeable. La discrimination conduit au repli.

Ainsi, dans son ouvrage, *Ghetto urbain*, Didier Lapeyronnie démontre l'existence d'un effet ghetto dans certains quartiers de banlieue. Cette dénomination, historiquement réservée à la situation des Noirs américains après avoir appartenu à l'histoire juive, a été d'abord imposée de l'extérieur aux gens du ghetto et désormais, elle pèse sur eux comme un stigmate.

Ghetto, définition:

« Même s'il appartient plus à la rhétorique politique et journalistique qu'au vocabulaire scientifique, le mot ghetto a l'avantage de désigner une réalité sociale bien particulière : la concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques. »

Ghetto urbain Didier Lapeyronnie

Un ghetto d'abord imposé de l'extérieur, et plus social qu'ethnique ou religieux

Le ghetto est le produit de la ségrégation raciale, de la pauvreté, de la relégation sociale. La ghettoïsation fabriquée du dehors croise aujourd'hui une ghettoïsation activée du dedans qui intensifie la fermeture de ces quartiers sur eux-mêmes. C'est la conjonction de cette double construction, externe et interne, qui définit le ghetto. « L'entre-soi subi » (selon l'expression de Jacques Donzelot) ou le repli imposé conduit les habitants à partager un sentiment de relégation et un besoin d'exister en communauté, plus fondée sur des communes conditions d'existence difficiles, que sur des identités religieuses ou ethniques.

En effet comme en témoigne Cédric Carmel qui a grandi dans un grand quartier d'habitats sociaux de l'agglomération lyonnaise, les habitants de ces quartiers font principalement « communauté » autour d'un sentiment partagé de discrimination et de relégation.

« La France est effectivement cloisonnée et la banlieue constitue une communauté à part entière. Aujourd'hui cette communauté est sociale avant des précaires. Dans les banlieues, ce n'est plus communautarisme ethnique et encore moins religieux qui est à l'œuvre, mais un communautarisme social. Ce dernier est de fait territorial, celui des banlieues d'habitat social où sont regroupés les pauvres qu'ils soient noirs, blancs, jaunes ou gris. D'ailleurs entre nous, il n'y a pas de racisme sauf quand, dans une altercation entre deux personnes, il faut bien trouver un objet de conflit. Car évidemment, comme dans toute communauté humaine, il y a des conflits, mais ils ne portent pas sur la couleur de peau, ni sur la religion. »

Extrait de l'interview de Cédric Carmel, jeune créateur d'entreprise - millenaire3.com, 2007

⇒ Témoignage INA

Trois jeunes de la banlieue Iyonnaise issus de la 2ème génération, appelés communément "beurs" exposent leur conception de la vie associative, les uns dans une association appelée "Exit" et les autres, musulmans fraîchement convertis, dans une "Organisation pour le développement des cultures" à travers l'islam.

À la fin du reportage, Mohamed BENAZOUT, président d'"Exit", minimise l'influence du retour à l'islam pour incriminer essentiellement l'abandon social et le désintérêt de la gauche. Banlieuescopies : associations "Exit" et "Organisation pour le développement des cultures" - Saga cités FR3 - 05/03/1995 - 00h06m16s <a href="http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=vaulx%20en%20velin&num_notice=3&type_document=notice

© Ina, en partenariat avec 40 ans Grand Lyon. Plus de vidéos sur ina.fr

Quand la ségrégation spatiale se substitut à la ségrégation de classes

Maintenir les populations issues de l'immigration et les populations les plus fragilisées économiquement dans des territoires désormais « dédiés » peut aussi traduire une certaine politique d'intégration.

Didier Lapeyronnie défend l'idée que dans la société française d'aujourd'hui, la ségrégation urbaine est un mode de distribution des inégalités et de gestion des tensions entre les groupes sociaux et ethniques. Les distances ont remplacé les conflits de classes. Les groupes sociaux se séparent les uns des autres et accroissent leur capital social par la mise à l'écart des catégories les plus faibles. Ils érigent des murs et des barrières pour se protéger de ce qu'ils perçoivent comme des menaces pour leur sécurité et leur statut. Entre les catégories sociales, la stratégie est à l'évitement, ce qui se traduit par une tendance à l'homogénéisation et à la hiérarchisation des espaces urbains. Eric Maurin décrit les mêmes phénomènes. Dans cette logique de la mise à distance, les groupes sociaux et les individus les plus démunis se retrouvent de plus en plus isolés dans des zones urbaines spécifiques. Ainsi, la discrimination sociale se conjugue t-elle avec une discrimination territoriale.

II. Des quartiers discrètement dédiés aux immigrés

« En 1966, il y avait 20% de Maghrébins, à la cité des Fond-Vert, dans le XIVe arrondissement de Marseille. Vingt ans après, il ne reste que dix familles françaises; sur 3 000 habitants, 70% sont arabes.

Au Plan d'Alou, les deux tiers des logements sont inoccupés. Ceux qui le sont encore le sont à 90% par des étrangers »

Extrait de SOS Désir, par Harlem Désir et SOS Racisme - 1987

1) Les Français issus de l'immigration entre espoirs, déception et révoltes

D'une revendication de droits sociaux et syndicaux à une demande de reconnaissance et d'égalité des droits

La mobilisation politique des immigrés s'est d'abord concrétisée au sein d'amicales (émanations du gouvernement du pays d'origine) comme la très puissante Amicale des Algériens en Europe, puis à travers les associations de travailleurs par nationalité et les syndicats pour obtenir des droits sociaux et syndicaux.

À la fin des années 1970, de nouveaux acteurs et de nouveaux thèmes émergent et vont modifier cette mobilisation. En effet, cette dernière dépasse largement le cadre du travail pour se positionner dans un cadre sociétal. La mobilisation collective de jeunes issus de l'immigration de Vénissieux en est une parfaite illustration. Ils vont revendiquer une reconnaissance, une égalité des droits, et la fin de la double peine et des bavures policières.

En 1981, ces revendications vont prendre la forme d'une grève de la faim, que vont entamer le père Christian Delorme, le pasteur Jean Costil et Ahmid Boukhrouma menacé d'expulsion, qui conduira le tout jeune président Mitterrand à abolir la double peine.

En 1983, alors que leurs parents s'illustrent dans les grandes grèves de l'automobile, les jeunes marchent de Marseille à Paris et plus précisément à l'Elysée pour être entendus : c'est la Marche de l'égalité initiée aux Minguettes qui réunira le 3 décembre 1983 plus de 100 000 personnes place de la Bastille au son de Douce France, la fameuse chanson de Charles Trenay reprise par le groupe lyonnais Carte de séjour.

Pour en savoir plus, sur millénaire3.com « Les Minguettes, avril 1981: grève de la faim contre la double peine - Une initiative locale pour une cause nationale »

De la récupération à la déception

Cette mobilisation spontanée sera vite rejointe par des mouvements politiques de plus grande envergure pour être transformée en association posant haut et fort la question du racisme et de l'égalité des droits.

Ce sera d'abord SOS Racisme, créé en 1984, puis France Plus. C'est l'époque de « touche pas à mon pote ». Partie d'une revendication à plus de reconnaissance des jeunes issus de l'immigration, la lutte contre les discriminations devient un enjeu politique porté par les partis de gauche. Certains parlent de récupération politique, de manipulation à des fins électorales. Et dans le même temps, rien ne progresse vraiment, la ségrégation va même prendre de l'ampleur.

« Vingt ans après, les jeunes des Minguettes affirment que le pays est passé d'un racisme antiarabe à un racisme antimusulman. Une conviction qui a germé sur la frustration vécue par les «grands frères» et les vétérans de la marche. «Nous avons été instrumentalisés par la gauche, qui a voulu faire de nous les bons Arabes de service. Quelques-uns ont obtenu des postes, mais ici rien n'a changé, affirme Toufik Kabouya, 48 ans, l'un des premiers marcheurs. Tout est fait pour que les gens des Minquettes restent entre eux, naissent, grandissent et meurent dans la ZUP.» (...) « Il y a un mur invisible autour de la ZUP », renchérit Patrick Henry, 42 ans, autre ancien marcheur. « Comment, dans une classe avec 90% d'élèves étrangers ou d'origine étrangère, les enfants peuvent-ils s'identifier aux valeurs françaises ? » demande un éducateur. « Des trois grands principes républicains, le seul qui nous reste, c'est la fraternité, mais elle est communautaire. » (...) À présent, de nombreux jeunes appartenant à la troisième génération issue de l'immigration militent sur le terrain associatif et politique en s'affirmant «français musulmans» et estiment que la reconnaissance publique de leur foi est indissociable de leur citoyenneté. (...) Abdelaziz Chaambi, 46 ans, insiste: « Il y a vingt ans, nous cherchions à nier nos origines. Nous nous donnions des diminutifs neutres, Momo, Mouss... Aujourd'hui, le temps du paternalisme est terminé. Nous voulons être reconnus à part entière. »

Extrait de l'article de Boris Thiolay « Vingt ans après la Marche des beurs » publié le 20/11/2003 sur le site : LExpress.fr.

Progressivement, les mouvements antiracistes et militants vont délaisser le territoire des cités pour se focaliser sur la question des sans papier : création de collectifs, actions médiatisées comme l'occupation de l'église Saint Bernard à Paris en 1996...

2) Jeunes des cités

Profonde désillusion

En France depuis le début des années 1980 et la mise en œuvre de la Politique de la Ville, la situation économique et sociale s'est dégradée dans les grands quartiers d'habitats sociaux. Le taux de chômage a progressé passant de 13% en 1982 à près de 22% en 1993, 13% en 1997 et 19,6 en 2008. Le chômage et les discriminations ont eu raison de la confiance des jeunes et de leurs illusions.

Dans l'agglomération lyonnaise, les données de l'observatoire territorial de la cohésion sociale, présentées par l'Agence d'urbanisme, montrent que le nombre de bénéficiaires d'allocations CAF et du RMI ne cessent d'augmenter. La précarité s'accroît et avec, la désespérance et les tensions.

En 2005, après les émeutes de grands quartiers d'habitats sociaux, Dominique Lefebre, Maire de Cergy (95) saisissait cette occasion pour rappeler que, dans ces quartiers, n'importe quel incident peut dégénérer. « Cette situation tendue est le résultat d'années de ségrégation sociale et territoriale et de discriminations. Dans ces quartiers, les moyens n'arrivent pas, l'espoir n'arrive pas. »

Et si cette situation de désespérance est particulièrement mal vécue par certains, elle touche en fait toute une population issue de l'immigration. C'est notamment ce que Laurent Mucchielli, sociologue au CNRS, auteur de « Quand les banlieues brûlent » aux éditions La Découverte en 2007, souligne en s'appuyant sur les travaux qu'il a conduit avec son équipe en 2005 sur quatre quartiers témoins en région parisienne. Il a constaté que si une minorité de jeunes ont pris part aux événements, ils ont le soutien d'une large partie de la population des cités. Il conteste le stéréotype, très répandu, selon lequel un petit nombre de délinquants prendrait en otage le reste des habitants. Chez ces derniers, une majorité comprend et partage la colère des émeutiers, même s'ils estiment souvent stupide de brûler des écoles ou des voitures.

Sur le fond, Laurent Mucchielli évoque quatre raisons au moins qui expliquent ce malaise social : les relations catastrophiques avec la police ; un sentiment d'échec et d'humiliation par rapport au système scolaire ; l'absence d'emploi ; et enfin, le « statut » dégradé et dévalorisé des personnes « issues de l'immigration ».

Elles s'estiment considérées comme des citoyens indignes, de seconde zone, rejetés par une société qui ne les aime pas.

4% des jeunes Vénissians se déclarent prêts à endommager des édifices publics,
7% à s'en prendre à la police
9% à occuper des locaux
Et, en évoquant les événements en banlieues de novembre 2005,
50% expriment de la sympathie pour ce mouvement
30% s'en sentent solidaires

Enquête sur Les jeunes de 15-25 ans à Vénissieux de Brice Teinturier, Carine Marcé et Clément Nicola du Département Stratégies d'Opinion de TNS-SOFRES pour le compte de la municipalité de Vénissieux. Décembre 2006

Jacques Donzelot, dans son ouvrage « Quand la ville se défait » paru au Seuil en 2006, va dans le même sens. Il écrit, en évoquant les émeutes de novembre 2005, que si elles sont le fait, exclusivement, de la population jeune, immigrée, d'origine maghrébine et subsaharienne, il s'agit d'une population confinée dans des cités enclavées ou, plus souvent, excentrées, déconnectées des agglomérations, des opportunités d'emplois, découragée, par conséquent, de s'investir dans l'éducation et une formation professionnelle en raison du stigmate associé à leur lieu d'habitat, à leur couleur de peau.

Stéphane Beaud et Michel Pialoux, dans un article « « La "racaille" et les "vrais jeunes". Critique d'une vision binaire du monde des cités », soulignent également la désespérance partagée, non seulement par les jeunes touchés de plein fouet par le chômage, mais aussi par tous ceux de leur entourage qui ont également vécu les désillusions et la progression des discriminations.

« On note un certain repli des groupes sociaux sur eux-mêmes et une incommunicabilité entre eux. La marche pour l'égalité de 1983 revendiquait un désir d'intégration des jeunes, de faire partie de la société, d'être considérés comme citoyens français à part entière. Aujourd'hui, les jeunes issus de l'immigration sont français et ont intégré la société. Mais surtout, et c'est pourquoi je n'aime pas employer le terme de communauté, il n'existe pas de communauté maghrébine organisée et solidaire. Il n'y a donc pas de parole commune qui pourrait être mobilisatrice, mais plutôt un ensemble de groupes sociaux qui ont leurs intérêts spécifiques sans générer de dynamiques collectives fédérant l'ensemble. »

Extrait de l'interview de Rémy Nouveau – millenaire3.com - juillet 2008

Si les jeunes engagés dans la Marche pour l'égalité étaient dans l'espoir et la revendication, ceux d'aujourd'hui sont inquiets et en attente de réformes

Aujourd'hui, les jeunes de Vénissieux sont inquiets et en attente de réformes. L'enquête sur les jeunes de 15-25 ans à Vénissieux, réalisée par le Département Stratégies d'Opinion de TNS-SOFRES pour le compte de la municipalité de Vénissieux en décembre 2006, souligne les principaux traits caractéristiques de la jeunesse de Vénissieux. Dans cette étude, Brice Teinturier, Carine Marcé et Clément Nicola montrent qu'à l'instar des jeunes Français dans leur ensemble, les jeunes Vénissians sont relativement critiques à l'égard de la société française, et inquiets quant à la situation économique et sociale. 70% estiment que les jeunes sont pessimistes, niveau sensiblement égal à celui de 1991 (75%).

Le chômage cristallise les craintes des jeunes

À l'échelle de la France, 60% des 15-24 ans disent que le niveau de vie des Français a plutôt diminué depuis un an, 42% que la situation des Français va se détériorer dans l'année qui vient. Les mots qui viennent le plus à l'esprit des jeunes Vénissians lorsqu'ils pensent à la société française sont le chômage (68%), les inégalités (36%), le racisme (36%) et la violence (27%). L'incertitude face à l'avenir est citée par 23% des jeunes.

À l'inverse, les valeurs les plus positives sont citées en dernier : liberté, solidarité, tolérance ne recueillent respectivement que 16%, 7% et 5% des citations.

Par ailleurs, les jeunes se sentent vivre dans une société cloisonnée et violente, qui semble peiner à les intégrer et à les écouter. Et même s'ils soutiennent majoritairement les mouvements dans les banlieues et contre le CPE, ils se tournent moins vers des engagements collectifs pour faire changer les choses (phénomène qui n'est pas particulier à Vénissieux). Ils tendent plus à se replier sur eux-mêmes, dans une attitude réformiste et non-violente. 86% d'entre eux pensent que la société française doit être changée.

Ainsi, l'heure n'est plus aux longues marches pacifiques pour revendiquer collectivement des conditions d'intégration, mais peut-être à l'attente d'une véritable prise en considération des différentes identités dans leur particularité et d'un désir partagé de réforme et de justice.

Les « émeutes » sont plus une réaction qu'une manifestation

Des révoltes appelées émeutes se sont produites à différentes reprises et dans différentes cités de France. Celles de 1981 et 1983 à Vénissieux et celle de 1990 à Vaulx-en-Velin auront marqué l'agglomération lyonnaise.

Généralement les émeutes relèvent d'un même processus. À l'origine on trouve la mort d'un jeune, souvent d'un affrontement avec la police. La mort du jeune provoque les émeutes qui attirent les médias qui attisent les affrontements et violences. Des promesses de vie meilleure et de réparation sont annoncées par les hommes politiques de premier rang. Les émeutes s'arrêtent, les promesses ne sont pas toujours tenues et la désillusion s'amplifie. Les émeutes, même si elles expriment un désespoir, émergent d'abord en réaction à un événement tragique.

⇒ INA Reportage

Envoyé spécial A2 - 18/10/1990 - 00h09m21s

"IL Y A DES CRIS QU'IL FAUT SAVOIR ENTENDRE" avec cette phrase du maire de VAULX EN VELIN, s'oeuvre le sujet d' ENVOYE SPECIAL sur les émeutes de VAULX EN VELIN après la mort de THOMAS CLAUDIO. http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=Vaulx+en+Velin&num_notice=1&total_notices=44

© Ina, en partenariat avec 40 ans Grand Lyon. Plus de vidéos sur ina.fr

Malaise social ou dérive délinquante ?

Deux spécialistes confrontent leurs analyses divergentes des émeutes urbaines : Laurent Mucchielli, sociologue au CNRS (1), et Christophe Soullez, criminologue (2) « Les émeutes sont-elles le fait d'une minorité délinquante ou l'expression collective d'une colère ?

- Laurent Mucchielli : En 2005, les membres de mon équipe ont travaillé sur quatre quartiers témoins en région parisienne. Il ressort de nos travaux que si une minorité de jeunes ont pris part aux événements, ils ont le soutien d'une large partie de la population des cités. Je conteste ce stéréotype hélas très répandu selon lequel un petit nombre de délinquants prendrait en otage le reste des habitants. Chez ces derniers, une majorité comprend et partage la colère des émeutiers, même s'ils estiment souvent stupide de brûler des écoles ou des voitures. Sur le fond, quatre raisons au moins expliquent ce malaise social : les relations catastrophiques avec la police ; un sentiment d'échec et d'humiliation par rapport au système scolaire ; l'absence d'emploi ; et enfin, le « statut » dégradé et dévalorisé des personnes « issues de l'immigration ». Elles s'estiment considérées comme des citoyens indignes, de seconde zone, rejetées par une société qui ne les aime pas.
- Christophe Soullez: Les profils des auteurs et leurs motivations sont très variés. Certains sont là par hasard tandis que d'autres ont des comptes à régler avec la police... Pour ce qui est du bilan de 2005, on ne connaît vraiment que les émeutiers qui se sont fait arrêter, souvent les moins habitués de ce type d'événements. Les jeunes qui ont eu affaire à la justice ne sont pas représentatifs du noyau dur des délinquants que l'on retrouve au cœur des violences urbaines. En 2005, sur l'ensemble des émeutes, il n'y avait eu qu'un seul tir. Cette fois-ci (en 2007), rien qu'à Villiers-le-Bel, on a compté 55 fonctionnaires touchés. Il y a donc une aggravation du recours à la violence criminelle. Un tir sur des policiers, cela s'appelle un crime. La question de savoir s'il existe derrière cela des revendications sociales est secondaire. On ne peut pas accepter de justifier de tels actes par l'expression d'un malaise social. Certaines cités ne sont-elles pas tombées aux mains de mafias ?
- L. M.: C'est le langage de certains syndicats de police et de certains politiques. Dans le cours de l'émeute, tout se mélange. Certains profitent d'un incendie pour piller un magasin, d'autres vont régler des comptes... Mais l'essentiel n'est pas là. En 2005, Nicolas Sarkozy avait dit à l'Assemblée que 75 à 80 % des émeutiers étaient des délinquants notoires. Cette affirmation a été contredite. La majorité des jeunes vus par les magistrats étaient des primodélinquants. Les Renseignements généraux eux-mêmes ont reconnu que les émeutes n'étaient pas le fait de bandes organisées. Et les chercheurs sont parvenus au même résultat. Il est prouvé que l'émeute ne relève pas fondamentalement d'une analyse en termes de délinquance. S'obstiner à le faire, c'est vouloir enlever toute signification sociale à ces événements.
- C. S.: Certes, il n'y a pas eu de planification des émeutes. Mais passé l'explosion initiale, on a bien vu se mettre en place une organisation des affrontements, avec des tactiques de guérilla urbaine. Ces stratégies de groupes paraissent de plus en plus structurées. On l'a bien vu ces dernières années avec l'organisation de guets-apens tendus à des policiers que l'on attire dans la cité. L'emprise des réseaux sur les quartiers se constate aussi par la capacité de certains leaders à ramener le calme.
- En 2005, les violences urbaines ont duré trois semaines parce que les cités s'embrasaient successivement. Mais à l'intérieur d'un même quartier, les violences ne duraient pas plus de quatre jours. Pourquoi ? Parce que ceux qui font le business disaient stop. Ils avaient besoin que les affaires reprennent.
- Le fait que la violence a augmenté d'un degré en 2007 ne justifie-t-il pas la fermeté de la police ?
- L.M.: Les heurts ont bien été plus violents qu'en 2005, parce que la situation sociale s'est dégradée et que le rapport de force s'est durci. C'est logique : au lieu de revenir à la police de proximité, on a décidé d'affecter durablement dans les quartiers les compagnies de CRS. Cette stratégie du rapport de force est une erreur, elle ne fait qu'empirer les choses. N'oublions pas qu'en 2006, il y a eu des mini-émeutes aux Mureaux, à Montfermeil, à Montpellier... Les mêmes causes produisent les mêmes effets.
- C.S.: Jusqu'en 2002, on ne faisait que du maintien de l'ordre. Depuis, la police a développé l'action judiciaire. Elle cherche, lors des émeutes, à interpeller les délinquants pour mettre fin à un sentiment d'impunité. La police a su se réformer, en méthodes et en moyens. Mais, seule, elle ne peut pas tout. Les autres acteurs de la chaîne pénale, la justice et l'administration pénitentiaire, n'ont pas bénéficié des mêmes évolutions et ont pris du retard. Ces institutions en sont restées à une culture de la délinquance qui date de l'après-guerre. »

Bernard GORCE - (1) Quand les banlieues brûlent, éd. La Découverte 2007 (2) Stratégies de la sécurité, PUF et du Que sais-Je ? Violences et insécurité urbaines, PUF

III. Quand les quartiers brûlent sous les zooms des caméras du journal de 20 heures

Au fil des générations, les habitants des Grands ensembles ont évolué dans leurs manières de vivre, mais surtout dans la perception de leur quartier et dans leurs revendications. Ils étaient des travailleurs isolés puis des familles réunies en mal de repères et dont les enfants, la deuxième génération, ont su crier haut et fort leur volonté d'intégration. Ils ont voulu croire aux capacités de reconnaissance par la France de ses jeunes issus de l'immigration. Ils ont été déçus. Aujourd'hui, une troisième génération réaliste, consciente des difficultés et des discriminations, très inquiète par rapport au chômage endémique souhaite tout simplement pouvoir vivre dans des conditions économiques décentes. Aussi, et alors que la France doute de sa politique d'intégration, les populations issues de l'immigration partagent un sentiment de relégation sociale et spatiale.

Dans un même temps, l'image de violence et de désolation, véhiculée par les médias et les hommes politiques est fortement stigmatisante et de fait, enferme les habitants dans des représentations qui ne sont pas les leurs.

Cette situation conduit à des formes de repli, voire à des fonctionnements qui, dans certains quartiers, peuvent s'apparenter à ceux des ghettos.

1) Une image stigmatisée, figée et enfermante

Violence et désolation

La médiatisation des émeutes, à l'exemple des « étés chauds des Minguettes » en 1981 et en 1983, des « émeutes » de Vaulx-en-Velin en 1990 et plus récemment celles de 2005 dans différents quartiers de France, montre les affrontements entre des jeunes et les forces de l'ordre, les dégradations commises sur les bâtiments publics, les voitures en flammes ; autant d'images marquantes qui entretiennent une représentation de violence et de dégradation dans l'opinion publique. Et comme ce sont les seules images des banlieues qui sont présentées dans les médias, la violence montrée à l'occasion de ces événements s'inscrit dans les esprits comme la seule représentation de ces territoires.

⇒ INA – Institut national de l'audiovisuel : Journaux télévisés suite aux émeutes de 1981 aux Minguettes et à Vaulx-en-Velin en 1990

 \Rightarrow <u>Vénissieux la nuit + enquête Vénissieux</u>: MIDI 2 - A2 - 21/09/1981 - 00h06m42s

⇒ Factuel nuit Vaulx en Velin 19/20 1ERE FR3 - 09/10/1990 - 00h01m28s :

 $\frac{\text{http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice\&from=fulltext\&full=Vaulx+en+Velin\&num_notice}{=4\&total_notices=44}$

© Ina, en partenariat avec 40 ans Grand Lyon. Plus de vidéos sur ina.fr

Des quartiers « spécifiques » sur lesquels il convient de se pencher pour les aider ou pour s'en protéger

Par ailleurs, les discours politiques ont tendance à conforter cette image. Les habitants de ces quartiers sont considérés comme une population à part, qu'il convient d'aider, et c'est la vocation de la Politique de la Ville, voire de défendre avec des slogans comme « Touche pas à mon pote » de l'association SOS Racisme, ou encore dont il faut se protéger, ce que sous-entendent les discours sécuritaires. Ainsi, la population de ces quartiers fait l'objet de différentiation, voire de discrimination. Elle est considérée comme une population homogène, qui n'a pas su s'intégrer et dont il convient de se méfier. Déjà, en 1995, dans le discours présidentiel, la fracture sociale mettait en péril la cohésion sociale de l'ensemble du pays.

Dix ans après, lors des émeutes de 2005, nombre de journalistes ou d'hommes politiques, au premier rang desquels, celui qui allait devenir le Président de la République, Nicolas Sarkozy, ont eu tendance à renforcer les craintes et à désigner des « coupables » : les Racailles. Le mot est resté, et avec, l'image d'une jeunesse de la banlieue.

2) Le piège de la représentation

Comment SOS Racisme donne forme à la représentation du ghetto ou le piège de la stigmatisation

Dans un article, « SOS Racisme et les « ghettos des banlieues » : construction et utilisations d'une représentation » Jérémy Robine, Docteur en Géographie, retrace comment le terme de ghetto a été utilisé par l'association. Il souligne notamment qu'à l'occasion de la Marche pour l'égalité en 1983, celle de Convergence 84, puis en 1985, la marche « pour les droits civiques » de l'association France Plus et celle « pour l'égalité et contre le racisme » de SOS Racisme, le terme de ghetto n'était absolument pas utilisé. Les premières utilisations du terme semblent apparaître en 1987 dans les interventions des leaders de SOS Racisme et notamment dans l'ouvrage d'Harlem Désir et SOS Racisme « SOS Désir ». Il s'agit d'abord d'alerter sur les risques de la ghettoïsation.

Elles se confirment en 1990 lors du troisième congrès de SOS Racisme. « Une géographie d'un genre nouveau est en train de s'imposer à nos villes. Une géographie ethnique avec des quartiers différenciés selon l'origine et la nationalité des habitants. (...) Il en découle inévitablement des écoles elles-mêmes ethniques et séparées, où ne se fréquentent plus les enfants de Français et les enfants d'immigrés ». (Intervention de Harlem Désir).

En 1996 lors des états généraux des quartiers, Malek Boutih précise que la crise ne peut plus être l'explication, ni la reprise économique la solution : « le ghetto, c'est aussi les discriminations raciales, « les photos sur le CV ». En conséquence, c'est tout un processus identitaire distinct qui se met en place, à partir du moment où le mélange ne se fait même plus dans les loisirs, les discothèques par exemple. » Et il rappelle que la majorité de la population vit en banlieue. Cela permet d'affirmer de manière implicite que les ghettos posent un problème à la nation : « On ne peut pas avoir une France heureuse

avec des quartiers qui se ghettoïsent (...). Le problème ce n'est pas de savoir ce qu'on va faire des habitants des quartiers, mais de ce qu'on va faire de la France et de la République. »

En 1998, à l'occasion du cinquième congrès de SOS Racisme, le texte d'orientation présenté par le bureau national affirme que, « après plusieurs années de dénonciation du risque de ghetto, « on y est » ». La revendication centrale devient désormais la mixité raciale : « Dès aujourd'hui, la priorité de l'État doit être de recréer du mélange (...). Or on continue à nous répondre que c'est un problème de mixité sociale dans les cités. » Très clairement à ce moment, l'association réduit fortement les aspects économiques, pour renforcer la part des discriminations raciales et des politiques de peuplement, jusqu'à passer finalement du ghetto social au ghetto ethnique.

Et dorénavant pour SOS Racisme, il semble que, même si la source du ghetto reste le logement, le phénomène de ghettoïsation soit plus large et plus diffus, présent à tous les niveaux dans les rapports sociaux. C'est-à-dire que le ghetto se prolonge au sein des entreprises, des écoles, collèges, lycées et universités, dans les loisirs, dans les comportements de la police, des administrations et des commerçants, jusque dans les regards portés sur ses habitants dans la rue. Le ghetto devient ainsi une véritable ségrégation de tous les instants, et parallèlement un système social complet. SOS Racisme situe sa réflexion au-delà d'une approche territoriale et sociale pour se focaliser sur l'objet même de son combat d'origine et de sa raison d'être.



« En fait, de la même manière que les syndicats ouvriers se sont renforcés à mesure que s'est diffusée leur lecture des rapports sociaux, SOS Racisme s'est renforcée en créant le concept qui décrit la situation qu'elle veut combattre. Le processus qui consiste à rendre intelligible cette situation sert simultanément, dans un même processus, le renforcement de l'association et la lutte qu'elle mène pour la disparition de cette situation. »

Jérémy Robine

Les cités en rap ou en sketch

Les artistes aussi, humoristes, cinéastes, rappeurs ou chanteurs contribuent pleinement à alimenter l'image d'une banlieue pauvre, violente et dégradée. Les clips des groupes de rap affichent souvent une image machiste de l'homme, ventent le paraître (le look) et la consommation (grosses voitures, montres ou autres signes extérieurs de richesse.) Et ils prônent aussi la violence comme comportement de base de l'existence. A l'évidence, ces images renforcent la représentation négative des grands ensembles d'habitats socialis.

Par ailleurs d'autres rappeurs à l'exemple de MC Solaar, de Diam's ou de ou de Keny Arkana dont les paroles visent à décrire des réalités, dénoncer des inégalités, et à exprimer des revendications, participent également à une certaine forme d'enfermement de la banlieue dans certains stéréotypes.



Extraits de la chanson de MC SOLAAR « Dégâts Collatéraux » Album Cinquième As - 2001

Viens faire un tour dans ce qu'on appelle le ghetto D'la pisse dans l'ascenseur, si tu daignes guitter ta Merco On a l'humeur foncée, j'vois des mecs foncer Dans la nuit, pourchassés par des Peugeot bleu foncé Là-bas le taux de chômage n'est pas truqué je vois Tellement de gens qui ne font rien juste en bas de chez toi J'peux même te donner des chiffres au pif : 1664, 33, pastis et 8.6 Les hautes autorités ont vite constaté Que dans la cité il n'y avait plus d'autorité Les caïds paniquent, les femmes flics flippent Ici les droites te permettent de faire des triples flips Des gens s'battent à coups de battes, cassent de bus Les sauvageons deviennent sauvages et en veulent toujours plus Certains disparaissent, stressent à Fleury D'autres businessent avec le diable et vite leur tombe est fleurie Échec scolaire des caïds de la Pègre Des loups contre des zèbres, demande à Claude Allègre Les profs sont pour rien dans tout ça Il faudrait qu'on les écoute, certains veulent juste du sparadrap Sans facétie, c'est prophétie, apocalypse Dans la cité de la bête j'habite au 6.6.6 KO c'est l'chaos, le K.O.S.O.V.O La BO en VO d'un fléau, dégâts collatéraux Refrain:

C'est pour les quartiers chic comme pour les quartiers choc Les blocs, car nous vivons l'époque dégâts collatéraux L'homme laisse l'homme en détresse, SDF dans l'zef Tout pour le bénef, rien pour l'UNICEF En bref, il connaît pas nos tables de ping-pong Nos murs lézardés Art Déco tendance Viêt-cong Violence gratuite, coup de pression pour une pression Et si tu hausses le ton, après l'oppression vient la répression Honnêtement tu risques de partir bêtement pour un vêtement Instantanément et ce sans testament

3ème millénaire à la recherche d'un idéal Le cash est l'bienvenu et ça même si le sac est sale Il change la pisse en eau pure, la pollution en air pur Le béton en Côte d'Azur et l'eau de chez toi en saumure J'ai vu des rastas utopistes, extrémistes hard core Se délecter des pieds tirés d'un corps de porc mort Matérialistes, on s'pousse tous pour du flouze Cours dire à ta mère que c'est le retour du blues Même sans Rizoli on sait qu'la vie est une loterie Rarement elle te sourit, souvent elle te trahit Et ça suffit pour que les gens fassent des amalgames, Parlent de notre réalité comme une compilation de drames Un peu comme si ici on ne faisait que souffrir Pire que depuis des décennies y'avait pas eu un sourire Sais-tu qu'ici qu'un gros salaire est le SMIC On peut même pas se payer une mort tragique sur le Titanic.

www.solaarsystem.net/media/discographie/cinquiemeas/bonus/paroles.pdf

Deuxième chapitre Le ghetto entre protection et enfermement

I - Une communauté de destin

L'organisation et l'ambiance des quartiers ghettos sont devenues autoréférentielles, comme tournées vers l'intérieur de la cité, comme si tout un travail d'isolement était collectivement engagé. S'y ajoute souvent le développement d'une économie souterraine et de trafics divers. Cette fermeture répond aussi à une conjoncture sociale et politique de repli qui s'est accélérée après les attentats du 11 septembre 2001.

1) Un repli collectif contraint

Un travail d'isolement collectif

À défaut de pouvoir se revendiquer d'une identité nationale qui les rejette, les jeunes s'en constituent une autre, celle du ghetto. Le ghetto développe une certaine forme de communauté de destin. Pour Didier Lapeyronnie, le ghetto n'est pas simplement un quartier pauvre et immigré où les habitants restent confinés par les difficultés sociales. Il est aussi un lieu où cette population a fini par fabriquer des modes de vie particuliers, des visions du monde organisées autour de valeurs qui lui sont propres, bref une forme d'organisation sociale qui lui permet de faire face aux difficultés sociales et d'affronter les blessures infligées par la société, un contre-monde spécifique qui protège collectivement de la société extérieure.

Ainsi le ghetto est protecteur, il est à la fois une cage, chacun est plus ou moins forcé d'y vivre même s'il aspire à autre chose, et un cocon où l'on se sent bien, protégé du mépris externe, le seul lieu où peut s'affirmer une dignité individuellement.

En réponse à un sentiment partagé de discrimination et de relégation, les habitants de ces quartiers semblent faire « communauté » autour de valeurs et d'une identité religieuse. C'est ce que montre notamment l'étude TNS SOFRES réalisée en 2003 à l'occasion du vingtième anniversaire de la Marche pour l'Egalité et contre le racisme pour l'Hebdo des socialistes auprès de jeunes âgés de 18 à 30 ans nés en France de parents algériens, marocains ou tunisiens. Cette étude, comparée à l'enquête SOFRES/Le Nouvel Observateur et la Marche du Siècle de novembre 1993, permet de mesurer l'évolution des perceptions de cette composante de la jeunesse française à propos de leur intégration dans la société française.

Un certain repli communautaire

Seulement 45% des personnes interrogées se sentent plus proches du mode de vie et de culture des Français alors qu'elles étaient 71% il y a dix ans

Etude TNS SOFRES réalisée en 2003

Outre ce principal enseignement, on note également dans cette enquête une régression des rapports amoureux exogamiques : alors qu'il y a dix ans, 73% des sondés déclaraient avoir déjà eu des relations amoureuses avec des Français(e)s d'origine non maghrébine, ils ne sont plus que 59% à le faire aujourd'hui. Concernant l'attitude à l'égard de l'intégrisme musulman, ils sont moins inquiets (de 37 à 28) ou hostiles quand 1993 et plus indifférents (20 à 29). Toutefois, le français est plus couramment parlé dans les familles et quasiment un sondé sur deux (49%), pour 35% il y a 10 ans, estime qu'il y a eu des progrès dans l'égalité. Par ailleurs, si l'école bénéficie d'une appréciation favorable quant aux efforts faits en matière d'égalité, le monde du travail traîne une réputation extrêmement négative. Les progrès en matière d'accès aux droits civiques, à la culture et aux loisirs, sont favorablement appréciés. En revanche, les progrès liés à l'accès au logement et à l'image que véhiculent d'eux les médias restent mal jugés.

Ainsi, même si le processus d'intégration tente de se poursuivre, certains comportements ou sentiments semblent refléter un certain repli communautaire.

2) Peut-on parler d'une culture du ghetto?

La culture de la « rue » ou comment la race des hommes est inséparable du sexe des femmes

Le ghetto est aussi une réalité construite collectivement par ses habitants à travers des structures ou des institutions qui lui sont propres au premier rang desquelles la « rue » avec sa culture et son occupation par les jeunes, la famille (dans le ghetto, on se replie sur des modes familiaux rigides), les règles de définitions des relations entre les sexes et les formes d'identification raciales qui lient et parfois opposent les individus entre eux.

Ainsi le ghetto recouvre différents univers, celui des familles immigrées soucieuses d'assurer la transmission de valeurs (néo)communautaires et de préserver leur réputation. Celui des jeunes de la rue empreint de valeurs guerrières. Celui du trafic avec ses exigences de discrétion et de complicité tacite.

Didier Lapeyronnie insiste sur celui des hommes obsédés par leur rôle présent ou futur de père, leur exaltation d'une virilité puritaine dont découle un machisme aigu et un strict contrôle des femmes qui vont chercher à récupérer une identité sexuée ou une féminité, gages d'une individualité que le ghetto leur nie en permanence.

Il en résulte une coupure très nette entre l'univers masculin et l'univers féminin, des logiques fortes de fermeture des familles ainsi que le développement de la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles. Elles subissent toujours des discriminations liées à leur origine, mais aussi et surtout des injonctions "machistes des ghettos" de comportements ou de pratiques communautaires liées à la culture de la rue et au caïdat ou à la religion. Dans l'un ou l'autre cas, il est bien difficile d'être une femme libre lorsque l'on vit dans un quartier qui fonctionne sur le mode des ghettos.

Ce machisme, pur produit de la domination raciale subie par les hommes, contraint les femmes à choisir entre être « mères » ou « putes », « arabes » ou « francisées ». Il est particulièrement difficile pour les femmes de s'engager dans une autre voie et si ces dernières acceptent difficilement d'être ainsi considérées, il n'en demeure pas moins qu'elles comprennent aussi les difficultés d'existence de leurs frères ou maris. Ce phénomène est renforcé par le fait que les filles, souvent plus en lien avec le monde extérieur, échappent plus facilement au racisme, mais aussi par l'héritage culturel et migratoire. Ce dernier constitue une ressource dans le travail de fermeture et de réduction de la participation sociale que suppose le fonctionnement du ghetto. Au final, tout cela renvoie à la nature du ghetto, enfermement subi, mais aussi protection vis-à-vis d'une société qui exclut certains de ses habitants.

Dans un tel contexte, il est difficile de vivre l'amour dans les cités

Dans son ouvrage, « Les Jeunes et l'amour dans les cités » paru en 2008 chez Armand Colin, Isabelle Clair révèle à partir d'un travail d'enquête dans deux villes de la banlieue parisienne, l'ambiguïté des relations entre filles et garçons, entre rapports de domination, transports amoureux et construction des identités de genres. Isabelle Clair montre une forte prégnance de codes locaux qui impacte les relations conjugales dans les banlieues. Ces dernières se construisent généralement en dehors des murs de la cité, et révèlent souvent une mixité en termes d'appartenance communautaire et très peu en termes d'appartenance socio-économique.

Malgré la prégnance de ces codes, des relations conjugales existent d'autant qu'Isabelle Clair a pu constater une certaine obligation sociale à la conjugalité chez les adolescents. L'important est davantage, en général, de faire couple et d'avoir vu validé sa valeur sur le marché amoureux que de vivre effectivement une relation amoureuse et de couple : très souvent, les partenaires se voient peu, voire pas du tout... jusqu'à s'esquiver!

« Si les garçons se doivent d'être des « hommes », d'afficher leur virilité donc (selon les codes locaux), tous les adolescents rencontrés s'accordent sur l'idée que les filles doivent faire preuve de réserve, par exemple en matière vestimentaire, thème le plus spontanément abordé par eux parce qu'« étendard de la moralité sexuelle des filles » et donc aussi « prétexte permanent de rappel à l'ordre »:

Il s'agit de ne pas montrer ses "formes" et de rester à sa place, ne pas transgresser les barrières d'âge : [par exemple] porter des bottes pointues, c'est jouer à la "dame" [...]. Afficher des vêtements de "dame", c'est afficher une sexualité adulte, donc explicite et supposément assumée. C'est brûler les étapes du scénario matrimonial associé à l'image de la "fille bien" qui, aux yeux de nombreux garçons, ne peut devenir un être pleinement sexualisé qu'après le mariage. »

Elles se doivent également de ne pas investir l'espace public n'importe quand et pour n'importe quoi – ne pas « traîner » en somme, comme certains garçons : « "Traîner", c'est être visible dans l'espace des garçons et ne pas avoir d'utilité. Une fille doit être le plus possible invisible et sa visibilité ne peut être légitimée que par un but précis : une fille sans but est une fille à visée sexuelle. Les filles reprennent à leur compte ces représentations : le plus possible invisibles, le plus possible affairées quand elles sont à l'extérieur et le moins souvent seules. Non qu'elles courent un danger physique constant, mais leur image sociale, elle, dépend de leur conformité aux normes qu'alimentent les croyances dans l'ordre du genre. »

Extrait de l'ouvrage « Les Jeunes et l'amour dans les cités » paru en 2008 chez Armand Colin d'Isabelle Clair

Loin d'être spontanées, ces relations adolescentes reposent sur des normes généralement connues et les partenaires entendent (doivent) se conformer au « scénario conjugal » qui interdit, par exemple, de faire preuve trop tôt de sentiments et surtout de les proclamer. C'est que les stéréotypes rassurent et on souhaite les réaliser parce que c'est ainsi qu'on vieillit, qu'on s'accomplit : on devient un peu plus une femme, par exemple, en connaissant la trahison masculine.

Témoignages de Younès Amrani

« Au-delà de la timidité ou de la dévalorisation de soi (sur le mode "c'est pas une fille pour moi, elle est trop bien"), il ne faut pas négliger "la codification très stricte des relations filles-garçons", du moins comme on l'a vécue dans notre quartier. J'avais l'habitude de discuter avec les filles du quartier qui étaient au lycée mais toujours dans des endroits " autorisés ", tels que le bus, au détour d'une allée... Avec toujours les mêmes sujets de discussion : l'école et les devoirs. Il était hors de question par exemple d'aller en ville ensemble, d'aller au cinéma... Il y avait très peu de place pour la drague "à la française", en tout cas avec les filles du quartier »

« En gros, on était un bon groupe (de copains) ; le seul problème, et je me rends compte que c'est celui qui a fait le plus de dégâts, c'est qu'on n'avait pas de copines. C'est pas qu'on n'aimait pas les filles, mais on savait pas s'y prendre, quand on allait en ville on draguait un peu, mais en groupe, résultat : les filles ne veulent pas de mecs comme ça. Pour vous dire, j'en ai un peu honte mais c'est pas grave, ma première copine c'était à l'âge de 22 ans !... Et ça n'a pas duré longtemps, parce que j'assurais pas du tout. Aujourd'hui encore, y a des mecs de 27-28 ans qui n'ont jamais eu de copines, c'est véridique !... Imaginez toutes les conséquences que ça peut avoir dans la tête des mecs... ».

- (1) Younès Amrani, Stéphane Beaud, « Pays de malheur ! ». Un jeune de cité écrit à un sociologue, Paris, La Découverte, 2004, p. 112.
- (2) Younès Amrani, Stéphane Beaud, « La réception de "80% au bac...et après ?..." par un lecteur anonyme. Extraits d'une correspondance email », Ville-Ecole-Intégration Enjeux, n°132, mars 2003, p. 120-121.

Un ghetto fort hiérarchisé, mais aux parois poreuses

Ainsi les ghettos se construisent autour d'une certaine culture qui impacte les comportements des hommes et des femmes. Cependant Didier Lapeyronnie souligne aussi que ces ghettos ne sont pas pour autant en dehors de la société, même s'ils campent sur ses marges. Ils sont imprégnés par celle-ci.

La culture de la consommation de masse y attise les frustrations et la culture du travail, héritage de la société industrielle, opère dans le ghetto un clivage rugueux entre ceux qui vivent principalement de leur emploi et les assistés.

Il existe d'ailleurs une hiérarchisation sociale qui s'articule autour de quatre profils d'habitants :

- les « stables », dont les aides sociales sont relativement marginales, sont ceux qui travaillent et même si les salaires sont bas, ils ont une certaine autonomie.

- Les « précaires » sont des travailleurs pauvres ou des familles en difficulté, en raison du chômage ou d'un divorce et sont plus dépendants des aides.
- Les « assistés », souvent des femmes seules avec enfants, vivent du RMI ou travaillent au noir, et sont protégés par les aides sociales. Tous cependant gardent un respect de soi à travers un univers compensatoire (jardinage, bricolage, broderie...), source d'identité et de fierté.
- Enfin, les « cas socs » sont ceux qui se laissent aller, qui boivent, qui délaissent leurs enfants... Ils sont les seuls dans le ghetto qui ne vivent pas la pauvreté comme une injustice mais comme une situation à laquelle ils ont consenti. Ils vivent comme si le regard des autres avait disparu et sont l'objet du mépris et de l'agressivité, notamment des jeunes.

Par ailleurs, de nombreux habitants peuvent être du ghetto sans vivre le ghetto, ou ne le vivre que partiellement. Inversement d'autres habitants peuvent être du ghetto, participer de sa vie collective, sans y habiter. Le ghetto n'est pas seulement territorialisé.

Des habitants qui sont plus définis qu'ils ne parviennent à se définir

Dans ses observations de la vie d'une cité française, Didier Lapeyronnie a également constaté que le ghetto est un espace social profondément marqué par la distorsion entre le rêve « extérieur » alimenté par la culture et la réalité « interne » induite par les structures sociales dans lequel le rêve extérieur est plus réel que la réalité interne. Pour nombre de ses habitants, l'ambivalence du ghetto induit une sorte d'inversion : seul le monde extérieur est réel. La réalité intérieure devient irréelle.

« De fait, bien souvent les habitants théâtralisent leurs comportements, comme s'il existait une distance entre ce qu'ils sont et ce qu'ils font, et qu'ils ne pouvaient jamais être complètement identifiés à ce qu'ils font, « truqués » par le regard extérieur et les images ou les stéréotypes qui leur sont renvoyés. La logique du ghetto impose une quasi rupture entre propos ou comportements personnels et paroles ou conduites collectives, entre l'individu seul et l'individu dans le groupe, entre l'individu privé et l'individu public, entre l'individu du ghetto et le même individu quand il n'est pas du ghetto. »

Les habitants sont plus définis qu'ils ne parviennent à se définir. Ce phénomène explique pourquoi ils partagent le sentiment de voir leur vie se dérouler sans pouvoir la vivre, sans pouvoir lui donner de contenu en la regardant s'enfuir sans parvenir à la saisir.

II- L'inévitable succès des mouvements islamistes



allah.org

1) L'émergence de mouvements islamiques soutenus par les élus locaux

Des lieux de culte improvisés

Dans les années 1990, et notamment dans leur seconde moitié, des mouvements islamistes sont apparus et ont utilisé la représentation du ghetto pour renforcer leur légitimité. En effet, si les caractéristiques du ghetto sont propices à un repli communautaire, elles le sont également pour un repli religieux.

Certains de ces mouvements ont instrumentalisé l'islam comme en d'autres temps des fascismes ont instrumentalisé la race ou la nation. Ils tendent en effet à assimiler l'identité des individus à une seule de ses composantes, en l'occurrence religieuse. Et parmi une population en quête de repère, d'image et d'identité, la voie religieuse, même dans ses extrêmes, peut apparaître séduisante. De plus, les mouvements islamistes bénéficient de moyens financiers et de réseaux importants. En outre, leurs représentants sont souvent seuls à prétendre contester l'ordre social dont la jeunesse des ghettos est victime. Selon Jérémy Robine, doctorant à l'Institut français de géopolitique et membre du comité de rédaction de la revue Hérodote, le succès des communautarismes est très largement lié aux délégations de gestion des populations des quartiers localement considérés comme des ghettos que leur ont accordées les élus locaux. En effet, les associations communautaristes ont souvent été les seules encore implantées dans ces quartiers une fois que les élus municipaux ont renoncé à négocier un partage du territoire avec les caïds.

Le soutien des maires

Pour bien des municipalités, la crainte principale réside dans le désordre visible. Et La forte implantation d'organisations communautaires apporte localement un gain sensible en matière d'ordre public, car elles réintroduisent un fort contrôle social.

Dans son ouvrage « Ni putes ni soumises », Fadela Amara confirme l'apparition dans les années 90 d'un courant islamiste intégriste, qui s'est développé dans la mouvance des Frères musulmans, parce que de nombreux jeunes des cités étaient en plein désarroi, confrontés à l'échec scolaire, au chômage, aux discriminations. Pour Fadela Amara aussi, l'islam leur est apparut comme une nouvelle morale régulatrice qui évitait à ces jeunes désœuvrés de basculer dans la délinquance, et c'est ainsi que des imams radicaux sont devenus une référence dans certaines cités ». Elle confirme également que les pouvoirs locaux, les élus des collectivités territoriales et notamment les maires, de toutes tendances politiques, les ont reconnus et installés comme interlocuteurs privilégiés, et elle ajoute : « Cela a été terrible pour les militants de ma génération (...) Nous savions le danger que cela pouvait comporter d'une manière générale, mais en particulier pour le statut des filles ».

Par ailleurs les amalgames entre Arabes et musulmans et le malheureux succès du terme « islamophobie » ont contribué à donner du poids à ces mouvements.

2) A Lyon, une Grande mosquée « officielle et symbolique» et de multiples mosquées ou lieux de cultes dans les différents quartiers

La construction de la Grande mosquée de Lyon : un signe fort de reconnaissance à l'attention de la communauté musulmane



www.mosquee-lyon.org

A Lyon, l'inauguration, en 1994, de la Grande mosquée par le Maire de Lyon de l'époque, Michel Noir, et Charles Pasqua alors Ministre de l'intérieur et des cultes, avait représenté un acte fort de reconnaissance de la communauté musulmane.



www.mosquee-lyon.org

L'ouverture de la Grande mosquée allait permettre aux élus locaux de fermer différents lieux de culte implantés parfois dans des caves ou des garages des cités HLM. Ces lieux souvent insalubres et illicites étaient tolérés pour permettre aux musulmans de pratiquer leur religion, mais dès lors qu'une mosquée « officielle » serait ouverte, ils ne se justifiaient plus. Cependant, ce n'est pas ainsi que l'histoire s'est écrite et une multitude de lieux de culte a perduré. Les élus locaux ont laissé faire, voire soutenu ces associations dont la vocation entre le cultuel et le culturel demeurait ambiguë, mais qui, à l'évidence jouait un rôle de régulation sociale.

De multiples lieux de prière

Ainsi cohabite aujourd'hui la Grande mosquée « officielle et symbolique» et de multiples mosquées de courants religieux différents et des lieux de cultes de proximité dans les différents quartiers. La Grande mosquée de Lyon est véritablement reconnue pour son rôle politique et religieux, sa vocation culturelle et éducative ainsi que pour son engagement dans le dialogue interreligieux. Comme l'exprime son recteur, Kamel Kabtane, la Grande mosquée de Lyon est un lieu de culte plutôt réservé aux grandes occasions. « Nous ne sommes pas une mosquée de quartier comme certains voudraient bien nous cantonner. Les autres mosquées de l'agglomération sont pour la plupart des mosquées fréquentées par les Musulmans qui vivent à proximité. Ici, ce n'est pas le cas. Finalement, on joue un rôle d'équipement d'agglomération ; les gens viennent de toute l'agglomération. Dans la tradition musulmane, le vendredi on va à la grande mosquée et ce jour là, la mosquée est toujours pleine... » (...) « On vient pour des moments solennels, pour l'Aïd, par exemple, et également parce qu'il y a une vie culturelle très intense. Notre reconnaissance, on la voit et la trouve également là : lorsque l'ambassadeur des États-Unis, d'Arabie Saoudite ou de Grande Bretagne vient à Lyon, ou le Président du Sénégal, c'est à la Grande mosquée qu'ils se rendent. »

Cependant, en cette fin des années 2000, l'islam se pratique dans la cinquantaine de mosquées que compte le département du Rhône qui abrite plus de 300 000 musulmans. Ceci bien évidemment pour des raisons de proximité mais pas seulement, ce serait nier la diversité intrinsèque de la communauté musulmane.

En effet, les responsables de la Grande mosquée de Lyon étaient dans une logique de « notables », comme le décrit Cherif Ferjani dans l'interview réalisée par Ludovic Viévard en 2008 pour millénaire 3. Depuis le début des années 1980, ils ont entretenu à travers l'Association culturelle lyonnaise islamo-française porteuse du projet de la grande mosquée et d'un centre culturel, d'étroites relations avec les élus. Ils ne tiennent donc pas leur reconnaissance du « terrain ». Cette situation, renforcée par la volonté de l'Etat au début des années 2000, de voir se développer une organisation de l'islam dans un processus qui s'inscrive dans l'esprit démocratique des institutions, a laissé le champ à différents mouvements pour se développer. C'est ainsi notamment que l'Union des jeunes musulmans (UJM), qui n'étaient pas, d'abord, des parties prenantes du dialogue avec les autorités a mobilisé les Musulmans de l'agglomération pour s'organiser dans une action très militante, parfois hostile à la République, avant de s'intégrer dans les institutions représentatives qu'elle saisit comme une chance de légitimation populaire. L'Union des jeunes musulmans (UJM) a porté le projet de la librairie Tawhid, puis un cycle de conférences devenu le Centre de formation Shatibi dont l'un des conférenciers réguliers n'est autre que Hani Ramadhan – et n'est pas complètement étrangère au lycée Al Kindi à Meyzieu.

Pour en savoir plus sur millénaire3.com : La grande mosquée de Lyon et les mosquées de l'agglomération — Synthèse de Ludovic Viévard - aout 2008



www.bladi.net/ lefigaro.fr al-kindi-arabe.com Le lycée Al Kindi de Meyzieu

La progression de l'influence du religieux et ses conséquences sur la vie quotidienne des personnes et notamment des femmes rappellent comme la liberté reste fragile et renvoient à des combats pas si anciens : celui de l'émancipation des femmes ou tout simplement pour l'égalité entre les hommes et les femmes dénoncée notamment par l'imam Abdelkader Bouziane de Vénissieux.

Le développement d'un islam plus radical à l'exemple de celui des imams de Vénissieux

Les fils de l'ombre de l'imam Benchellali de Vénissieux

Article d'Alice Géraud, Libération le 28/12/2002 <u>www.liberation.fr/societe</u>

« A nouveau, les regards et les caméras se tournent vers la tour 63 du boulevard Lénine, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux. Et, à nouveau, l'on reparle de l'Imam Chellali Benchellali. De sa mosquée située dans un local au rez-de-chaussée de la tour. De ses fils, surtout. L'un, Mourad, 21 ans, a été arrêté l'an dernier par les Américains en Afghanistan. Il est détenu depuis à Guantanamo avec un de ses amis et voisins, Nizar Sassi, qui fréquentait également la mosquée de Chellali Benchellali. L'autre, Menad, vient d'être interpellé à Romainville avec trois autres personnes (lire ci-dessus). Il est soupçonné d'appartenir à un réseau islamiste terroriste lié à la «filière tchétchène». Leur père dit qu'il ne comprend pas ce qui se passe. Répète que ses fils ne sont pas des terroristes.

Vendredi, la prière de 13 heures a été annulée à la mosquée Abou Bakr. «Il y a trop de journalistes», explique un fidèle. L'imam Chellali n'a plus envie de parler. Le vieil homme est las, «fatigué», selon ses proches. Depuis un an, il tente de se défendre d'être à l'origine du mystérieux départ de Mourad et Nizar vers l'Afghanistan. Les deux jeunes fréquentaient sa mosquée. «Une coïncidence», soutenait-il à l'époque. L'interpellation de Menad, son fils aîné, le met de nouveau dans une position délicate. Un imam respecté. Chellali Benchellali n'est pas un modéré. Ses prêches, de son propre aveu, se font volontiers radicaux. Mais il refuse que l'on assimile ce fondamentalisme religieux avec un islamisme terroriste. «Jamais je n'ai fait d'appel au Jihad», expliquait-il l'an dernier après l'arrestation de son fils Mourad. Arrivé d'Algérie en 1963, il a travaillé pour une entreprise de nettoyage avant de commencer à s'occuper de la mosquée Abu Bakr il y a une dizaine d'années. Un voisin dit de lui que «c'est un homme bien, sévère avec la famille». En 1992, une de ses filles a été exclue du collège car elle portait le foulard. Une autre avait déjà été renvoyée après être venue intégralement voilée de noir, comme l'est sa mère. A chaque fois, Benchellali s'illustre en tenant tête au collège.

On le retrouve un peu plus tard, en 1993, en ex-Yougoslavie. Parti avec le Secours islamiste «apporter des médicaments» aux musulmans de Bosnie, il a été «arrêté par des croates et torturé pendant plusieurs mois». Le vieil imam tirera de l'épisode une certaine aura. Il est respecté. Dans le quartier, personne ne veut croire qu'il soit mêlé à un réseau terroriste international. Pourtant, depuis un an, certains préfèrent ne plus trop fréquenter sa mosquée. «Avant, on venait là pour la prière, mais on a arrêté quand on a vu à la télé ce qui se disait dessus», racontent deux adolescents.

Menad dit «Akim». L'interpellation cette semaine de Menad, le fils aîné, n'a pas surpris tout le monde à Vénissieux. Depuis un an, dans les conversations, son nom revenait souvent à propos du départ inexpliqué de Mourad et Nizar en juin 2001. Menad, connu dans le quartier sous le nom d'Akim, était à Vénissieux à cette époque. Personne ne l'avait revu depuis. Agé d'une trentaine d'années, il voyageait beaucoup. Il aurait entre autre étudié la religion en Syrie et au Soudan, et faisait des allers-retours entre les Minguettes, l'Angleterre et la Belgique. Menad aurait été également proche des mouvements salafistes. Selon l'un de ses anciens amis, il encourageait les musulmans à quitter la France pour s'installer dans les états islamiques. Son père, l'imam Chellali Benchellali dit ne pas l'avoir vu depuis deux ans. »

L'affaire de l'imam Abdelkader Bouziane de Vénissieux

Suite aux propos qu'il avait tenus dans un entretien où il défendait une inégalité entre homme et femme, la polygamie et aussi le châtiment corporel de l'épouse infidèle ou désobéissante, l'imam Abdelkader Bouziane a été expulsé vers l'Algérie. Cet imam de cinquante-deux ans, arrivé en France depuis plus de vingt ans, salafiste, polygame, père de seize enfants dont quatorze sont français, était depuis 2003 l'imam d'une mosquée de Vénissieux où il diffusait une interprétation stricte du Coran, comme il l'avait fait auparavant dans deux autres mosquées du Rhône et notamment à la Duchère.

Extraits de l'interview d'Abdelkader Bouziane

Interview publiée par Lyon Mag dans le cadre de son dossier du numéro du mois d'avril 2003 : "Islamisme: Les banlieues lyonnaises contaminées".

Source : le quotidien permanent du Nouvel Obs

Pour vous, la femme est l'égale de l'homme ?

- Non. Exemple: elle n'a pas le droit de travailler avec des hommes parce qu'elle pourrait être tentée par l'adultère (...)

La femme doit être forcément soumise à l'homme ?

- Oui, car le chef de famille, c'est toujours l'homme. Mais il doit rester juste avec sa femme : ne pas la frapper sans raison, ne pas la considérer comme une esclave ...

C'est pour ça que vous êtes pour la polygamie?

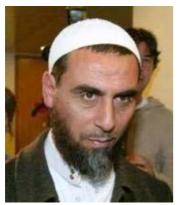
- Oui, un musulman peut avoir plusieurs femmes, mais attention, quatre au maximum. Et il y a des conditions. (...)

Mais pourquoi la femme ne peut pas avoir plusieurs hommes?

- Parce qu'on ne saura pas qui est le père des différents enfants!(...)

Et vous êtes pour la lapidation des femmes ?

- Oui, car battre sa femme, c'est autorisé par le Coran, mais dans certaines conditions, notamment si la femme trompe son mari. (...) Mais attention, l'homme n'a pas le droit de frapper n'importe où. Il ne doit pas frapper au visage mais viser le bas, les jambes ou le ventre. Et il peut frapper fort pour faire peur à sa femme, afin qu'elle ne recommence plus. (...)



L'imam Abdelkader Bouziane lyon.novopress.info/

Ses propos ont fait grand bruit et ont révélé au grand jour l'existence de courants de l'islam différents de celui proposé par la Grande mosquée de Lyon et plus globalement par le Conseil Français du Culte Musulman, qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant, Kamel Kaptane, probablement dans un souci de cohésion, a tenu à « temporiser » les propos de l'imam de Vénissieux, à préciser que l'imam Bouziane n'avait jamais inciter à la violence et à rappeler qu'en France, l'égalité entre les hommes et les femmes était une règle de la République qu'il convenait de respecter.

Extraits de l'interview de Kamel Kabtane : « L'affaire Bouziane témoigne d'une belle hypocrisie »

Le président du Conseil régional du culte musulman s'exprime sur l'affaire de l'imam de Vénissieux, expulsé en Algérie après ses propos sur la polygamie et les femmes. Propos recueillis par Jeanine PALOULIAN le Progrès de Lyon, mercredi 28 avril 2004

Quelle est votre réaction à cette affaire ?

- Je suis surpris de découvrir cette espèce de poussée de fièvre qui s'est emparée de tout le monde, car cet imam que nous appelons habituellement Cheikh AbdelKader est bien connu de tout le monde, depuis des années. Les maires successifs de Lyon - Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb - ont eu l'occasion de le rencontrer et même d'aller dans sa mosquée, lorsqu'il était à La Duchère. Quand à sa polygamie, ceux qui la dénoncent aujourd'hui font preuve d'une belle hypocrisie. Tout le monde la connaît depuis des années. Il n'a pas fait seize enfants du jour au lendemain.

C'est un salafiste?

- Oui, il est salafiste et les salafistes sont à l'islam ce que les lefèvristes sont aux catholiques ou les loubavitch aux juifs. Il fait une lecture littérale du Coran, ce qui, là encore, n'est pas nouveau. Mais en revanche, nous n'avons jamais perçu de violence dans ses propos.

Et la fatwa qu'il aurait lancée?

- On ne lance pas une fatwa comme une boulette de papier. Il y a des procédures à respecter. Si tel était le cas, elle ne serait pas passée inaperçue. Or, personne n'a jamais entendu parler d'une chose pareille.

Pourtant, cet imam recommande de battre les femmes ? C'est bien évidement stupide et inacceptable.

C'est ce que vous lui diriez, si demain il rentrait en France?

- Je lui dirais deux choses. La première qu'il a été bien bête d'accorder des interviews sans vraiment connaître la culture médiatique. La seconde, qu'il doit clairement dire qu'en France, l'égalité entre les hommes et les femmes est une règle de la République. Si cela ne lui convient pas, il n'a pas sa place dans notre pays.

C'est le maire de Vénissieux, André Gerin, qui a alerté les pouvoirs publics

- Cela fait de nombreuses années qu'André Gerin pratique le double langage. En jurant bien fort qu'il ne veut pas de mosquées au bas des immeubles, alors qu'il les a longtemps favorisées. En mettant aujourd'hui des bâtons dans les roues de ceux qui veulent construire des édifices dignes. Il y a d'ailleurs une procédure devant le tribunal administratif pour un refus de permis de construire déposé par les Turcs.

Pourquoi le Conseil régional du culte musulman (CRCM) n'a-t-il rien dit?

- Parce qu'on ne lui demande jamais rien. Dans cette affaire, le CRCM a été ignoré. A aucun moment, il n'a été saisi ou contacté par les pouvoirs publics, ne fût-ce que pour lui donner une information. Nous aurions pu légitimement jouer un rôle. Au lieu de cela, nous sommes toujours tenus à l'écart. Aujourd'hui, je me demande très sérieusement à quoi nous servons, et à quoi jouent les autorités de la République. Elles ont voulu une représentation de l'islam. Elles la contournent dès qu'une question se pose. Depuis 2003, treize imams ont été expulsés de France et jamais le Conseil français du culte musulman ou les CRCM n'ont été consultés. Avons nous simplement été élus pour servir d'alibi au moment des élections ?

Franck Frégosi : "L'islam en France est une réalité sociale et religieuse plurielle"

Entretien avec Franck Frégosi, directeur de recherche au CNRS, auteur de "Penser l'islam dans la laïcité" (Fayard) recueilli par Martine DE SAUTO publié le 19-10-2008 sur le site www.lacroix.com

«Toutes les études et les sondages confirment qu'il y a chez les musulmans de France un éclatement de leurs relations à l'islam, des manières différentes de pratiquer la religion musulmane, d'afficher son islamisme ou de se revendiquer musulman. L'islam en France est aujourd'hui une réalité sociale et religieuse plurielle.

Les croyants non pratiquants se retrouvent dans un islam subjectif, qui se traduit par une adhésion le plus souvent intellectuelle en termes de spiritualité ou d'éthique. Leur pourcentage demeure stable. Leur islam renvoie à un ensemble de valeurs et de croyances dans lequel se reconnaissent une majorité des musulmans sans que cela implique pour eux un passage à une pratique effective. Ils sont le signe d'une sécularisation interne à l'islam, mais traduisent peut-être aussi l'émergence d'un islam du doute. Ils prennent leur distance, s'interrogent sur leur rapport à l'islam...

Les croyants très pieux, qui observent rites et interdits alimentaires et fréquentent régulièrement les lieux de culte, se retrouvent, eux, aux deux extrémités de l'échelle sociale – ce qui montre que la réussite professionnelle ne semble plus incompatible avec la revendication d'une pratique religieuse décomplexée.

Les convertis nettement plus discrets

Les personnes qui se disent de culture musulmane ont, pour leur part, un attachement plus ténu à l'islam. Leur forme d'appartenance est plutôt virtuelle. Elles assument leur islam comme un héritage familial, et historique, observent le jeûne de manière symbolique ou partielle, participent aux repas de fêtes, choisissent un prénom arabe pour leurs enfants.

Ces musulmans appartiennent principalement à l'élite intégrée de l'immigration maghrébine et sont des jeunes issus de l'immigration. Pour certains, cette appartenance minimaliste à l'islam est un moyen de se raccrocher à une mémoire collective et de se démarquer de la société environnante qui tend à les enfermer. Cet islam, vécu sur le mode de la distanciation, est aussi celui d'une bonne partie de l'intelligentsia arabomusulmane en France.

Enfin, si ceux qui se disent sans religion ou qui sont "sortis de l'islam" sont proportionnellement peu nombreux, certains sont régulièrement sollicités pour exprimer leur défiance envers l'islam. Les convertis sont nettement plus discrets, compte tenu souvent de l'incompréhension de leur milieu familial et de la volonté des autres religions de ne pas faire de surenchère prosélyte. Loin de renvoyer à un ensemble unifié de pratiques et de comportements, l'islam de France est donc une réalité aux multiples facettes et aux contours mouvants. »

3) La pratique de l'islam va fortement impacter les habitudes de vie de la République

Témoignage

Cordialement. » Anne.

« Il y a beaucoup trop de démagogie à présenter les casseurs comme des victimes. Nous les voyons des fenêtres. Chez nous ils sont très organisés, les jeunes encadrés par des plus âgés, prenant leurs ordres d'intégristes en djellaba qui les attisent en permanence. La vie dans nos cités était dure, mais l'entraide faisait chaud au cœur avant l'arrivée de ces foutus intégristes qui sèment la peur et la haine, cloîtrent les femmes chez elles et les contraignent souvent à des mariages arrangés qui n'existaient plus. Ils surveillent partout, la boulangerie, dans les pharmacies pour dépister celles qui prennent la pilule... Je ne peux même plus parler à mes anciennes voisines ou élèves que je côtoyais régulièrement. Elles ont peur et me font signe qu'elles sont surveillées et je n'ai pu revoir certaines que hors de la cité d'où elles arrivent de temps en temps à s'enfuir. Est-ce ceux qui font régner la terreur qu'il faut encourager et plaindre ? En dépit du discours apaisant que j'exprime habituellement, j'en ai marre moi aussi de la complaisance avec laquelle ces jeunes sont traités. Ce sont des voyous qui font des actes passibles de la prison et qui terrorisent la population par volonté d'asseoir leur territoire et principalement casser les femmes et les ranger dans leur cuisine. (...) Quand à l'ANPE, des Algériens vous expliquent de façon menaçante qu'ils éradiqueront de gré ou de force le plus de Français possible de France et qu'ils en feront une terre sainte, que la personne qui m'a reçue, un autre Algérien d'origine, me dit qu'une femme doit rester à la maison et que mon devoir est d'élever mes enfants et non de rechercher du travail, est-ce normal ? Comprenez-vous pourquoi je ne veux pas du monde qu'ils veulent nous imposer, fait de violence et d'un sexisme que moi et mes mères ont combattu pendant plusieurs générations. Non, les actes de ces casseurs fortement islamises et instrumentalistes, du moins dans ma cité, méprisants au dernier point envers les femmes, ne doivent pas entre défendu par des associations de femmes. Vous ne semblez pas comprendre les conséquences, principalement pour les femmes d'origine maghrébine, de cette position qui les livrent encore plus à leurs persécuteurs d'autant que la plupart d'entre elles n'ont plus beaucoup de contact avec l'extérieur, même plus télévisuel, la télé arabe étant omnipotent avec les paraboles et les femmes autour de moi ayant interdiction de parler français à la maison, elles qui n'ont appris le français que récemment à la mosquée.

Témoignage et question d'une habitante d'une cité HLM sous forme de lettre au Ministre de l'égalité des chances « Que compte faire Azouz Begag face à une forme de diversité qui fait qu'un fonctionnaire de l'ANPE dit a une femme qu'elle devrait retourner à la maison » – Extrait- Posté le 11/12/2005 sur le Forum Information Féministe - http://forum.aceboard.net/60786-2617-11577-0-Azouz-Begag-quot-doit-etre-invasion-criquets-quot.htm

Quand l'islam et la République s'entrechoquent

L'ensemble de la dynamique autour de la construction des mosquées, la reconnaissance des lieux de prières par les pouvoirs publics et de l'organisation du culte français musulman va non seulement permettre aux musulmans de France de pouvoir pratiquer leur religion dans de décentes conditions, mais aussi à l'islam de devenir une religion de France. Désormais, la France n'est donc plus seulement le pays du christianisme.



Photo: manif à Paris en janvier 2004 contre l'interdiction des symboles religieux de l'école (Charles Platiau/Reuters). combatsdroitshomme.blog.lemonde.fr/.../

Les débats sur le port du foulard, sur le menu des cantines scolaires, des hôpitaux et des prisons, sur la pratique du sport à l'école, sur l'ouverture de créneaux horaires dans les piscines réservés à l'un ou l'autre sexe, sur les jours fériés, sur le travail durant le mois du ramadan, et plus récemment sur la burqa sont autant de marques de l'intégration de l'islam en France. Et, au gré de ces questions qui alimentent le débat public depuis plus d'une dizaine d'années, la République et l'islam tentent ainsi de « s'accorder » dans une tension permanente.

Comment les grands défenseurs de la laïcité sont-ils amenés à admettre des changements profonds de la société pour permettre une liberté de pratique religieuse ?

Comment, dans une société d'individus où chacun aspire à être libre, les individus peuvent-ils accepter des dictâtes religieux d'une autre religion que la leur ?

Comment peut-on être musulman et témoigner dans un profond respect de la République ?

Ces injonctions, parfois contradictoires, renvoient à la complexité des relations entre le laïque et le religieux, entre la liberté individuelle et la vie collective.

« Mettez l'islam en pleine lumière et l'intégrisme régressera »

Au moment où l'islamisme progresse partout dans le monde, comme on vient de le voir encore en Egypte ou en Palestine, faut-il redouter une montée de l'intégrisme dans notre pays ? L'islam est-il une menace pour la laïcité, un nouvel opium pour les jeunes des banlieues en mal de repères ? Ou se révélera-t-il, comme jadis le catholicisme, beaucoup plus soluble qu'on ne l'imagine dans la République ?

Une enquête de Marie-France Etchegoin et de Serge Raffy

Extraits de l'article publié dans le Nouvel Observateur, semaine du 2 février 2006 « Hamou Bouakkaz, conseiller de Bertrand Delanoë pour les relations avec la communauté musulmane, ne supporte pas lui non plus la « caricature » des adeptes de Mahomet en analphabètes arriérés. « Elle blesse même les non-pratiquants. C'est l'image de ma mère, de mon grand-père que l'on attaque. Mettez l'islam en pleine lumière, et l'intégrisme régressera. » Il travaille sur le projet d'une Fondation des Cultures musulmanes, un « lieu ouvert », qui devrait abriter une bibliothèque, un musée et des salles de prière, pour accueillir les fidèles. « La sécularisation de l'islam, affirme-t-il, passe par la satisfaction de la soif de reconnaissance des musulmans de France. »

Ce que l'on dit rarement, c'est que, paradoxalement, cette reconnaissance est en cours. Compliquée certes, marquée par des phases de régression, mais elle avance. Malgré le 11-Septembre, malgré la peur du terrorisme, malgré les anathèmes de quelques édiles comme Jacques Peyrat à Nice. « L'islam pratiqué en France est sorti de l'âge mythique des caves et des soussols », affirme une étude dirigée par le chercheur au CNRS, Franck Fregosi. En trente ans, le nombre de lieux de culte a été multiplié par 16 : il est passé d'une centaine en 1970 à environ 1 600 aujourd'hui, pour une population estimée entre 3 et 5 millions. « Par rapport aux années 1980-1990 où les élus étaient réticents, explique Franck Fregosi, il existe un certain volontarisme municipal. On pourrait dire que les maires en font plus que les musulmans eux-mêmes. » Constat de sociologue ? Pas seulement. Lhaj Thami Breze, président de l'UOIF, l'une des organisations les plus revendicatives, s'exclame : « Arrêtons de pleurer sur notre sort. Depuis les dernières municipales de 2002, on assiste à une mutation et à un changement extraordinaire. Il faut remercier les maires. En la matière, même la droite a rattrapé la gauche! » Dans ses locaux flambant neufs du Bourget, devant les photos des congrès de l'UOIF où le ministre Nicolas Sarkozy apparaît en bonne place à la tribune, il ajoute : « Sans doute les politiques ont compris qu'il y avait des voix à prendre chez nous! » Autre style, autre tendance de l'islam, Dalil Boubakeur, le recteur de la Grande Mosquée de Paris et le président du Conseil français du Culte musulman, décerne le même brevet de bonne conduite aux élus : « Les maires sont les meilleurs intégrateurs de France.» La République est donc en train de donner aux musulmans les droits inscrits dans la loi de 1905, laquelle « garantit le libre exercice des cultes ». Et sur ces bases, l'islam de France est en chantier, agité par des forces contradictoires.

Et si la solution était ailleurs ? Dans les moyens accordés aux musulmans pour vivre leur foi dans la dignité ? Au fond, l'immense majorité des responsables des mosquées françaises ne veulent pas qu'on touche à la loi de 1905. Le cadre laïque leur convient. Ils réclament des subventions, des soutiens. Ils cherchent des nouveaux chemins pour inventer un islam libéré des influences étrangères.

Longtemps oubliées de l'histoire et invisibles dans le débat public, les filles d'origine maghrébine apparaissent depuis peu sur la scène sociale. Elles réussissent mieux à l'école que les garçons et intègrent plus facilement le monde du travail. Elles sont par ailleurs plus présentes sur la scène politique et dans le monde associatif. Ainsi, la plus grande réussite sociale des jeunes filles par rapport aux garçons d'une même génération est aujourd'hui une réalité. Comme le montre Noria Boukhobza, dans son article « Les filles naissent après les garçons », bien que les filles aient été aussi des marcheuses en 1983, il aura fallu attendre 2003 et la « Marche des femmes contre les ghettos et pour l'égalité » qui donnera naissance au mouvement « Ni putes, Ni soumises » pour qu'une marche des femmes issues des quartiers ou des cités mette enfin les filles sous le feu des projecteurs. Tout se passe comme si les femmes, « en marche », revendiquant l'égalité naissaient après-coup. Or, les femmes ont toujours été présentes dans le monde associatif. Et si leurs mères se sont mobilisées pour dire leur souffrance, lutter contre la toxicomanie et les morts gratuites de leurs fils, les jeunes femmes d'aujourd'hui se mobilisent pour revendiquer plus d'égalité. Et pourtant, elles subissent toujours des discriminations liées à leur origine, mais aussi et surtout des injonctions "machistes des ghettos" de comportements ou de pratiques communautaires liées à la culture de la rue et au caïdat, ou à la religion. Dans l'un ou l'autre cas, il est bien difficile d'être une femme libre lorsque l'on vit dans un quartier qui fonctionne sur le mode des ghettos.

1) Ni Putes Ni Soumises en France





Ni Putes Ni Soumises est né d'un mouvement populaire, d'une marche, pour dénoncer les violences machistes que subissent bon nombre de filles des quartiers populaires.

Le décès de Sohanne, 17 ans, le 4 octobre 2002 à Vitry-sur-Seine, a été le fait déclencheur de ce mouvement, puis de la création de l'association. L'auteur du

meurtre, un jeune garçon de 19 ans a agi par « dépit amoureux » ! Après plusieurs tentatives de reconquêtes vaines, ce dernier, qui n'acceptait pas que son ex petite amie lui résiste, l'immole après l'avoir aspergé d'essence. Sohane est ainsi brulée vive dans un des locaux poubelles de sa cité et meurt des suites de ses brûlures...

C'est donc symboliquement de Vitry sur Seine que, le 1er février 2003, la Marche des femmes contre les ghettos et pour l'égalité partira, emmenée par huit marcheuses et marcheurs dont Fadela Amara devenue depuis secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville. A cette époque, Fadela Amara, dirigeait la Maison des Potes de Clermont-Ferrand. Elle était militante de SOS Racisme depuis 1986, soit depuis sa fondation au lendemain des « marches des beurs » (1983-1984). La marche de 2003 va traverser la France en 23 étapes, et chacune de ces haltes est l'occasion de débattre sur des problèmes propres à la ville visitée : la sexualité, les viols collectifs, les discriminations, les violences sexistes, la République, le ghetto, le poids des traditions, religion et laïcité, les mariages forcés, les bandes organisés, les femmes dans le milieu associatif, la féminité dans les quartiers, l'intégrisme, ... La Marche se termine le 8 mars 2003 à Paris, par une manifestation. Plus de 30 000 personnes auront rejoint le Mouvement.

Devant le succès de cette mobilisation, le 14 avril 2003, le mouvement Ni putes Ni soumises mouvement mixte, populaire et féministe, se constitue en association loi 1901, afin d'entreprendre des actions concrètes. La présidente du mouvement est Fadela Amara, le secrétaire général Mohammed Abdi. En 2006, l'association inaugure la Maison de la Mixité dans le 20e arrondissement de Paris en présence du Président de la République Jacques Chirac, du maire de Paris Bertrand Delanoé et de François Hollande.

Sur le plan national, le Mouvement a réalisé le Tour de France Républicain (2004) pour réaffirmer la laïcité, a lancé l'Appel pour un nouveau Combat féministe (2005), signé par un grand nombre d'organisations, a organisé le Concert Total Respect à l'Olympia (2005) ou encore le Gala Ni Putes Ni Soumises : Rire au féminin contre les violences faites aux femmes (2008). Par ailleurs, l'association accompagne de nombreuses filles, notamment grâce à la plateforme d'accueil, au sein même de son siège à la Maison de la Mixité.

Ni Putes Ni Soumises aujourd'hui, c'est près de 40 comités partout en France, de nombreuses interventions scolaires, des débats (Les Mercredis de la Mixité ou lors de l'Université).

Fadela Amara à l'occasion de l'étape lyonnaise du Tour de France Républicain en 2004

« Ce nouveau tour de France est un moyen de donner la parole aux habitants des quartiers, des cités. Le débat sur le voile ne doit pas être limité aux seuls politiques et intellectuels. Et franchement, savoir si le port du voile est un signe ostensible ou ostentatoire, c'est vraiment de la masturbation intellectuelle. » (...) « À propos du voile, je peux définir trois catégories de femmes qui le portent. Il y a d'abord les filles qui le revêtent pour se protéger de la violence des cités. Il y a ensuite celles qui sont en crise d'adolescence et qui se cherchent une identité. Il y a enfin celles que je déteste : les soldates du fascisme vert, couleur de l'islam. Ce sont des femmes cultivées, diplômées et très structurées dans leur pensée. Elles sont des militantes de terrain efficaces, sillonnent les cités, vont chez les familles pour délivrer leur discours. Nous, on est en train de faire la même chose, on passe derrière ! » (...) « La loi sur les signes religieux est un cadre de protection, mais elle n'est pas suffisante. Il faut un véritable travail de fond qui consiste à casser les ghettos et à mixer les populations. »

http://www.mejliss.com/showthread.php?t=131423

Ni Putes Ni Soumises à Lyon

En 2004, le mouvement NPNS créé un comité local à Lyon pour occuper le terrain. Il est présidé par Malika Haddad, une trentenaire doctorante de l'IEP de Lyon, qui préparait alors une thèse sur l'islam et la laïcité. A l'occasion de l'étape lyonnaise du Tour de France Républicain Fadela Amara en fait officiellement l'annonce et, en évoquant Tariq Ramadan, elle précise : "Ce comité est extrêmement symbolique. À Lyon, le milieu intégriste est bien implanté. Il a beaucoup d'influence, mais je veux que tout le monde finisse par savoir vraiment qui il est, à commencer par ces gauchistes qui le soutiennent."

"Nous allons mener des actions concrètes pour des résultats concrets", annonce Malika Haddad. Pour l'instant, les NPNS Rhône ont pris contact avec les maisons de quartier, les centres sociaux, mais aussi les commissariats, "pour discuter avec les policiers des conditions d'accueil des femmes victimes". Puis, avec d'autres organisations féministes locales comme Regards de femmes ou encore Femmes contre les intégrismes, elles animeront des débats dans les écoles, lors de réunions publiques, organiseront des repas de quartier ou encore des arbres de Noël. Elles vont aussi distribuer le Guide du respect, prochainement disponible. "Nous voulons favoriser le vivre ensemble, entre garçons et filles, et mobiliser les politiques", explique les NPNS Rhône, qui préparent aussi avec les avocats du barreau de Lyon un projet contre la discrimination à l'embauche... "Il faut être ambitieux, et j'ai bien conscience de l'ampleur de la tâche", ajoute Malika Haddad. Reste à espérer que les militantes seront épargnées par la violence dans la mission difficile qu'elles se sont fixée, car certaines adhérentes à la cinquantaine de comités locaux NPNS existant déjà à travers la France "commencent à recevoir, au-delà des insultes, des menaces très fortes".

Extrait article de Céline Boff - Comité local NPNS Grand Lyon et Rhône. Maison des associations - Villeurbanne.

2007 : une année charnière pour l'association

Le 19 juin 2007, Fadela Amara est nommée secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville, et démissionne de son poste de présidente de NPNS. Sihem Habchi, ex vice-présidente, est alors élue présidente du mouvement par le Conseil national.

Mais l'entrée de Fadela Amara dans le gouvernement de droite de François Fillon suscite beaucoup d'émoi au sein de l'association et si tous saluent le courage, la force de caractère et l'action de leur ancienne présidente, certains en appellent à l'indépendance et à la création d'une autre association : «les insoumis-es».

Le comité lyonnais NPNS de Lyon sera dissout le 20 mai 2008.

Et depuis?

Les insoumis-es tentent de porter haut et fort la parole des femmes des quartiers qui refusent l'intégrisme, le repli communautaire, la loi du plus fort et la violence. L'association est présente dans le débat public en fonction de l'actualité comme en juin 2009 sur la burqa. Il n'existe qu'une antenne locale des insoumi-es, à Nantes.

NPNS continue ses combats au niveau national, mais aussi désormais au niveau international, notamment depuis le début de l'année 2007, où Ni putes ni soumises a obtenu un statut consultatif auprès de l'ONU. En région, l'association existe à travers une quarantaine de comités dont deux en Rhône-Alpes, l'un à Valence dans la Drome et l'autre à Ferney-Voltaire dans l'Ain.

2) Des cris de femmes : l'exemple de Keny Arkana

Keny Arkana ou l'expression d'une colère positive, fédératrice, porteuse d'espoir et de changement dans les « cités »

Keny Arkana est devenue l'une des plus grandes rappeuses françaises de ce début de siècle. Née en 1983, originaire d'argentine, Keny Arkana vit une enfance tumultueuse à Marseille et sera placée dans de nombreux foyers desquels elle fuguera à plusieurs reprises par besoin de liberté, rejetant le fait de rester enfermée. En 1996, à l'âge de 13 ans, Keny Arkana commence à rapper ses premiers textes et ses camarades de foyer sont ses premiers spectateurs. Elle va se faire connaître dans l'underground, à la Friche de la Belle de Mai et intégrer successivement deux collectifs : Mars Patrie et État-Major. Vont ensuite s'enchaîner de nombreux Mix-tapes, concerts ou encore émissions de radio qui lui permettront de se faire connaître. L'ensemble de ce travail se concrétisera en 2003 par la sortie du Mix-tape de l'État-Major. En solo depuis 2003, elle sort son premier maxi « Le Missile est Lancé », puis apparaît en décembre 2004 sur la compilation « Om All Stars », au coté des plus grands artistes et groupes marseillais tels que IAM ou Psy 4 de la rime. Elle y interprète « Les Murs de ma ville », où elle rend un vibrant hommage à Marseille. Depuis, elle enchaîne les succès et affirme son identité et sa vision du monde à travers ses écrits.

Se qualifiant de citoyenne avant d'être artiste, elle participe en 2004 à la fondation du collectif La Rage du Peuple qui milite pour « une colère positive, fédératrice, porteuse d'espoir et de changement » dans les « cités ». Elle intervient ainsi dans de nombreux forums altermondialistes en Afrique et en Amérique du Sud. En novembre 2007, alors qu'elle poursuit sa tournée nationale « La Tête dans la Lutte », Keny Arkana interprète au Prix Constantin 2007 "Nettoyage au Kärcher". En 2008, elle fait la première partie de plusieurs concerts de Manu Chao et se produit dans de nombreux festivals comme les Eurockéennes. En 2009 elle lance son nouvel album « Désobéissance » où elle fustige l'établissement d'un Nouvel ordre mondial contre lequel elle appelle à la "désobéissance civile".



www.rap2france.com

Désobéissance Civile

Extrait de la chanson de Keny Arkana Album Désobéissance Avril 2008

Trop nombreux sont ceux qui ont oublié le passé
l'histoire de l'homme, une honte, faut-il te le ressasser ?
Le monde, une spirale où les mêmes erreurs sont retracées
à force de côtoyer l'horreur, nos coeurs sont devenus glacés.
Nous parlent que de profil, la condition de l'homme effacé
mondialisation et concurrence sont leur unique phrasé
les peuples unilatéralement écrasés, la création menacée
multinationales et croissance encrassées, leurs routes sur nos libertés
ils ont juré, craché qu'rien n'entravera la leur.

À l'heure où les dictatures sont cachées,
à cause de leurs profits immédiats, l'avenir est gâché.
Cette bande d'ingrats ont réduit la planète à un grand marché,
la loi des plus riches et beaucoup crèvent avant d'être âgés.
Protestations dîtes criminelles si tu les as outragés,
ils mentent lorsqu'ils disent que le mal-être n'est que passagé
puis s'étonnent quand la nature se rebelle comme un peuple enragé.
Ils disent être transparents alors que de sang, leurs mains sont tachées
déconseillent fortement d'avoir des idées trop engagées.
Accélération d'leur plan depuis qu'des avions se sont crashés
et toi, dis-moi dans quels sens dans ce système es-tu attaché?
Ils prêchent le blasphème et la vraie lumière se fait lyncher
tous nés la corde au cou, dans certains pays elle a lâchée,
parlent de justice alors qu'à la racine ils l'ont arraché.

Les plus gros s'engraissent sur la tête de ceux qui n'ont rien à mâcher.

Voilà le monde d'aujourd'hui, parait qu'leur plan a marché : nous ventent un progrès technique mais dans le fond à tout saccagé, parlent d'évolution quand notre humanité s'est faite hachée. Notre coeur ne bat plus vraiment et notre inconscient est fâché :stress, angoisse, cancers, dépressions, notre compte s'est chargé, mais on ne cherche pas la cause et les effets qu'on aimerait chasser "philosophie fast-food" pour que nos consciences soient terrassées, au nom de la dignité humaine, nous avons dit : "ASSEZ"

Troisième chapitre : la Politique de la ville, un voile sur la politique d'intégration à la française ?

1) Politique de la ville : une politique en perpétuelle évolution

Une approche globale des territoires

Partant du postulat que la concentration de l'exclusion dans certaines zones urbaines est négative pour l'intégration individuelle des habitants et la cohésion sociale et urbaine, la Politique de la Ville va s'efforcer de mettre en œuvre une politique de développement social et d'insertion - le quartier comme moyen de renouveler les politiques sociales - et de transformation urbaine et de mixité - le quartier comme lieu à valoriser par une requalification de l'habitat et des espaces extérieurs et un changement de sa composition sociale -.

Embrassant tous les aspects de la vie quotidienne, éducation, prévention, insertion, formation, emploi, santé, sécurité, culture et surtout habitat et aménagement urbain, la Politique de la Ville a permis d'expérimenter de nouvelles formes d'action publique, fondées sur une approche globale des territoires et une gouvernance assise sur le partenariat, l'engagement contractuel et la transversalité.

De fait, depuis la fin des années 1970, des dispositifs de réhabilitation des logements, de réaménagement urbain, de dessertes en transport en commun, de renforcement des moyens des établissements scolaires (ZEP), de prévention de la délinquance, de sécurité, d'emploi et de formation, d'animation sociale et culturelle et d'implantation d'activités économiques sont mis en œuvre. Plus récemment, les projets de renouvellement urbain recouvrent d'importantes opérations de démolition – reconstruction.

Ainsi, ces quartiers ont-ils fait l'objet d'une succession de politiques et de dispositifs, regroupés sous le terme de Politique de la Ville, qui si elles ont apporté de nettes améliorations en termes de cadre de vie, ne sont pas toujours lisibles et faciles à comprendre.

Les grandes étapes de la politique de la ville

- 1977 : Habitat et Vie Sociale, les prémisses (50 quartiers)
- 1982 : Développement Social des Quartiers (23, puis 148)
- 1988/89 : Développement Social Urbain (500)
- 1991 : Une politique de la ville plus large (LOV, DSU, loi Besson...)
- 1992/94 : Contrats de ville et Grands Projets Urbains (214 contrats, 15 GPU, 1500 quartiers)
- 1996 : loi Pacte de relance (700 ZUS, 350 ZRU, 44 ZFU)
- 1998/2000 : Contrats d'agglomération (250), de ville, Grands Projets de Ville (50), Opérations de Renouvellement Urbain (70)
- 1999/2000: Loi Solidarité Renouvellement Urbain, loi Chevènement, loi Voynet
- 2003 : loi de programmation sur la ville et la rénovation urbaine (751 ZUS, 40 nouvelles ZFU, 200 sites de l'ANRU)

«La politique de la ville en France : Intégration des populations ou valorisation des territoires ? »

C. Lelévrier -Journée « Perspectives de la politique de la ville »-décembre 2004 –

Centre de Ressources du Développement Territorial Haute-Normandie

Des années 1980 aux années 1990, ou de l'expérimentation à la maturité

L'histoire de la politique de la ville commence dans les années 1970, au moment où la construction des ZUP est en voie de se terminer, on s'interroge déjà sur leurs dysfonctionnements. Emerge alors une première procédure HVS Habitat Vie Sociale qui très vite sera remplacée par les contrats de DSQ -Développement Social des Quartiers. Les quartiers sont alors perçus comme des laboratoires où l'on va expérimenter de nouvelles politiques publiques et surtout un nouveau rôle de l'état, faire plus pour ceux qui ont moins développer une approche globale des territoires - travailler sur thématiques transversales en associant l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés, et ce sous une forme contractuelle associer les habitants et les inciter à être acteurs du changement. Dans leur conception, comme dans leur concrétisation le DSQ comme les ZEP - Zones d'Education Prioritaire qui seront créés dans la même dynamique, sont des politiques qui vont totalement révolutionner les modes traditionnels d'intervention de l'Etat. La décentralisation et les concepts proches de l'autogestion ou du développement endogène des territoires largement portés dans les années 1970 ne sont pas éloignés de ces évolutions.

À la fin des années 1980, la politique de la ville ressemble à un bouillonnement d'expérimentations dont il est difficile de tracer une ligne conductrice. On note toutefois une réelle mobilisation des acteurs locaux, probablement plus des professionnels que des habitants, et l'on mesure l'intérêt du travail partenarial territorialisé.

Cependant, les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés et les quartiers se caractérisent toujours par un cumul d'handicaps difficiles à enrayer. L'Etat va donc tenter de reprendre les choses en main. Il va mettre en place des dispositifs afin de mieux articuler le large éventail d'activités sectorielles déployées depuis plus d'une décennie. Il va ainsi reprendre un rôle d'impulsion et de contrôle, voter d'importantes lois et créer un ensemble de dispositifs particulièrement important au premier rang desquels la Délégation Interministérielle à la Ville puis le ministère de la ville.

De quartiers laboratoires aux quartiers symptômes, puis aux quartiers handicapés, l'approche des territoires a évolué et de fait, les politiques qui leur sont dédiées également. Les quartiers n'ont plus été considérés comme des morceaux de ville spécifiques où il est intéressant de permettre aux habitants de créer de nouvelles dynamiques en s'appuyant sur leurs caractéristiques de quartiers populaires et cosmopolites (période du DSQ). Avec le DSU, ils sont devenus des territoires dont il convient de rattraper le retard pour qu'ils s'insèrent dans la ville et pour que les habitants s'intègrent dans la société. Ce n'était donc plus une histoire de quartier, mais de ville. On a alors changé d'échelle et de projets de quartier, on a élaboré des contrats de ville d'agglomération. La Communauté urbaine de Lyon a été l'une des premières à s'engager dans un contrat de ville d'agglomération. Si le quartier reste le lieu de proximité et de participation, l'agglomération devient celui de l'articulation des politiques sectorielles. Dans les années 1990, c'est une vision duale de la société qui divise les populations entre inclus et exclus qui fonde l'élaboration des politiques publiques, c'est la grande époque de la lutte contre l'exclusion et l'élaboration de nombreux dispositifs favorisant l'intégration et l'insertion sociale et professionnelle. Sylvie Tissot, se basant sur une enquête réalisée à partir des Entretiens de la ville, publiés sous l'égide de la revue Esprit, insiste sur l'influence des sociologues du Centre d'analyse et d'intervention sociologique (CADIS), proche de la pensée d'Alain Touraine, qui vont imposer comme grille de lecture du social cette logique des intégrés et des exclus dans l'élaboration de cette action publique.

Les années 2000 ou celles de la remise en cause et des réorientations

En 2002, le rapport de la cour des comptes et les résultats de la mission d'évaluation sont saisissants. Les retards de ces quartiers ne se rattrapent pas : le taux de chômage est toujours plus important dans ces territoires qu'ailleurs, notamment chez les jeunes ; la réussite scolaire est moins importante ; les situations précaires sont toujours aussi nombreuses et l'insécurité toujours aussi forte. Par ailleurs, la participation citoyenne, présentée comme fer de lance du départ, est toute relative et, d'après Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, se réduit à un «complément local de la démocratie représentative : seuls certains acteurs, voire quelques groupes restreints, sont consultés, parfois sollicités et souvent instrumentalisés. »

L'idée commence à germer que ces territoires doivent faire l'objet de profondes mutations. Ils ne sont plus considérés comme des territoires devant rattraper un retard mais deviennent des territoires à casser pour permettre la construction de nouveaux quartiers ou la mixité induite par la requalification permettra de les « normaliser ».

Le 8 mai 2002, Jean-Louis Borloo succède à Claude Bartolone au ministère de la Ville, qui devient ministère délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine. Trois grandes priorités sont énoncées par le nouveau ministre : « casser les ghettos » urbains que sont devenus certains quartiers par un programme ambitieux de démolitions de barres et de reconstruction d'un habitat semi-collectif ou individuel ; favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle, développer les services à la population et l'activité dans les quartiers ; simplifier les procédures, en soutenant les initiatives et les partenaires, communes ou associations. Ces orientations se retrouveront dans la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

Le Programme National de Rénovation Urbaine, la création de l'ANRU et de l'Acsé, et la mise en œuvre des CUCS et des GPV

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué par la loi du 1er août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine prévoit un effort national sans précédent de transformation des quartiers fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou présentant les mêmes difficultés socio-économiques (article 6). Cela se traduit par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux, la démolition de logements pour cause de vétusté ou pour une meilleure organisation urbaine de logements, ou le développement d'une nouvelle offre de logements.



L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est alors créée pour mettre en œuvre le Programme National de Rénovation Urbaine en approuvant des projets globaux qu'elle finance sur des fonds publics et privés. L'Agence apporte son soutien financier aux collectivités locales, aux établissements publics et aux organismes privés ou publics qui conduisent des opérations de rénovation urbaine. A l'horizon 2013, environ 500 quartiers répartis dans la France entière seront rénovés améliorant le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants.

L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (Acsé) a été créée par la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances pour renforcer l'action de l'Etat en faveur des habitants des 2 213 quartiers de la Politique de la Ville et pour promouvoir l'égalité des chances et la diversité. Elle contribue à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

L'ACSE - Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances

L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances est chargée de mettre en œuvre des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle s'est vu confier à cet effet, la gestion des crédits spécifiques d'intervention à compter du 1er janvier 2007, soit 305 millions d'euros.

Faisant suite à la création de l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine), la création de l'Acsé constitue l'occasion de mieux piloter, mieux suivre et mieux évaluer les financements alloués par l'Etat aux projets de développement économique et social des quartiers en difficulté, projets contractualisés avec les collectivités territoriales dans le cadre renouvelé des contrats urbains de cohésion sociale, négociés à la fin de l'année 2006.

La mise en place de l'agence est en effet intervenue concomitamment à la renégociation des contrats de ville qui parvenaient à échéance.

480 contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) ont été élaborés, pour une durée de trois ans, en ciblant cinq champs prioritaires : l'accès à l'emploi et le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la réussite éducative, la prévention de la délinquance et la citoyenneté, la santé. Ils prennent également en compte, de manière transversale, les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations; à ce titre les crédits consacrés aux contrats de ville par l'ex-Fasild, ont été transférés aux préfets de département délégués de l'agence, de manière à assurer une cohérence d'intervention sur les territoires prioritaires des contrats urbains.

www.lacse.fr

L'ANRU et l'Acsé travaillent ensemble pour tenter de garantir une cohérence d'intervention entre le volet « urbain » et le volet « humain » de la Politique de la Ville.

Au plan territorial, les préfets sont les délégués des deux agences et les contrats urbains de cohésion sociale sont le lieu de définition d'un projet global.

Au plan national, les deux agences travaillent sur un programme d'action commun autour de deux actions pilotes : le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics, en faveur de l'emploi des habitants, et la mobilisation des équipes de réussite éducative autour des opérations de rénovation urbaine qui touchent le bâti scolaire ou entraînent, du fait des relogements, des ruptures de parcours scolaire.

C'est le secrétariat général du Comité Interministériel à la Ville (CIV) qui assure la tutelle de l'Acsé et de l'ANRU.

Espoir banlieues

La Politique de la Ville se poursuit à travers le plan « Espoir banlieues » initié par la secrétaire d'Etat à la ville, Fadela Amara. Egalité des chances, éducation, sécurité, transports, social, le président de la République a détaillé, le 8 février 2008, sa politique en faveur des banlieues, "priorité du quinquennat". Il en appelle à une "révolution des mentalités" et souhaite donner à tous "les moyens d'étudier et d'entreprendre". C'est tout l'enjeu du plan « Espoir banlieues ».



Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la

Politique de la Ville - www.espoir-banlieues.fr

« Espoir Banlieues marque un tournant dans la politique de la ville. C'est une nouvelle dynamique, le nouveau souffle dont tous les acteurs avaient besoin. C'est un vrai changement de méthode.

D'abord sur la forme. Pour la première fois, un président de la République, Nicolas Sarkozy le 8 février dernier, s'est engagé de façon ferme sur le sujet et a déclaré que cette politique était une priorité nationale.

« Priorité nationale ». Les mots sont forts et marquent une véritable volonté de changement de la part du président. L'attente est forte, sur le terrain. Nos ambitions également. C'est pour cela que nous avons décidé d'appeler cette dynamique « Espoir banlieues ».

Sur le fond, l'emploi, le désenclavement et l'éducation sont les trois priorités du gouvernement, déclinées sur le terrain par des mesures concrètes. Mais, vous le savez, améliorer la vie des habitants suppose un travail de longue haleine sur tous les autres leviers : je veux parler du cadre de vie, de la sécurité, de la culture...

La mise en œuvre de ces mesures nécessite une nouvelle gouvernance, autrement dit d'adapter nos administrations et de réformer nos pratiques pour mieux répondre aux exigences de nos concitoyens.

C'est pour cela que le président veut impliquer tout le monde. Chaque ministre va désormais mobiliser son administration et ses moyens pour les quartiers populaires. Et je veille à ce que cela se concrétise au plus vite ».

Fadela Amara Extrait du mot d'accueil de la secrétaire d'Etat sur le site d'Espoir Banlieue www.espoir-banlieues.fr

Des éléments de bilan

Aujourd'hui la mise en œuvre des différents dispositifs de la Politique de la Ville n'a pas produit les résultats escomptés. La requalification urbaine comme les nombreux programmes de réhabilitation des logements n'ont pas vraiment permis d'inverser l'image de quartier dégradé collé aux grands ensembles d'habitats sociaux. Le renforcement des moyens aux établissements scolaires classés en ZEP, l'aide aux associations pour la mise en œuvre d'actions collectives ou encore la mise en œuvre de nombreux dispositifs d'insertion professionnelle (mission locale - PLIE - Maisons de l'emploi - Atelier pédagogique personnalisé - Entreprises d'insertion - création de parcours d'insertion - divers contrats spécifiques (jeunes, chômeurs longue durée...) les emplois ville puis les emplois jeunes – les clauses d'insertion intégrées dans les marchés publics...) n'ont pas réussi à produire massivement les changements escomptés. Ces mesures spécifiques pour professionnelle des populations de ces quartiers ont pu même apparaître progressivement comme « ségrégatives » : aux gens des beaux quartiers les relations directes avec le monde du travail et aux personnes des banlieues les dispositifs intermédiaires de tri et de maintien dans des emplois précaires!

Cependant, la Politique de la Ville a permis à l'Etat et aux collectivités locales, mais aussi aux bailleurs et aux associations locales, d'innover et d'expérimenter de nouveaux modes d'intervention publique. Au cœur de ces pratiques figurent les principes d'approche globale et transversale des territoires, d'intervention contractualisée et de travail partenarial, de prise en compte des spécificités locales et d'élaboration d'outils particulièrement adaptés aux grands ensembles d'habitats sociaux à l'exemple des régies de quartiers, des maisons de justice ou des PIMMS. Par ailleurs, le soutien à l'activité commerciale et aux services, le réaménagement des espaces extérieurs ou encore la réhabilitation du bâti n'aurait probablement pas été aussi importants sans l'affirmation d'une politique comme la Politique de la Ville.

De plus les politiques conduites aujourd'hui par L'ACSE et l'ANRU, notamment à travers les GPV permettent la mise en œuvre de véritables transformations urbaines des quartiers dans une volonté de reconnaissance de ces territoires comme des quartiers intégrés à la ville. L'exemple de l'agglomération lyonnaise est d'ailleurs exemplaire en ce domaine.

2) La politique de la Ville dans l'agglomération lyonnaise

Les Grands Projets de Ville (GPV) du Grand Lyon

Les cinquante Grands Projets de Ville (GPV) mis en œuvre sur le territoire national représentent l'outil contractuel le plus ambitieux de la Politique de la Ville pour changer la physiologie des quartiers et, à l'échelle de la ville, garantir une plus grande mixité des territoires.

Extrait de l'interview de Maurice Charrier Vice Président du Grand Lyon délégué à la Politique de la Ville – 2009

Les Grands Projets de Ville sont-ils enfin les meilleurs dispositifs de la politique de la ville ?

Les GPV, comme les GPU, sont effectivement de bons outils. Il y a deux excellents ministres de la Ville, Claude Bartolone et Jean Louis Borloo, ils sont venus à Vaulx-en-Velin, d'ailleurs tous les ministres de la Ville sont venus à l'exception de Bernard Tapie dont j'ai refusé la visite. L'intérêt de la politique soutenue par ces ministres et qui se concrétise à travers les GPV réside dans l'approche globale du territoire qui est préconisée. Un GPV est un projet intégré qui joue sur l'équilibre entre les enjeux d'agglomération et ceux de proximité et qui conjugue les interventions en matière d'habitat, de transport en commun, de désenclavement, d'économie et en même temps ce qui relève des politiques sociales, de l'emploi et de l'insertion. Au travers des GPV, la Politique de la Ville a pris toute sa dimension y compris celle d'interpeller. Les enjeux de la Politique de la Ville devraient en effet être mieux entendus par le gouvernement et par les différents ministères de droit commun. Il est en effet regrettable que la Politique de la Ville ne soit pas mieux placée dans l'architecture gouvernementale. Nous ne vivons pas une crise conjoncturelle, mais durable. La Politique de la Ville ne se limite donc pas dans le temps comme on aurait pu le penser et l'espérer à une époque. Elle permet d'établir des diagnostics partagés, de définir des objectifs et les moyens à mettre en œuvre ainsi que les processus d'évaluation et la méthode est intéressante. Mais nous devrons plus et mieux associer le droit commun dans l'élaboration des prochains CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). On a trop tendance à se heurter par exemple avec l'Education Nationale à des orientations contradictoires lorsque d'un côté on soutient des actions d'aide comme Coup de pouce et que de l'autre on supprime les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Les GPV sont de bons outils, mais il demeure d'importantes marges de progression pour que demain, la Politique de la Ville soit encore plus efficace, à la réelle hauteur des enjeux.

Extrait de l'interview de Maurice Charrier, 2009, millénaire3.com

Conformément aux ambitions de la loi sur la rénovation urbaine d'août 2003, le Grand Projet de Ville de l'agglomération lyonnaise a pour objectif d'offrir aux "Grands Lyonnais" un meilleur équilibre en matière d'habitat et de qualité de vie dans les différents quartiers de l'agglomération. Concrètement, le programme défini avec l'ANRU comprend un volet global habitat pour assurer la reconstitution de l'offre locative sociale à l'échelle de l'agglomération, et quatre projets sur chacun des grands quartiers en difficulté, Lyon La Duchère, Rilleux La Pape, Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Le Grand Projet de Ville de l'agglomération lyonnaise concerne au total 75 600 habitants, soit 7 % de la population du Grand Lyon, et 29 000 logements (dont 83 % en logements sociaux).

L'ensemble a fait l'objet de cinq conventions, une pour chaque site et une convention globale au titre de l'agglomération annexée à chacune d'entre elles. Ces conventions ont été signées par l'ensemble des partenaires, en présence du Ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, le 13 mai 2007. L'ensemble du coût des programmes s'élève 723 millions d'euros.

GPV

A Lyon La Duchère, la première phase de cette restructuration complète du quartier porte sur le désenclavement et l'amélioration de la desserte interne, la démolition de 742 logements, la recomposition d'un centre commercial, la réhabilitation de 1150 logements, des opérations de résidentialisation, la mise en valeur du site paysager, la requalification des espaces publics, la reconstruction d'un groupe scolaire accompagné de la valorisation de nombreux équipements publics.

A Rilleux La Pape, le projet porte sur le réaménagement des quartiers Velette et Semailles. Il engage la réalisation de nouveaux logements, des démolitions et des réhabilitations, la restructuration d'un centre commercial, l'aménagement et la création d'espaces publics, la rénovation de groupes scolaires et la construction d'une MJC.

A Vaulx-en-Velin, il s'agit de poursuivre les importantes opérations de restructurations urbaines déjà engagées, en matière de voiries, d'aménagement et de création d'espaces publics..., de conduire des réhabilitations, d'intervenir dans le cadre d'un plan de sauvegarde sur des logements en copropriété.

A Vénissieux, cinq secteurs sont concernés: Montmouseau, Démocratie Darnaise, Venissy, Amstrong et Cerisier. S'agissant du volet habitat, 710 démolitions sont prévues pour une reconstitution de 780 sur site - dont 490 logements sociaux - et 229 hors du site, 1800 réhabilitations et 3000 résidentialisations seront réalisées.

La convention avec la Communauté urbaine du Grand Lyon assure la reconstitution de l'offre locative sociale au niveau de l'agglomération. Elle engage à la production de logements sociaux, pour reconstituer les logements qui feront l'objet de démolitions, complétée par la construction de logements sociaux supplémentaires, et ce, au rythme de 600 par an sur la période 2004-2008. Elle met en œuvre la volonté de rééquilibrer le parc de logements sociaux à l'échelle de son territoire grâce à l'expression de la solidarité intercommunale.

www.anru.fr

« Le Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin est d'abord le projet d'une ville pour ses habitants »

Interview de Frédéric Schmidt, directeur du Grand Projet de Ville (GPV) de Vaulx-en-Velin - 2009

Vaulx-en-Velin est une ville de plus de 40 000 habitants qui est occupée par plus de 55% d'espaces verts (Zone de captation des eaux pour Lyon, grand parc de Miribel Jonage, importante zone maraîchère et, dans une moindre mesure, de divers parcs et jardins). Vaulx-en-Velin était encore un petit village à proximité des zones maraîchères dans la première partie du vingtième siècle. Elle doit son développement notamment à l'usine hydro-électrique et surtout à l'usine de textile « TASE », puis à la construction de la ZUP dans les années 1970 et au développement de ses zones industrielles. Vaulx-en-Velin, qui abrite plus de 62% de logements sociaux a connu des émeutes en 1990 qui, largement médiatisées, ont conforté la ville dans une image de banlieue « à éviter ».

Cependant, les Vaudais sont plutôt attachés à leur ville qu'ils jugent agréable à vivre, et cette dernière s'est progressivement transformée ces dernières années notamment à travers la création d'un nouveau centre ville et plus récemment par la création d'un nouveau pôle de centralité d'agglomération autour d'un grand centre commercial à ciel ouvert, un important complexe de cinéma, l'hippodrome et un parc de loisirs : le « Carré de Soie ». D'une manière générale, c'est aux quatre coins de la ville qu'aujourd'hui on croise des grues, signe manifeste d'une ville en complète restructuration et dont l'attractivité ne cesse de s'accroître.

Le Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin dirigé par Frédéric Schmidt est l'un des plus importants GPV de la région Rhône-Alpes. Il comprend deux zones urbaines sensibles (ZUS), couvre une grande partie de la ville (notamment le nouveau centre) et concerne plus de 75% de sa population.

Comment qualifiez-vous Vaulx-en-Velin aujourd'hui?

Vaulx-en-Velin est une ville populaire et conviviale où les gens sont avenants, et où l'on se parle. C'est une ville où le vivre ensemble est une réalité. J'ai connu des quartiers d'habitat social dans le huitième arrondissement de Lyon, Mermoz, les Etats-Unis ou Langlet-Santy, qui sont aussi des quartiers conviviaux, mais à Vaulx-en-Velin, c'est toute la ville qui porte cette ambiance. Au-delà des différents quartiers, on sent un très fort attachement des habitants à leur ville, à l'identité Vaudaise. Dans le cadre du relogement opérationnel dans le parc social, plus de 70% des ménages souhaitent rester à Vaulx-en-Velin. Et puis, c'est une ville qui se reconstruit à travers un important projet urbain qui se concrétise progressivement. Des immeubles sont démolis pour permettre la construction de bâtiments bordant les nouvelles rues. La ville se redessine à travers le projet d'urbanisme conçu avant tout pour les habitants.

L'objectif d'un GPV n'est-il pas d'abord de créer de la mixité sociale par la démolition de logements sociaux au profit de la construction d'immeubles en accession à la propriété pour attirer de nouvelles populations ?

Certes, un des objectifs du GPV est de créer une plus grande mixité sociale. L'idée générale est effectivement d'abaisser le taux de plus de 60% de logements sociaux par un rééquilibrage entre logement social et logement privé. Cependant, à Vaulx-en-Velin, ce qui est avant tout recherché à travers le GPV, c'est d'offrir des possibilités d'accession à la propriété aux Vaudais, et ainsi de faciliter les itinéraires résidentiels et de ne pas figer les situations. Avant, lorsque les Vaudais voulaient acheter un logement, ils étaient contraints de quitter la ville, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous n'avons pas de chiffres précis, mais on le voit bien, les acheteurs des nouveaux logements sont d'abord des Vaudais. Ce sont aussi des personnes qui découvrent les atouts de la ville en venant travailler dans les différentes entreprises et zones d'activités qu'elle abrite, et qui désormais peuvent s'y installer. Et, il est vrai aussi que la ville attire de nouveaux habitants du fait des coûts d'achat particulièrement intéressants grâce notamment à la TVA à 5,5%, grâce à sa localisation par rapport aux grands axes routiers et aux facilités de transport en commun, et à l'image que les premières opérations de requalification renvoient : petits immeubles modernes à taille humaine, dynamisme commercial, végétalisation importante, rues larges et agréables...

Pourquoi le GPV de Vaulx-en-Velin est-il considéré comme une réussite et quels enseignements peut-on en retirer pour le devenir de la Politique de la Ville ?

Le GPV de Vaulx-en-Velin est d'abord le projet d'une ville pour ses habitants. Et ce projet est porté par une forte autorité et ce depuis longtemps. Car le Maire, Maurice Charrier, qui vient de démissionner de ses fonctions, n'y est pas pour rien. Il a offert à la ville et à ses projets une vision et une stabilité politique dans la durée, ainsi qu'une prise en compte et reconnaissance permanente de la population. Cet élément de stabilité est fondamental, car une ville a besoin de temps pour se transformer et le GPV s'inscrit dans ce temps, dans ce long processus de transformation de la ville engagé il y a prés de 30 ans. Cette démarche est par ailleurs portée par un partenariat fort, probablement aussi riche de cette antériorité. L'enjeu sera de garantir une durabilité aux opérations qui se réalisent aujourd'hui. Il faudra notamment être vigilants sur la gestion et l'entretien des nombreux espaces publics et des jardins que l'on aménage à l'heure où les moyens diminuent. Nous devrons faire preuve d'imagination et d'innovation. Des marges de progrès demeurent aussi quant à l'ingénierie de tels projets, là aussi il faudrait innover et inventer des procédures de gestion d'opérations plus simples et moins consommatrices en temps. Enfin, et surtout, des outils comme les GPV ne peuvent répondre seuls aux problèmes profonds de la société. Si les gens n'ont pas de travail ou pas de salaires décents, si les ménages n'ont qu'un très faible pouvoir d'achat, si les jeunes n'ont pas d'espoir en l'avenir, alors tout intéressants qu'ils soient, les GPV seront voués à l'échec. Les GPV sont un outil de la Politique de la Ville, mais la vie dans les banlieues dépasse largement le champ de la Politique de la Ville.

Interview de Frédéric Schmidt, 2009, millénaire3.com

La Duchère un Grand Projet de Ville, un grand projet pour la Ville

Le GPV de la Duchère est l'un des grands projets prioritaires de la Ville et du Grand Lyon. La Duchère est un quartier emblématique de la ville. À Lyon il y a trois collines, celle qui travaille (la Croix Rousse), celle qui prie (Fourvière), et la Duchère. Construits dans les années 60 en réponse à une crise aiguë du logement au sein de l'agglomération lyonnaise, les plus de 5000 logements, dont 80% de logements sociaux, abritaient, en 2003, 12 500 habitants contre plus de 20 000 quelques années auparavant. Victime des mêmes évolutions qu'une grande majorité des grands ensembles d'habitats sociaux depuis les années 1970, la Duchère a fait l'objet depuis 1986 de différents dispositifs dans le cadre de la Politique de la Ville (DSQ, DSU, GPU), mais sans que ceuxci atteignent les résultats escomptés.

Aussi, en 2003, pour améliorer les conditions de vie des habitants et transformer l'image du quartier, il a été décidé de mettre en œuvre un projet urbain plus ambitieux de restructuration du quartier.

Celui-ci a pour objectifs la création d'une centralité à l'échelle du quartier ; la valorisation du cadre paysager et la création d'une nouvelle voie Est- Ouest pour mieux relier le quartier au tissu urbain de l'ouest lyonnais.

Le projet de Renouvellement urbain prévoit également une plus grande mixité sociale et des activités par l'implantation de nouveaux équipements publics, de commerces et d'activités économiques et par un important programme de démolition de logements sociaux (afin de ramener le taux de 80% à 55%) et de reconstruction de logements en accession à la propriété (libre et sociale), en locatif libre et intermédiaire (1700 logements démolis et autant de reconstruits).

Ainsi le GPV a pour objectif d'opérer une restructuration urbaine, mais aussi de recréer une mixité sociale. Et si la Duchère est un GPV, elle fait partie aussi des grands projets d'agglomération au même titre que les berges, Confluence ou encore le Carré de Soie.



La colline de la Duchère, vue d'avion / Le Grand Projet de Ville Photographie site du Grand Lyon www.gpvlyonduchere.org

« Le Programme National de Rénovation Urbaine a permis de faire des quartiers d'habitat social des quartiers comme les autres en rendant possible leur mutabilité. »

Extrait de l'interview de Bruno Couturier, directeur du Grand Projet de Ville de La Duchère

Concrètement comment en est-on arrivé à envisager un tel projet de recomposition urbaine et sociale de la Duchère et quels sont les principes et les objectifs qui ont prévalu dans la définition du GPV?

...le Grand Projet de Ville de la Duchère est fondé sur un principe de restructuration urbaine qui permette à la fois de requalifier le quartier et de recréer les conditions de la mixité sociale.

Le GPV est-il enfin le dispositif à la hauteur des ambitions de la politique de la ville? Le devenir des grands ensembles d'habitats sociaux doit-il passer par l'éradication de ce qu'ils étaient?

Certaines communes prônent dans le cadre du renouvellement Urbain la devise « du passé, faisons table rase ». Ce n'est pas le cas à la Duchère. L'objectif n'est pas de rayer, de raser, de démolir, mais de construire à partir des qualités du site et des dynamiques locales. Nous sommes à la Duchère dans une démarche de valorisation, avec notamment la réhabilitation des copropriétés, et de démolition pour reconstruire des immeubles de plus grande qualité pour améliorer encore la vie des habitants. Le principe de démolition bouscule les modes de penser car il est en fait assez récent. Jusqu'en 2002, il était interdit de démolir dans le cadre de la Politique de la Ville, le sujet était tabou. Or historiquement la ville est faite de mutations. Le Programme National de rénovation Urbaine (GPV et ORU) a permis de faire des quartiers d'habitat social des quartiers comme les autres en rendant possible leur mutabilité.

Nous sommes loin d'une idée d'éradication car nous sommes dans une démarche de projet urbain où les démolitions sont un moyen de faire évoluer le quartier sur lui-même. On ne rase pas tout, on fait évoluer le quartier en reconstruisant selon un nouveau plan de composition urbaine. C'est pourquoi nous ne parlons pas de rénovation, mais de renouvellement urbain.

À termes, en 2013, le pourcentage de logements sociaux ne devrait plus être de plus de 80%, mais de moins de 60%. Toutefois la majorité des logements seront encore des logements sociaux, ce pourcentage est-il suffisant pour créer une véritable mixité sociale? Les promoteurs préconisent une répartition de 70% de logements privés et de 30% de logements sociaux. Au terme du projet nous devrions nous situer à 55% de logements sociaux ce qui fera que la Duchère restera un quartier populaire, mais où nous aurons une mixité de l'habitat et donc une diversité des catégories socio-économiques.

En fait, le GPV va permettre de récréer la mixité qui existait lors de la livraison des immeubles dans les années 1960, les familles françaises, étrangères ou d'origine étrangère, cohabiteront avec les jeunes ménages de toute catégorie ethnique et sociale en attente de situation stable. Le GPV n'est-il pas un processus de réinvention des quartiers populaires ?

C'est vrai que les jeunes ménages qui arrivent aujourd'hui ont un profil proche de celui des ménages des années 1960 en terme d'âge et de situations professionnelles. On parle de quartier mixte plus que de mixité de population. Mais la Duchère est aussi attractive par son image de quartier « populaire ».

Quelles sont, à votre avis, les précautions à prendre pour que cette mixité perdure ?

Les nouveaux accédants à la propriété, sont, à 85%, occupants de leur logement et ils doivent rester un certain nombre d'années pour ne pas avoir à payer de plus value en cas de revente. Ce sont deux éléments stabilisateurs. Mais, la mixité dépendra de l'intégration des nouveaux habitants qui passera sans doute par leur implication dans la vie locale et les associations. Il faudra continuer à être irréprochable dans l'entretien et la gestion du cadre de vie et dans la poursuite de l'amélioration des services.

Par ailleurs, le centre social du Plateau, vient en appui à la création de collectifs dans les nouveaux immeubles pour les aider à s'organiser, à se défendre, mais aussi pour organiser des événements à l'exemple de la fête des voisins. C'est un gage de réussite pour le vivre ensemble et pour que perdure la mixité que de créer des relations et un dialogue entre les copropriétaires et les syndics, les locataires et les bailleurs, les habitants et les associations, et bien sûr les habitants entre eux.

À votre avis, la mixité urbaine, ainsi imposée par les GPV ou par la création de logements sociaux dans les nouveaux programmes d'habitat pour atteindre progressivement l'objectif de 20 % de logements sociaux dans les villes qu'exige la loi SRU, est-elle une garantie de mixité sociale?

La mixité urbaine n'entraîne pas forcément de mixité sociale. La mixité sociale, ça s'organise et ça nécessite un suivi et un accompagnement des nouveaux habitants. Par rapport aux ZAC classiques nous avons à la Duchère les moyens d'accompagner cette appropriation du guartier par ses nouveaux habitants.

Extrait de l'interview de Bruno Couturier, 2009, millénaire3.com

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise



Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009 a pour vocation de développer une stratégie en faveur de la cohésion territoriale de l'agglomération afin de lutter contre les ségrégations urbaines et sociales. Il formalise l'engagement de l'État, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE), de la Région Rhône-Alpes, du Département du Rhône, de la Communauté Urbaine de Lyon, des communes de l'agglomération pour développer une stratégie en faveur de la cohésion territoriale du territoire, ceci afin de lutter contre les ségrégations urbaines et sociales. Sont également associés à cette démarche les partenaires des collectivités signataires : l'Association des Bailleurs et Constructeurs du Rhône (ABC HLM), la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon (CAF), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage (SYMALIM).

Trois axes fondateurs traversent ce contrat, la participation des habitants, l'intégration des migrants et la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Par ailleurs celui-ci s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Trois objectifs stratégiques sont poursuivis à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération lyonnaise :

- Un enjeu de valorisation des potentiels de développement que représentent - pour l'agglomération lyonnaise - les populations concernées
- Une stratégie de mixité à élargir
- Un objectif de réduction des écarts constatés entre les caractéristiques socio-économiques des populations des territoires prioritaires et le reste de la ville.



Les quartiers retenus au titre de la politique de la ville sont définis en trois catégories. La première concerne les quartiers dans lesquels une intervention massive et coordonnée est indispensable. L'essentiel des crédits spécifiques sont mobilisés sur ces territoires, en prenant en compte les charges et les Ressources des collectivités contractantes. La catégorie 2 concerne les quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques sont moindres, mais pour lesquels la mobilisation de moyens spécifiques au-delà des moyens de droit commun est nécessaire. Et la catégorie 3 regroupe les quartiers où les actions à mettre en œuvre relèvent d'avantage de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun.

Quartiers de catégorie 1

Bron Parilly (siteANRU) Bron Terraillon (extension) (site ANRU) Fontaines-S/S Norenchal (site ANRU) Givors Centre (site ANRU) Givors Les Vernes (site ANRU) Lyon 1er Pentes-Croix Rousse Lyon 3ème Moncey Lyon 8ème Langlet Santy Lyon 8ème Mermoz (site ANRU) Lyon 9ème La Duchère (site ANRU) Meyzieu Mathiolan Oullins LaSaulaie Pierre Bénite Haute Roche Rillieux La Pape Rillieux Ville Nouvelle (site ANRU) Saint-Fons Arsenal M.bleues Grde terres (site ANRU) Saint-Fons LesClochettes Saint-Priest Centre(siteANRU) Saint-Priest Bel Air Vaulx en Velin ex ZUP-Grappinière Petit Pont (site ANRU) Vaulx en Velin Vaulx en Velin Sud Vénissieux MaxBarel Vénissieux Les Minguettes (site ANRU) Villeurbanne Bel Air/Les Brosses (site ANRU)

Villeurbanne Saint Jean

Quartiers de catégorie 2

Brignais Les Pérouses Caluire Cuire le Bas **Décines** La Berthaudière (extension) Décines LePrainet Décines La Soie Montaberlet Feyzin Les Razes Feyzin Vignettes-Figuières Grigny Vallon/Jayon Lyon 5ème Ménival-Sœur-Janin-Jeunet Lyon 7ème Gerland Cités **Sociales** Lyon 7ème Guillotière (extension) Lyon 8ème Etats-Unis-Pressensé Lyon 9ème Cités sociales Meyzieu Les Plantées Mions Joliot Curie Neuville S/S Quartiers Nord **Oullins LeGolf** Saint Genis Laval Basses **Barolles** Saint Genis Laval Champlong Saint-Priest Beauséjour Villeurbanne LesBuers Villeurbanne JacquesMonod

Villeurbanne Tonkin

Quartiers de catégorie 3

Brignais LaCompassion Caluire Montessuy Caluire Saint Clair Ecully SourcesLePérollier Fontaines-S/S Les Marronniers (extension) Givors Thorez **Irigny Yvours** Lyon 8ème Moulin à vent Lyon 9ème Vaise La Mulatière Le Confluent La Mulatière Le Roule/Le Bocage Oullins Ampère Rillieux La Pape La Roue Saint-Priest La Gare Garibaldi Vénissieux Joliot CurieAccacias Vernaison LePéronnet

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale bénéficie des moyens de droit commun des programmations budgétaires de chacun des signataires et qui sont affectés à la réalisation des actions et objectifs inscrits au contrat, ainsi que de moyens spécifiques identifiés par un certain nombre de partenaires.

État	Région	Conseil Général	Grand Lyon
33,26 M €	18,75 M €	26,9 M €	23,3 M €

Au-delà du contrat, et ce qui fait la force de la politique de l'agglomération lyonnaise, c'est le maillage de l'intervention dans ces territoires avec l'intervention de la collectivité dans le domaine des transports collectifs, mais aussi avec les grands projets structurants dans une conception de la ville repensée. Une ville qui ne fonctionne pas uniquement par cercles concentriques, mais aussi par multipolarité avec une répartition harmonieuse de pôles de centralité également à relier entre eux.

Ainsi, dans l'agglomération lyonnaise, la Politique de la Ville s'est accompagnée d'une réelle volonté politique de désenclavement des quartiers par un développement des réseaux de transport en commun.

Vous dites fièrement que Vaulx-en-Velin n'est plus une banlieue mais une ville du Grand Lyon. Pour vous qu'est-ce qu'une ville ordinaire du Grand Lyon?

« Il y a trente ans nous étions peut-être au ban du lieu. Les grandes lignes de transport en commun s'arrêtaient au périphérique. Lorsque j'ai été invité à l'inauguration du terminus du T1 à la DOUA, j'ai dit à Jean Claude Gayssot, pourtant un ami, que je n'y participerai pas, que j'attendais que les lignes de TC traversent le périphérique. Aujourd'hui, c'est fait, Vaulx-en-Velin est directement relié au centre de l'agglomération. C'est probablement un des marqueurs forts de reconnaissance des Vaudais. Nous ne sommes plus à l'écart, placés en dehors. Nous sommes une commune qui participe de l'agglomération. Et si Vaulx-en-Velin bénéficie de la proximité de Lyon et de sa dynamique, Lyon a de la chance d'être à côté de communes comme celle de Vaulx-en-Velin qui représente un fort potentiel de développement. Vaulx est une ville de l'agglomération, populaire, fière de l'être, qui le restera et c'est bien. Une ville populaire, c'est une ville d'échanges, une ville interculturelle, une ville qui favorise les réussites. »

Extrait interview Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin 2009, millénaire3.com



« Nos spécificités doivent alimenter l'Universel et non pas contribuer aux particularismes et au communautarisme »

Aimé Césaire

La Politique de la Ville est devenue une véritable politique d'agglomération qui traverse l'ensemble des thématiques communautaires d'intervention.

Si la participation des habitants est l'un des axes retenus dans le cadre de la Politique de la Ville depuis le début et sa mise en place au début des années 1980, les questions du développement durable, de la santé, ou encore de la lutte contre les discriminations se sont progressivement imposées. Sur ce dernier point, l'introduction du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009 par une pensée d'Aimé Césaire est en ce sens symptomatique : « Nos spécificités doivent alimenter l'Universel et non pas contribuer aux particularismes et au communautarisme ».

Cette introduction reflète parfaitement l'évolution du sens de la Politique de la Ville par sa conjugaison avec la politique de lutte contre les discriminations.

3) La lutte contre les discriminations devient le thème prioritaire de la Politique de la Ville

Depuis plus de 30 ans, les grands quartiers d'habitats sociaux interrogent l'Etat et les collectivités locales. Ces quartiers, qui abritent une majorité de populations étrangères ou issues de l'immigration, renvoient directement les pouvoirs publics à la question de l'intégration et de l'égalité des chances. De fait, la question des grands quartiers d'habitat social est inséparable de celle de l'intégration des populations issues de l'immigration, notamment maghrébine.

« Cette démarche (la Politique de la Ville) n'est pas sans ambigüité dès lors que l'attribution de subventions, de moyens d'encadrement social et policier supplémentaires, peut finalement apparaître comme une solution à moindre coût pour tenir le problème de la concentration des immigrés à distance du reste de la ville. On pratique alors ce que les américains appellent « dorer le ghetto ». »

Les sciences économiques et sociales - Quand la ville se défait

D'une manière générale en France, et au-delà de l'affirmation d'une volonté d'intervention dans les territoires de la Politique de la Ville, les années 2000 seront les années de lutte contre les discriminations.

	ZUS 1990	ZUS 1999	France 1990	France 1999
Population totale M	4.7 M	4.4 M	56.6 M	58.5 M
Jeunes (moins de 20 ans) %	33.4	31.5	26.5	24.6
Etrangers %	18.6	16.5	6.3	5.6
Sans diplôme (plus de 15 ans) %	39.3	33.1	29.1	20.0
Chômeurs %	18.9	25.4	10.8	12.8

«La politique de la ville en France : Intégration des populations ou valorisation des territoires ? »

C. Lelévrier - Journée « Perspectives de la politique de la ville »-décembre 2004 –

Centre de Ressources du Développement Territorial Haute-Normandie

Si ces quartiers se « ghéttoïsent » et que leurs populations partagent avec les précaires et les immigrés de plus en plus dispersés dans les villes, un sentiment d'injustice et de relégation, la question ne se pose plus seulement en termes de territoire, mais aussi en termes de cohésion sociale.

Si, malgré trente années de politique de la ville, le chômage et notamment le chômage des jeunes est toujours aussi important dans les grands quartiers d'habitats sociaux, c'est bien parce que leurs populations sont tenues à l'écart de l'emploi. La lutte contre les discriminations s'impose alors comme une thématique prédominante. Cet objectif politique va se concrétiser à travers notamment la création de l'observatoire des discriminations en décembre 2003 et de la HALDE (haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) un an plus tard, en décembre 2004.

En juin 2005, le lyonnais Azouz Begag, 48 ans, sociologue et écrivain d'origine algérienne est nommé ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances au sein du nouveau gouvernement de Dominique de Villepin.



La discrimination en quelques chiffres et exemples

L'école se révèle particulièrement discriminante, les enfants des écoles des grands ensembles d'habitats sociaux sont les moins nombreux à poursuivre des études supérieures.

23% des enfants d'ouvriers et 7 % des enfants de cadres sont sans diplôme

Les enfants de cadres représentent : 15% des 20-24 ans, mais 33% des étudiants à l'Université, 52% de ceux des classes préparatoires et 80% des élèves des grandes Ecoles.

Quelques exemples, pour illustrer l'ampleur des discriminations

- Si les écarts de probabilité dans l'accès à l'emploi entre les jeunes d'origine française et ceux d'origine maghrébine oscillent entre 15 et 18 points de %, un tiers de cet écart n'est pas justifié par les différences de caractéristiques entre ces deux populations et peut être donc expliqué par la discrimination qui les frappe. En matière d'accès à un CDI, la différence inexpliquée s'élève pour les hommes maghrébins à 44 %2.
- un homme qui porte un prénom et un nom maghrébin, résidant à Paris, d'apparence standard, a 5 fois moins de chance qu'un homme aux nom et prénom français, « blanc de peau », « d'apparence standard », d'obtenir une convocation à un entretien d'embauche après envoi d'un CV similaire3.
- une candidate d'origine maghrébine, disposant pourtant d'un meilleur CV (majore de promotion, expérience d'encadrement...) reçoit trois fois moins de convocations à un entretien pour un poste de commercial que les candidats « de référence », d'âge équivalent, « blancs de peau »4. Pour cette candidate, 8% de ces réponses concernent un poste à Paris alors que la proportion de propositions sur Paris s'établit à 25 % pour les candidats « de référence » !
- une partie des affaires de discriminations à l'embauche ayant donné lieu à contentieux est révélée par le recours mal dissimulé au code BBR (Bleu, blanc, rouge), dont l'existence même et l'utilisation partagée ne manquent pas d'interroger sur la généralisation des phénomènes de discriminations et la faible prise de conscience des interdits en la matière.
- des agences d'intérim avaient créé des fichiers informatiques pour répertorier les personnes d'origine étrangères afin de mieux satisfaire les clients qui n'en voulaient pas dans leurs effectifs ou seulement dans de faibles proportions ; le refus de répondre à ce type d'injonction a conduit une agence d'intérim à perdre les deux tiers de son chiffre d'affaire.
- des entreprises de prospection par téléphone « invitent » leurs salariés à franciser leur prénom lorsqu'il présente une consonance étrangère.
- parmi les 30 % d'élèves d'une promotion d'un LEP en échec dans leur recherche de stage, les jeunes issus de l'immigration sont largement sur-représentés.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ETHNIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI - Juillet 2005 Extrait du rapport de Roger FAUROUX demandé par le Ministre Jean-Louis BORLOO http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000466/0000.pdf

La discrimination à l'embauche devient un enjeu et en janvier 2005, le Ministre Jean-Louis Borloo demande à Roger Fauroux, ancien Ministre et Président d'Honneur de Saint Gobain, un rapport sur la lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi qu'il rendra en juillet de la même année.

Lutte contre les discriminations à l'embauche : remise du rapport Fauroux

La commission présidée par Roger Fauroux a remis à Jean-Louis Borloo, jeudi 8 septembre 2005, son rapport sur la lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi.

Ce <u>rapport</u>, intitulé "La lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi", constate qu'au "stade de l'embauche, l'origine ethnique, révélée par le faciès, le nom ou seulement l'adresse, est un handicap spécifique et particulièrement invalidant et ce, quel que soit le niveau d'études ou de qualification du candidat".

Dans un entretien aux *Echos*, le ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement a déclaré que "l'objectif est de faire en sorte que personne ne soit écarté avant même l'entretien d'embauche, c'est-à-dire l'étape du dialogue, en raison de son nom ou de son origine géographique ou ethnique".

Afin de "passer des intentions aux actes" et de résorber les difficultés d'insertion professionnelle des personnes issues de l'immigration, Roger Fauroux propose six grands axes :

Accentuer la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du monde du travail, à savoir les entreprises, les syndicats et les intermédiaires de l'embauche. A cet égard, l'auteur du rapport préconise notamment que "le service public de l'emploi (...) inscri[ve] la problématique des discriminations et de l'égalité des chances au coeur de tous les outils dont il se dote actuellement pour la mise en oeuvre du plan de cohésion sociale et notamment des maisons de l'emploi".

La mesure de la diversité, "principal levier des politiques de lutte contre les discriminations menées aux Etats-Unis, en Grande Bretagne ou au Canada". En France, Roger Fauroux estime qu'il faut, par exemple, "développer les expérimentations de la mesure de la diversité ethnique dans les entreprises dans le strict respect des préconisations qui seront fournies par la CNIL sur l'application de la loi". Par ailleurs, dans "la statistique publique", l'auteur souhaite notamment le lancement "à titre expérimental, des études publiques de mesure de la diversité pour évaluer notamment l'opportunité de disposer de cadres de référence".

Réformer en profondeur les procédures d'embauche et la gestion des ressources humaines. Pour cela, M. Fauroux propose en particulier de : Rendre plus objectives les procédures de recrutement et la gestion des ressources humaines ; Rendre les CV anonymes ; Développer l'utilisation de la méthode de recrutement par simulation.

Concernant les **stages**, le rapport préconise par exemple de "renforcer la formation des jeunes avant l'entrée en stage sur la connaissance du monde de l'entreprise et de ses codes" et de "développer les contrats de confiance stages, aux termes desquels les entreprises acceptent de recevoir, sur les postes qu'elles ont offerts, les stagiaires que leur désignent les établissements d'enseignement".

Rapprocher les jeunes issus de l'immigration et l'entreprise, et l'entreprise des jeunes. Cet axe pourrait reposer sur plusieurs piliers, notamment : Faire de la lutte contre les discriminations un des objectifs de toutes les mesures et dispositifs d'accompagnement des publics ; Développer le parrainage et former spécifiquement les parrains à la connaissance des discriminations ; Pour les entreprises, aller à la rencontre des publics en s'appuyant, notamment, sur ceux qui les suivent (associations, service public de l'emploi, dont les missions locales et les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi - PLIE). Organiser la mobilisation des acteurs locaux pour garantir une implantation réussie sur un territoire.

L'intervention des pouvoirs publics. À ce sujet, Roger Fauroux recommande plus particulièrement : D'engager une campagne de communication dense sur le sujet des discriminations ; D'engager un travail, sous l'égide des pouvoirs publics, pour l'élaboration d'un label ; De conduire un travail spécifique pour le développement du contentieux civil de la discrimination : modalités de la preuve, diffusion des connaissances... De s'assurer que la HALDE dispose des moyens suffisants pour faire face à ses missions. De mobiliser les collectivités territoriales pour assurer, localement, le relais des discours et des actions.

www.archives.premier-ministre.gouv.fr

De grandes différences entre les taux de chômage selon "l'origine" dans le Grand Lyon

Ce que l'on constate sur le territoire du Grand Lyon est strictement identique à ce que l'on constate en moyenne nationale. À niveau de diplôme égal et quel que soit ce niveau, les "Étrangers" et les "Français par acquisition" originaires de l'Union européenne (Portugal, Italie, Espagne) connaissent un taux de chômage comparable aux "Français de naissance". En revanche, toujours à niveau de diplôme égal et quel que soit ce niveau, les "Étrangers" et les "Français par acquisition" non originaires de l'Union européenne (Algérie, Maroc, Tunisie) subissent des taux de chômage entre deux et trois fois supérieurs. Les personnes de ces groupes "non-UE" connaissent juste un peu moins de désavantage quand elles ont acquis la nationalité française ("Français par acquisition") par rapport à celles qui sont toujours étrangères : on passe d'un taux de chômage triple à un taux de chômage qui reste le double, au moins, de celui des "Français de naissance". On constate donc en particulier, sur le Grand Lyon comme sur toute la France, des différences entre les Français, même lorsqu'ils ont le même diplôme : d'un côté les Français de naissance et ceux précédemment de l'UE, et de l'autre, subissant un taux de chômage plus que double, les Français antérieurement non-UE. Et cet écart se creuse à mesure que les diplômes s'élèvent...

Dans l'agglomération lyonnaise, des données rares mais révélatrices FICHE N°11 Discriminations "raciales" et politiques antidiscriminatoires - Millenaire3.com

La France peine à accepter sa multi culturalité et à se défaire d'un certain esprit colonialiste

Pour le sociologue Gérard Chevalier, la Politique de la Ville a été construite sur l'évitement de son objet réel, le refoulement de l'immigration : « Finalement, tout s'est construit sur cette contradiction de la perception des habitants, source de richesse dont il est nécessaire de favoriser la participation d'un côté, ensemble incapable de s'émanciper de l'autre. » Les immigrés ont été considérés d'un côté comme dotés de capacités d'organisation et de réflexion, mais également toujours comme étant la clientèle naturelle des interventions sociales. Ainsi l'échec de la politique viendrait du fait qu'elle fut en son temps fondée sur la participation des habitants ; des habitants que l'on a toujours considérés de façon contradictoire, entre des formes de reconnaissance d'un côté et de compassion de l'autre, peut-être une résultante d'un certain esprit colonialiste.

L'esprit colonialiste induit un rapport de force d'un groupe dominant sur un groupe dominé. Certes, les quartiers ne sont pas des territoires conquis et occupés, mais des espaces dédiés à une population mise à part. Cependant, les habitants des quartiers sont perçus comme des problèmes, définis par leurs manques supposés ou réels, par leur distance aux normes dominantes. Ils n'ont guère de voix propre, ni même la capacité de contrôler leur image. Au contraire, ils finissent souvent par faire leurs ces représentations négatives et ces images dominantes. Si les dimensions économiques de leur situation sont essentielles et se mesurent dans les statistiques du chômage ou du niveau de vie, elles ne suffisent pas à rendre compte de l'ampleur d'un phénomène dans lequel les questions culturelles, ethniques ou raciales sont centrales.

Pour Didier Lapeyronnie, plus que comme des pauvres ou des exclus, les habitants des quartiers se vivent comme des colonisés.

« Définis par le regard et les catégories extérieures et dominantes, ils intériorisent ce regard et ces catégories et se trouvent « déréalisés » par la façon dont ils sont traités. Il en résulte un déficit profond d'image, déficit obsédant et présent dans toutes les conversations, et un fort sentiment d'étrangeté au monde social, comme si les normes dominantes invalidaient en permanence leur propre réalité. L'isolement social est ainsi alimenté par des rapports de pouvoir néocoloniaux qui lui donnent son sens et l'instituent comme un ordre normatif, comme si l'immigration s'était inscrite dans la continuité du rapport colonial au-delà des indépendances. Le vécu de la discrimination et de la ségrégation, et, peut-être plus encore, le sentiment d'être défini par un déficit permanent de civilisation dans les discours du pouvoir, d'être soumis à des injonctions d'intégration au moment même où la société vous prive des moyens de la construire, évoquent directement la colonie et donc, pour nombre d'habitants issus de l'immigration, un passé qui ne passe pas. En France, aujourd'hui, les individus enfermés dans le ghetto sont réduits au silence sur le plan politique, maintenus dans une très forte dépendance économique et dominés socialement et culturellement par un véritable « système » d'institutionnalisation du racisme et de rapports néocoloniaux. »

Didier Lapeyronnie

II. La mixité en question

1) Une incessante quête de mixité

La mixité comme garante de la cohésion sociale et urbaine

Jacques Donzelot souligne dans sa réflexion comment progressivement les minorités ethniques ont été assimilées à une entité dangereuse et la question urbaine réduite à un problème de sécurité. De fait, démolir les barres permet aussi de supprimer les foyers de délinquance. Ainsi pour l'auteur de « *Quand la ville se défait »* (réedition en 2008), même si l'idée de réhabilitation des quartiers est contenue dans les orientations des Politiques de la Ville depuis leur origine, on observe à la fin des années 90 une multiplication des projets de « rénovation urbaine » cherchant à changer la physionomie des quartiers.

La philosophie sous-jacente à l'ensemble de ces actions est celle de la « mixité sociale » qui apparaît comme la condition de la résolution de toutes les difficultés que connaissent les cités : maintenir ou attirer à nouveau les classes moyennes.

Ce souci de mixité au service de la cohésion sociale et de la lutte contre la ségrégation prend de plus en plus d'importance dans l'approche de l'espace urbain même si Jacques Donzelot rappelle utilement que cette mixité sociale reste historiquement exceptionnelle dans l'organisation de la ville moderne.

Bien que l'on puisse vérifier que les grands quartiers d'habitats sociaux aient concentré et concentrent encore des populations économiquement fragilisées et majoritairement issues de différentes vagues d'immigration, l'ambition permanente de la Politique de la Ville a toujours été celle d'une recherche de mixité. Cette incessante quête de mixité nous renvoie à l'image d'une ville régulatrice des liens sociaux, où les échanges s'envisagent dans la reconnaissance de chacun et la volonté de tous de « faire société ». C'est l'idée de la ville comme un lieu de civilité, où les citadins partagent une identité, un territoire et un destin communs et dans laquelle, les citoyens qu'ils sont, peuvent prendre part aux décisions qui concerne la vie de la cité. C'est l'image de la ville latine.

La mixité est envisagée comme une condition majeure de l'intégration citoyenne et une solution fondamentale pour se tenir à l'écart les tentations communautaristes. La réalité est plus complexe.

La ville est le milieu de vie des populations où s'expriment et s'inventent de nouvelles formes de sociabilité. Aujourd'hui, on assiste à la mise en lumière de tendances qui peuvent paraître paradoxales. Des attitudes de tolérance côtoient des comportements d'indifférence, voir de crainte de l'autre. Des stratégies d'entre soi et d'évitement s'accompagnent d'une demande accrue de lien social.

La mixité dans la ville n'est pas une évidence. La loi SRU (20% de logements sociaux dans les villes), et plus globalement les résultats de politiques volontaristes de répartition du logement social à l'échelle des agglomérations (à l'exception de certaines villes réputées pour ne pas s'inscrire dans cette dynamique à l'exemple de la ville de Neuilly), ont permis à la mixité de gagner du terrain. A l'échelle de l'agglomération lyonnaise, la mixité est également recherchée dans un rééquilibrage est/ouest, à travers les Grands Projets de Ville ainsi que dans les nouvelles ZAC. A la Duchère, il y aura demain moins de logements sociaux qu'hier et de fait une population plus diversifiée. Dans les nouvelles ZAC du centre ville de Lyon à l'exemple de celle du Jet d'eau dans le 8^{ème} ou de celle de la Buire dans le 3^{ème}, des logements sociaux côtoient des appartements haut de gamme. Cependant on peut s'interroger.

La mixité ne se décrète pas

Les gens peuvent cohabiter lorsqu'ils sont voisins, sans pour autant se rejoindre ou se lier et ainsi vivre en parallèle en appartenant à des mondes différents. Par exemple, en accédant à un logement social en centre ville, certains ménages issus de l'immigration et de condition économique précaire, vont plus facilement partager les modes de penser et d'agir du « ghetto » comme le décrit Didier Lapeyronnie que ceux de leurs voisins.

« Dans de nombreux quartiers où existe l'apparence d'une mixité sociale, les vies urbaines se superposent, chaque groupe menant sa propre existence avec le minimum d'interaction avec les autres groupes sociaux. Il n'existe pas de relations économiques, culturelles ou personnelles entre les différentes catégories sociales sauf à de très rares exceptions. Les classes moyennes ne connaissent les classes populaires et les populations immigrées qu'à travers les femmes de ménage, les SDF et les jeunes qui occupent l'espace public. Inversement, les membres des classes populaires et les populations issues de l'immigration n'ont pas de relations avec les classes moyennes, sauf dans leurs contacts avec les institutions : police, justice, école et services sociaux. La ville des uns se superpose ou se juxtapose à la ville des autres. »

Pour une majorité de nos concitoyens, un collège en ZEP n'est pas un établissement qui dispose de moyens supplémentaires, mais un collège à fuir à tout prix !

Les nombreuses stratégies d'évitement scolaire prouvent également ce cloisonnement social de la société. En effet, dans le domaine de l'éducation, cette même idée de mixité à conduit à la création du collège unique pour tous. Or, aujourd'hui, on assiste à une hiérarchisation des établissements scolaires privés mais aussi publics, et à l'édification de cloisonnements forts qui rendent toute passerelle difficile. De plus et c'est une des questions à se poser lorsque l'on aborde la question de la carte scolaire, l'obligation pour les enfants d'être scolarisés dans l'établissement de leur quartier n'est guère favorable à la mixité, au contraire même.

L'étanchéité de la carte scolaire peut même renforcer la ségrégation car l'obligation de devoir fréquenter un établissement mal réputé dissuade certaines familles d'emménager dans la zone de recrutement concernée. De fait, à la ségrégation scolaire peut s'ajouter la ségrégation spatiale. De plus, les contraintes imposées par la carte scolaire s'imposent avant tout aux ménages qui ne disposent pas du capital social nécessaire pour les contourner ou qui ne peuvent pas choisir leur lieu de résidence. Ces ménages sont d'abord ceux des couches populaires ou des couches moyennes inférieures. Les couches moyennes supérieures, souvent attachées à un discours qui tend à défendre une mixité imposée, peuvent s'en affranchir en recourant à l'école privée ou en jouant de leur connaissance du système pour contourner la carte scolaire (A. Van Zanten, J.-P. Obin, *La Carte scolaire*, Paris, PUF, 2008).

À l'entrée au collège, en moyenne 1/3 des familles ne scolarisent pas leur enfant dans le collège public du secteur :

- 20 % en l'inscrivant dans un établissement privé
- 10 % en l'inscrivant dans un autre collège public

Pour les collèges mal réputés, l'évitement peut dépasser largement les 50 %

Le consumérisme scolaire et la ségrégation sociale dans les espaces résidentiels - B. Maresca Cahier de recherche CREDOC, n°184, 2003.

Et ces chiffres ne prennent pas en compte les évitements par emménagement dans un quartier donnant accès à un collège bien réputé ou par l'obtention de la scolarisation de l'enfant dans une « bonne classe ».

Cette ségrégation met en péril un projet central de notre société, assurer l'égalité des chances. Par ailleurs, la gentrification des centres ville et la recherche de l'entre soi dans les stratégies résidentielles largement décrite par Jacques Donzelot fonctionnent à l'inverse des processus de mixité. Jacques Donzelot (Quand la ville se défait) démontre notamment comment la ville devient plus ségrégative et partage son analyse avec de nombreux chercheurs et experts : la société se cloisonne et la ville se morcèle. Eric Maurin, dans son ouvrage « Le ghetto français » décrit fort bien comment ces dernières années les groupes sociaux dans leur ensemble se rétractent, se regardent, défendent leurs positions, dressent des barrières à l'entrée de leurs territoires et essayent de mettre à distance les menaces symboliques ou réelles qu'ils ressentent. On assiste ainsi à la construction d'une ville cloisonnée avec, dans les grands quartiers d'habitats sociaux à la périphérie des villes qui abritent des populations « assignées à résidence » et dans d'autres secteurs, à l'exemple des centres villes, d'autres populations dans des « quartiers choisis ». Avec ces phénomènes de relégation et de gentrification, la ville se révèle moins intégratrice et plus ségrégative. Ces stratégies résidentielles choisies ou subies s'impriment dans le territoire, mais sont avant tout sociales. On voit bien dans l'analyse de Didier Lapeyronnie comment le processus de relégation dans les quartiers d'habitats sociaux contribue à créer une forme de culture du ghetto et comment à travers des stratégies résidentielles de regroupement et d'évitement scolaire, des catégories sociales supérieures tentent de se protéger de formes de déclassement.

La ségrégation peut conduire les villes à perdre leur capacité d'exposition à la différence et donc leur capacité à nourrir le lien social. Ainsi socialement morcelée, la ville ne renvoie pas à l'idée d'un corps ou d'une communauté, mais d'une juxtaposition de communautés dont les liens ne font pas toujours sens (Mongin 2005). Et pour faire sens, la vie commune doit se construire sur le volontariat, sur une envie de faire communauté et de faire communauté audelà du communautarisme.

Or, Olivier Mongin souligne que l'entre-soi contraint ne permet pas la constitution de liens forts. Pas plus à l'intérieur des zones de relégation qu'à l'extérieur. La mobilité demeure un enjeu essentiel. Or, le coût du logement représente un réel frein à la mobilité. Les primo accédants, les classes moyennes et bien sûr les ménages en situation de précarité sont contraints à l'immobilité ou à s'éloigner de plus en plus loin du centre de l'agglomération. La désertification du centre ville qui s'est opérée dans les années 1980, puis son actuelle gentrification, l'incessante progression de l'étalement urbain qui confirme les tendances « à vivre entre soi » montrent combien l'enjeu de mobilité résidentielle est majeur.

La Mobilité choisie : un postulat

La différentiation des territoires est probablement bien moins grave que l'impossibilité d'accéder à différents territoires. C'est en effet, l'assignation à résidence dans certains quartiers non choisis et l'entre-soi subi qui génèrent un sentiment de discrimination et de relégation. C'est pourquoi les notions de mobilité résidentielle ou d'itinéraire résidentiel sont primordiales.

Une cohabitation imposée ne garantit pas une bonne mixité, ce qui importe est la possibilité de mobilité, le choix permis. Par exemple, dans le cas de déménagement contraint, certains ménages issus des cités de banlieues peuvent mal vivre un voisinage avec des classes moyennes ou supérieures et des normes qui ne sont pas les leurs. À l'inverse, quand ces déménagements sont voulus, cette réalité n'existe pas et l'environnement choisi peut se révéler propice à un développement personnel voire collectif. Selon Jacques Donzelot, non seulement la mixité imposée ne permet pas aux gens d'établir du lien mais les conduits plutôt à se replier sur le groupe de ceux qui partagent les mêmes codes sociaux que lui. Comme le montre C. Lelévrier le syndrome des « petits blancs », très présent dans les quartiers populaires où voisinent des ménages d'origines ethniques très diverses, est une bonne illustration des possibles effets négatifs de la mixité résidentielle subie. Pour ces ménages à faible revenu qui se jugent enfermés dans un quartier qu'ils voudraient quitter, le mélange est malheureusement plus favorable au racisme et au repli sur soi qu'à la tolérance, à l'ouverture et au civisme.

Cette réalité dans l'habitat existe aussi dans l'espace public. Lieux privilégiés de mixité sociale, ces lieux peuvent néanmoins se révéler fortement ségrégatifs. En effet, l'expérience de l'altérité dans les transports en commun ou à l'hôpital ou encore sur les places publiques ou dans les centres commerciaux, peut favoriser des attitudes de fermeture et de rejet. En effet, la confrontation régulière dans l'espace public d'une personne blanche avec des personnes de couleur ne va pas forcément produire du lien politique inclusif.

Selon Eric Charmes, toute expérience vécue est interprétée en fonction des dispositions préalables de la personne. « Si celle-ci estime qu'il y a « trop d'immigrés », elle verra dans cette expérience quotidienne la confirmation de cette assertion et sera peut-être renforcée dans l'idée qu'il convient de les « renvoyer chez eux », c'est-à-dire précisément de les expulser de la communauté politique à laquelle elle estime appartenir. »

Pour Jacques Donzelot, dans la réedition de son ouvrage en 2008, « Quand la ville se défait », il convient de promouvoir une politique pour la ville qui «facilite la mobilité, élève la capacité de pouvoir des habitants et unifie la ville». Il s'agit pour l'auteur de poursuivre les réalisations de rénovations urbaines en augmentant le pouvoir des habitants sur leur quartier (empowerment) et de garantir une mobilité intra-communale pour assurer une réelle mixité sociale. Diverses expériences étrangères attestent en effet de la difficulté à imposer la mixité sociale en essayant d'attirer les classes moyennes dans les quartiers pauvres par des opportunités de foncier moins cher, ou en introduisant des pauvres dans des communes aisées. En outre, Jacques Donzelot retient de ces enquêtes que la mixité dans l'habitat n'induit pas une mixité des relations sociales. La raison en serait la difficulté à étoffer la force des « liens faibles » à savoir les liens qui établissent un pont avec les gens les plus lointains culturellement parlant. Faciliter la mobilité consiste alors à réduire les barrières qui empêchent les gens d'améliorer leur condition et notamment celles qui séparent les zones de relégation, péri-urbaines et gentrifiées. L'auteur revient alors sur les leviers que sont le logement, l'école et l'emploi qui doivent permettre de lever ces frontières. Il suggère par exemple de laisser aux parents le choix entre deux stratégies : jouer la carte de la mixité sociale en emmenant leurs enfants plus loin, dans des écoles et collèges fréquentés par les classes moyennes ou opter pour un enseignement plus intensif dans un établissement du quartier mais offrant un soutien pédagogique compensatoire aux élèves. L'auteur soutient pour conclure que les politiques de la ville n'ont pas su réhabiliter « l'esprit de la ville » qui doit permettre aux individus, une fois déliés de leurs appartenances premières, de se relier aux autres de façon libre. (ses-ens)

« Le vivre ensemble » s'enracine dans les valeurs de solidarité qui dépassent de loin les seules « solidarités urbaines » pour englober, différentes catégories sociales, générationnelles, religieuses, etc. D'où l'intérêt de reconnaître la diversité de l'altérité et ceux qui peuvent faire communauté pour affirmer et faciliter les va-et-vient inter-communautaires et limiter les stratégies d'évitement.

Si la ville ouverte enferme par les contraintes qu'elle impose à ceux qui n'ont pas le choix de leur lieu d'habitation, des mobilités, etc.; si la ville signifie fortement des processus de relégation, comment favoriser un sentiment positif d'appartenance ? comment la mixité sociale peut-elle exister ?

L'enjeu de mixité ne réside t-il pas d'abord dans une reconnaissance de l'autre, une mobilité permise et de possibles échanges ?

Emmanuel Todd "Rien ne sépare les enfants d'immigrés du reste de la

société" LE MONDE | 12.11.05 | 17h12 • Mis à jour le 29.11.05 | 11h32 - Lemonde.fr Dans cette interview, Emmanuel Todd revient sur les émeutes de 2005.

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué, Jean-Michel Dumay et Sophie Gherardi - Article paru dans l'édition du 13.11.05

« C'est très inquiétant de voir brûler des voitures, des autobus et des maternelles. Et les choses peuvent encore dégénérer. Malgré tout, je penche pour une interprétation assez optimiste de ce qui s'est passé. Je ne parle pas de la situation des banlieues, qui est par endroits désastreuse, avec des taux de chômage de 35 % chez les chefs de famille et des discriminations ethniques à l'embauche.

Mais je ne vois rien dans les événements eux-mêmes qui sépare radicalement les enfants d'immigrés du reste de la société française. J'y vois exactement le contraire. **J'interprète les événements comme un refus de marginalisation**. Tout ça n'aurait pas pu se produire si ces enfants d'immigrés n'avaient pas intériorisé quelques-unes des valeurs fondamentales de la société française, dont, par exemple, le couple liberté-égalité. Du côté des autres acteurs, la police menée par le gouvernement, les autorités locales, la population non immigrée, j'ai vu de l'exaspération peut-être, mais pas de rejet en bloc.

Voulez-vous dire que les jeunes se révoltent parce qu'ils ont intégré le modèle républicain et sentent qu'il ne fonctionne pas ?

Exactement. Je lis leur révolte comme une aspiration à l'égalité. La société française est travaillée par la montée des valeurs inégalitaires, qui touche l'ensemble du monde développé. Assez bien admise aux Etats-Unis, où son seul effet politique est le succès du néoconservatisme, cette poussée inégalitaire planétaire passe mal en France. Elle se heurte à une valeur anthropologique égalitaire qui était au coeur des structures familiales paysannes du Bassin parisien. Ce substrat, qui remonte au XVIIe siècle, ou plus loin encore, ne se retrouve pas du tout dans la paysannerie anglaise, chez qui la transmission des terres était inégalitaire.

Quand on est en haut de la société, on peut se faire à la montée de l'inégalité, même si on est contre sur le plan des principes : ce n'est pas trop inconfortable. En revanche, les milieux populaires ou les classes moyennes la vivent très mal. Cela donne le vote FN, qui a une composante d'égalité, avec cette capacité à dire merde aux élites, et une composante d'inégalité, avec le fait d'aller chercher plus bas que soi l'immigré bouc émissaire.

Pour ce qui est des gosses de banlieue d'origine africaine ou maghrébine, ils ne sont pas du tout dans la même situation que les Pakistanais d'Angleterre ou les Turcs d'Allemagne. Chez nous, les taux de mariages mixtes tournaient au début des années 1990 autour de 25 % pour les filles d'Algériens, alors qu'ils étaient de 1 % pour les filles de Turcs et d'epsilon pour celles de Pakistanais. La simple mixité ethnique des bandes de jeunes en France est impossible à concevoir dans les pays anglo-saxons. Evidemment, je ne suis pas en train de donner une vision idyllique de la France de 1789 qui serait à l'oeuvre, avec le postulat de l'homme universel, ce rêve des nationaux républicains.

Je trouve d'une insigne stupidité de la part de Nicolas Sarkozy d'insister sur le caractère étranger des jeunes impliqués dans les violences. Je suis convaincu au contraire que le phénomène est typique de la société française. Les jeunes ethniquement mélangés de Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans une tradition de soulèvement social qui jalonne l'histoire de France. Leur violence traduit aussi la désintégration de la famille maghrébine et africaine au contact des valeurs d'égalité françaises. Notamment l'égalité des femmes. Pourtant, malgré les soubresauts inévitables, la deuxième et la troisième génération de fils d'immigrés s'intègrent relativement bien au sein des milieux populaires français, et certains rejoignent les classes moyennes ou supérieures.

Si je ne suis pas optimiste sur le plan économique - je pense que la globalisation va peser de plus en plus sur l'emploi et les salaires -, je suis optimiste sur le plan des valeurs politiques. En termes de résultat, après ces deux semaines d'émeutes, que voit-on ? Ces gens marginalisés, présentés comme extérieurs à la société, ont réussi à travers un mouvement qui a pris une ampleur nationale à intervenir dans le débat politique central, à obtenir des modifications de la politique d'un gouvernement de droite (en l'obligeant à rétablir les subventions aux associations des quartiers). »

Emmanuel Todd, 54 ans, est historien et démographe. Essayiste original, il a notamment publié, en 1994, Le Destin des immigrés (Seuil).

2) Un autre regard à porter sur les quartiers d'habitats sociaux

Reconnaître, valoriser et structurer ces quartiers pour ce qu'ils sont : des lieux d'accueil de ménages en situation de précarité

Si l'enjeu majeur, outre celui de la nécessaire requalification urbaine à travers des dispositifs comme les GPV, est celui de la mobilité, alors la question du devenir des grands quartiers d'habitats sociaux et de la Politique de la Ville peut s'écrire autrement. Et ces quartiers méritent alors d'être (mieux) reconnus dans leur fonction d'accueil de publics en difficulté et / ou étrangers, mais aussi dans leur fonction de promotion des individus qu'ils abritent. La Politique de la Ville n'a alors plus à se baser sur un objectif de lutte contre la concentration de publics en difficulté, mais sur leur accompagnement dans un objectif de parcours social, mais aussi résidentiel.

Dans une telle conception, la Politique de la Ville ne doit-elle pas s'attacher d'abord à la reconnaissance sociale et politique des quartiers d'habitats sociaux ?

Cette reconnaissance ne commence t-elle pas par ne plus considérer ces quartiers comme des territoires pathologiques ?

Cette reconnaissance ne conduit-elle pas à considérer, comme dans les années 1980 à travers le DSQ, les populations de ces quartiers comme des ressources pour la ville et pour l'avenir de la société ?

L'enjeu n'est-il pas d'accompagner les ménages fragilisés par une situation difficile et de leur permettre d'en sortir ? de sécuriser les itinéraires de vie ? La Politique de la Ville ne devrait-elle pas mesurer aussi les aspects positifs de l'entre-soi ?

Différents chercheurs à l'exemple de T. Kirzbaum ont démontré que les grands quartiers sociaux facilitent le regroupement de pairs et présentent des vertus intégratives, et qu'effectivement, si l'enfermement est synonyme de régression, se rassembler entre pairs peut permettre de progresser. Sans tomber dans une forme de valorisation d'une certaine culture du ghetto qui souligne des processus de repli sur l'entre soi ou sur le communautarisme, on ne peut nier les effets positifs des regroupements affinitaires en termes de lien social et d'entraide. Et ces derniers peuvent se révéler particulièrement importants lorsque l'on vit une situation de précarité et rencontre des difficultés.

Par ailleurs, ces regroupements peuvent donner une force collective comme le souligne Eric Charmes : « Se rassembler entre pairs peut enfin aider à être plus visibles dans l'espace public politique et à faire reconnaître ses différences. On oublie parfois combien, au XXe siècle, les regroupements d'ouvriers qui se sont effectués dans les communes de banlieue ont entretenu l'existence d'une force politique les représentant au niveau national. Aujourd'hui, ce sont ces banlieues qui permettent au parti communiste de ne pas avoir totalement disparu du paysage politique. »

D'ailleurs, et dès 1995, dans un article intitulé « Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ? » Daniel Béhar proposait plutôt de voir au travers des phénomènes qui agitent les banlieues, l'épicentre - le point le plus sensible et le plus visible - d'un double processus de recomposition généralisée de la question urbaine et de la question sociale. Une recomposition de la question sociale qui reflète moins l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale que constitueraient les exclus, que l'ampleur d'un processus qui affecte une frança de plus en plus large de la société française : celui de la " spirale de l'exclusion ", l'extension d'une vaste zone de vulnérabilité et de précarité sociale, l'accélération du mouvement d'atomisation sociale, l'émergence d'une " société d'archipel ". De ce fait, on le devine, les banlieues ghettos tant dénoncées ne peuvent constituer la simple transcription spatiale d'un phénomène de dualisation sociale en réalité bien plus complexe et insaisissable. Et dans cette perspective, Daniel Béhar invitait à une reconnaissance sociale et politique des banlieues, non pas telles qu'elles sont, mais pour ce qu'elles sont : les formes à la fois inédites et renouvelées de quartiers populaires, dont l'identité ne tient plus ni au travail salarié, ni au conflit des classes. Dans ce même article, il insistait aussi sur l'accessibilité des différents territoires afin de " faire tenir ensemble " les morceaux de la ville.

Le bulldozer et l'ascenseur

Plus récemment, en 2007, Philippe Estèbe dans un article « Le bulldozer et l'ascenseur » publié dans la revue Innovations et Sociétés reprenait l'idée qu'il convient avant tout de considérer les banlieues pour ce qu'elles sont et de ne pas s'évertuer aujourd'hui à vouloir les « démolir » comme hier on tentait de les « normaliser ». Si l'auteur convient qu'il demeure nécessaire d'améliorer la qualité de vie dans ces quartiers, et que certains d'entre eux sont effectivement des formes de ghettos, il précise cependant que dans l'ensemble, habiter une ZUS n'est pas pénalisant en terme de scolarité ou d'emploi, les gens qui y habitent n'ont ni plus ni moins de chances dans la vie que ceux qui, présentant les mêmes caractéristiques, n'y habitent pas. Par ailleurs les banlieues jouent même un rôle important dans les itinéraires résidentiels. Enfin il insiste sur le fait que la mobilité demeure forte en France, et que les ZUS sont des quartiers où l'on rentre, mais aussi d'où l'on sort. En 2002, 39% des locataires habitants dans les quartiers retenus au titre de la Politique de la Ville étaient arrivés depuis moins de quatre ans, à comparer à un taux de 41% pour l'ensemble des aires urbaines françaises (INSEE enquête logement).

Aussi Philippe Estebe repose la question : pourquoi vouloir en finir avec les banlieues ?

De plus, si l'on fermait les ZUS, d'autres lieux de concentration de ménages pauvres, ouvriers, étrangers ou d'origine étrangère, ne se reproduiraient-ils pas ailleurs ?

La disparition du cadre suffirait-elle à faire disparaître la question?

Pour Philippe Estèbe, les immigrés, les ouvriers, les basses qualifications et les bas revenus ne sont pas un « stock » que l'on pourrait résorber à coups de bulldozer d'un côté (en rasant les quartiers) et d'ascenseur (social) de l'autre.

« Il s'agit d'un flux qui se renouvelle en permanence par le jeu des générations, des sorties d'école, des destins individuels, de l'immigration, etc. Imaginer que la disparition des ZUS entraînera la dissolution du peuple dans une vaste classe moyenne relève d'un optimisme admirable. »

"On ne peut pas tous s'intégrer dans une vaste classe moyenne : il faut savoir durablement composer avec les différences sociales et les inégalités."



Extrait de l'interview de Philippe Estèbe

Ces quartiers sont-ils alors définitivement voués à l'accueil des immigrés et à ne garder que des ménages en situation de précarité ?

Il y a deux manières d'interpréter cette situation, cette dynamique. Si l'on reste sur le constat que ceux qui sortent sont les plus aisés et que ceux qui restent et qui entrent sont plus précaires, on s'enferme dans une contradiction entre deux objectifs politiques : la mobilité et la mixité. En effet, à lire les données, on pourrait conclure que la mobilité résidentielle va à l'encontre de la mixité sociale puisqu'en apparence, ce sont plutôt les « meilleurs » qui s'en vont. On en viendrait alors à cette hypothèse absurde consistant à « freiner la mobilité » pour maintenir une certaine mixité ou diversité sociale dans les quartiers de la géographie prioritaire. En revanche, si l'on appréhende ce constat en termes de trajectoire ou d'itinéraire, on peut voir qu'il est possible que les individus et les ménages se construisent un parcours social dans le quartier. On peut en sortir moins pauvre qu'on y est entré. La fonction d'accueil de ces quartiers est ainsi à considérer comme telle. Je pense qu'il est tout à fait légitime d'avoir des quartiers spécialisés dans l'accueil des familles populaires. Le temps dans le quartier peut n'être qu'un passage. Ces quartiers peuvent effectivement être dédiés à l'accueil et véritablement reconnus et conçus pour cette fonction. Ce raisonnement conduit à penser autrement la Politique de la Ville.

L'enjeu est d'affirmer la spécialisation de ces quartiers, de garantir l'accueil et la promotion dans le quartier, d'adapter les services publics à un même public ainsi regroupé. Mieux considérer l'accueil des ménages populaires et immigrés comme une fonction urbaine durable qui doit être assurée dans les meilleures conditions possibles est un enjeu à la fois social et sociétal.

La Politique de la Ville et celle de l'intégration sont totalement liées. Quel est votre sentiment sur la politique d'intégration à la Française?

La question de l'intégration est délicate. Au nom d'une politique laïque de la République, on passe son temps à franchir les frontières de l'intimité. Bien sûr que dans l'enseignement les professeurs se doivent de transmettre les valeurs républicaines, c'est même essentiel. Mais, sur le plan législatif, même si cette intimité est de plus en plus visible dans l'espace public, à trop intervenir on produit l'effet inverse de ce qui est recherché. Je ne connais pas précisément la question de la burqa. Mais, sur le foulard, j'ai vu que, dans certains cas, il pouvait être un passeport pour sortir du quartier. Ces questions sont complexes et il faut être prudent. Être voilé ou adopter un comportement religieux peut, au contraire, être un signe d'intégration réussie : je m'assume comme je suis dans l'environnement qui m'entoure et avec lequel je compose. On ne peut pas réduire l'intégration à une conformité réglementaire.

Le tour que prend aujourd'hui la politique intérieure est plus axé sur les signes extérieurs que sur le fond. Cette politique d'intégration se conjugue à une politique d'immigration régressive, contre-productive et la conjugaison des deux est dangereuse. Si le ghetto urbain n'existe pas, le ghetto politique est en construction.

Les questions de la place des quartiers de la Politique de la Ville ou de l'intégration renvoient à un autre problème de la société française, celui de l'occultation des différences sociales, comme quelque chose de normal et constitutif de la société. Aujourd'hui, lorsque l'on est en bas de l'échelle, on est un perdant. Et il n'y a pas de place pour les perdants, et donc pas de possibilité de vivre « une vie normale de prolo ». On ne peut pas tous s'intégrer dans une vaste classe moyenne : il faut savoir durablement composer avec les différences sociales et les inégalités. Poursuivre l'objectif de bien vivre ensemble avec les différences sociales serait aussi une des évolutions intéressantes de la Politique de la Ville. Je pense fondamentalement que de retrouver et de considérer cette notion de différence sociale et de garantir des carrières populaires sécurisées est un des enjeux des politiques urbaines. L'obsession de la promotion et de la réussite conduit au rejet.

Extrait de l'interview de Philippe Estèbe, 2009, millenaire3.com

Conclusion

Philippe Estèbe à propos de l'avenir des quartiers...

« Je suis très optimiste car depuis trente ou quarante ans ces quartiers se sont renouvelés et ont toujours produit des choses constructives. Dans les années 1970, le mouvement associatif et les luttes pour l'amélioration du cadre de vie ont permis l'émergence du socialisme urbain. Dans les années 1980, avec la Marche pour l'égalité, la demande de reconnaissance de toute une jeunesse issue de l'immigration a contribué à une prise de conscience collective de la diversité. Dans les années 1990, les émeutes qui se sont multipliées ont provoqué une réflexion sur le vivre ensemble, les services publics, le rapport à l'Etat, autant d'éléments qui ont participé à l'évolution de l'action publique et enrichi la réflexion sur la forme et la fonction des villes. Ce n'est pas parce qu'ils sont pauvres qu'ils sont condamnés, au contraire on mesure aujourd'hui leur fantastique réactivité et le puissant outil d'interpellation et de transformation sociale qu'ils représentent. »

A propos de l'avenir de la Politique de la Ville... de l'avenir des politiques des villes...

Lorsqu'elles abordent les questions de cohésion sociale, de laïcité, d'intégration, de discrimination, de relégation, de cohésion urbaine ou encore de mixité, les politiques publiques deviennent particulièrement complexes. La Politique de la Ville, qui recouvre l'ensemble des politiques et dispositifs territorialisés mis en place depuis une trentaine d'année, en est une vibrante illustration.

La conjugaison des politiques « thématiques », dites de droit commun, avec la démarche de discrimination positive territoriale qui est le fondement même de la Politique de la Ville, demeure un enjeu pour l'avenir des quartiers, mais bien plus largement des villes et des agglomérations de France.

Dans un contexte de crise qui affecte tout particulièrement les populations et les territoires les plus en difficulté, cet enjeu devient essentiel. Dans de telles conditions, l'intervention publique, pour être lisible et efficace, réclame une intention politique claire, mais aussi un cadre stable tant dans ses priorités que sa durée.

L'accès de tous à l'emploi et à la formation, au logement et à un cadre de vie décent, à la santé et à la mobilité questionne directement notre rapport à la solidarité et plus largement notre modèle de société.

C'est bien en termes de cohésion sociale et urbaine que les enjeux de la Politique de la Ville sont à aborder dans chaque ville, dans chaque agglomération. C'est aussi à travers un projet explicite de société où les valeurs de la République sont réaffirmées qu'un avenir porteur d'espoir peut se redessiner.

Ressources

Ouvrages

- Ghetto urbain

Didier Lapeyronnie, éditions Robet Laffont, collection Le monde comme il va, septembre 2008

- Quand la ville se défait

Jacques Donzelot, réédition, éditions Points, 2008

- Les leçons américaines

T. Kirzbaum, PUF, 2008

- Gouverner la ville mobile

Philippe Estèbe, PUF, 2008

- L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique

Sylvie Tissot, éditions du Seuil, 2007

- Sortir des banlieues

Sophie Body-Gendrot et Catherine Withol de Wenden, éditions Autrement, 2007

- Les Ghettos de la République

André Gerin, député-maire de Vénissieux, Les Quatre Chemins, 2007

- Quand les banlieues brûlent

Laurent Mucchielli, sociologue au CNRS, La Découverte en 2007

- L'École dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire

M. Oberti, Presses de Sciences Po, 2007

- Quelle marge de manœuvre pour l'école, dans un environnement d'inégalités ?

M.Duru-Bellat *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, PUF 2007

- Les mixités sociales

Christine Lelévrier, Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n° 929, 2006

- La Société du mépris

A. Honneth, La Découverte, 2006

- Sociologie critique de la politique de la ville : une action publique sous influence

Gérard Chevallier, éditions L'Harmattan, 2005

- Répondre à la souffrance sociale

M.Joubert et C.Louzoun, Erès, 2005

 « Pays de malheur! » Un jeune de cité écrit à un sociologue Younès Amrani, Stéphane Beaud, La Découverte, 2004

- Le Ghetto français

Éric Maurin Enquête sur le séparatisme social, Editions du Seuil, 2004

- Les indicateurs sociaux : essai de problématique

Bernard Perret, *Revue Informations sociales*, les mesures du bien-être, 2004

- L'usage des quartiers

Philippe Estèbe, l'Harmattan, 2004

- L'insécurité sociale

Robert Castel, éditions du Seuil, 2003

- L'insécurité sociale Qu' est-ce qu'être protégé ?

Robert Castel, La République des idées seuil, 2003

- Les Gens des grands ensembles

A. Villechaise-Dupont, Grasset, 2000.

- Le nouvel âge des inégalités

JP Fitoussi et P.Rosanvallon, éditions du Seuil, 1996

- La nouvelle question sociale

Pierre Rosanvallon, éditions du Seuil, 1995

- L'Etat animateur - essai sur la Politique de la Ville

Philippe Estèbe avec Jacques Donzelot, éditions Esprit, 1994

- Les Quartiers d'exil

François Dubet et Didier Lapeyronnie Seuil, 1992.

- La nouvelle question sociale – Face à l'exclusion, le modèle français

Jacques Donzelot, éditions Esprit, 1991

Articles

- Pour une approche critique de la mixité sociale : redistribuer les populations ou les ressources ?

Eric Charmes - La vie des idées - mars 2009

- Le buldozer et l'ascenseur

Philipe Estèbe, article publié dans Innovations et sociétés - Territoires et territorialité : regards pluridisciplinaires, n°3, 2007

- Émeutes et révoltes : lutter ensemble, lutter contre

Catherine Wihtol de Wenden, Ecarts d'identité n°111, 2007

- La politique de la ville : les enjeux d'une action publique conjointe

Gilles Marchiset, revue interrogations n°4, 2006

- Les quartiers de la politique de la ville : une catégorie territoriale pour une politique de « discrimination positive »
 Philipe Estèbe, ACADIE, 2005
- Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les quartiers et militantismes institutionnels
 Sylvie Tissot, Politix. Revue des sciences sociales du politique n°70, 2005
- La "racaille" et les "vrais jeunes" Critique d'une vision binaire du monde des cités

Stéphane Beaud et Michel Pialoux

- Rien ne sépare les enfants d'immigrés du reste de la société Emmanuel Todd. Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué, Jean-Michel Dumay et Sophie Gherardi – Le Monde du 13.11.05
- Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des quartiers sensibles
 Sylvie Tissot, Genèse, n°60, 2005
 - La politique de la ville en France : Intégration des populations ou valorisation des territoires ?
 - **C. Lelévrier** Journée « Perspectives de la politique de la ville »-décembre 2004 –Centre de Ressources du Développement Territorial Haute-Normandie
- Vingt ans après la Marche des beurs Boris Thiolay, L'Express du 20/11/2003
- SOS Racisme et les « ghettos des banlieues » : construction et utilisations d'une représentation

 Jérémy Robine,
- Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ? Daniel Béhar, Acadie, 1995
- SOS Désir
 Harlem Désir et SOS Racisme, 1987
- Les bases de la politique de la ville (1988-1992)
 Centre des Archives Contemporaines politique de la ville archivesnationales.culture.gouv.fr

Rapports institutionnels

- Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 : bilan et perspectives

Les travaux de la mission, lettre hebdomadaire du Carrefour n°270 du 6 novembre 2006 - Sénat

 Vers une citoyenneté plurielle? Le rôle de l'origine ethnique dans l'intégration politique des 15-24 ans

Vincent Tiberj, Notes de recherche du CEVIPOF, n° 14, 2004.

La lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi

Rapport de Roger FAUROUX demandé par le Ministre Jean-Louis BORLOO Juillet 2005, La documentation française

Evaluation du Schéma directeur de l'agglomération lyonnaise Grand Lyon - Décembre 2003

Enquête sur Les jeunes de 15-25 ans à Vénissieux

Brice Teinturier, Carine Marcé et Clément Nicola, Département Stratégies d'Opinion de TNS-SOFRES pour le compte de la municipalité de Vénissieux. Décembre 2006

Sites

- Keny Arkana : www.keny-arkana.com

Interviews liées sur www.millénaire3.com

- André Gerin, maire de Vénissieux
- Michel Noir, président du grand Lyon et maire de Lyon de 1989 à 1995
- Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin de 1985 à 2009 et vice président du Grand Lyon en charge de la Politique de la Ville
- Kader Souifi, président de l'association ARCAD
- Cédric Carmel, jeune créateur d'entreprise
- Fouzia Mekhnache, médecin, militante
- Bruno Voisin, sociologue Agence d'urbanisme de Lyon
- Pierre Suchet et Rémy nouveau, DGDU Grand Lyon
- Lofti Debèche, mission habitat du Grand Ivon
- Bruno Couturier, directeur du GPV de la Duchère
- Frédéric Schmidt, directeur du GPV de Vaulx-en-Velin
- Dominique Mouillaux, chef de service Habitat/DSU, DEE
- Philippe Estèbe, enseignant et directeur de l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe

Autre interview : **Jean-François Amadieu**, directeur de l'observatoire des discriminations, propos recueillis par Evelyne Jardin, Place Publique, 2005

Un arsenal spécifique de textes législatifs vient appuyer la politique de la ville

La loi Besson, dite « loi du droit au logement », est votée le 31 mai 1990, énonce la dominante sociale désormais privilégiée dans la politique du logement. Elle rend obligatoire l'élaboration d'un plan départemental d'action pour le logement des plus défavorisés (PDLD) qui sera construit et mis en œuvre, conjointement par le préfet et le président du Conseil général, en collaboration avec les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les caisses d'allocations familiales, les associations à vocation humanitaire et sociale. Elle prévoit aussi l'institution d'un Fonds de solidarité pour le logement (FSL), des protocoles d'occupation du patrimoine social (POPS) pour l'attribution de logements sociaux ainsi que la présentation d'un bilan annuel d'application devant le Conseil national de l'habitat.

La loi du 13 mai **1991** sur la solidarité financière institue trois mécanismes distincts de péréquation en faveur des communes pauvres supportant de lourdes charges liées aux dysfonctionnements urbains : **la dotation de solidarité urbaine** (DSU) ; le fonds de solidarité pour les communes d'Ile-de-France (FSCRIF); la dotation particulière de solidarité urbaine (DPSU) dont le principe est de prélever des cotisations sur les communes riches pour les transférer aux communes les plus pauvres, notamment celles qui ont un parc important de logements sociaux.

La loi du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville (LOV), vise un objectif de mixité sociale et imposant à toutes les communes d'une agglomération de plus de 200 000 habitants d'avoir au moins 20 % de logements sociaux. Cette loi pose les principes et détaille les moyens de la politique de la ville qui vont enrichir le Code de l'urbanisme et celui de la construction et de l'habitat. Elle établit qu'un " droit à la ville " doit être assuré à tous les citoyens. Il s'agit "pour les collectivités locales d'offrir des conditions de vie et d'habitat qui favorisent la cohésion sociale et permettent d'éviter les phénomènes de ségrégation ". Ce texte reprend et rend obligatoire le concept de politique locale de l'habitat qui avait été introduit facultativement à travers les programmes locaux pour l'habitat (PLH) par la loi du 7 janvier 1983, en lui donnant un contenu juridique. Elle tente ainsi de contrecarrer les tendances constatées d'une trop grande spécialisation des espaces urbains et de favoriser la mixité sociale, en imposant dans les grandes agglomérations une répartition équilibrée des différentes catégories de logements. Les PLH, lorsqu'ils sont intercommunaux, impliquent en effet une concertation entre toutes les communes d'une même agglomération en matière de distribution spatiale des logements, le préfet pouvant exercer son droit de préemption sur les terrains vacants pour la construction de logements sociaux dès que la commune concernée accueille moins de 20% de HLM.

1996 : mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville (Loi n°96-987 du 14 novembre 1996) : entrée en application des dispositifs : zones franches urbaines (ZFU), zones de redynamisation urbaine (ZRU), zones urbaines sensibles (ZUS), dont les listes seront publiées par décret

Le 14 décembre **1999**, un CIV présente **50 Grands projets de ville** (GPV), qui succèdent ainsi aux Grands projets urbains (GPU), et 30 Opérations de renouvellement urbain (ORU)

La loi SRU du 13 décembre 2000 est l'aboutissement d'un débat national lancé en 1999 qui a fait ressortir la nécessité d'assurer une plus grande cohérence entre les politiques d'habitat, d'urbanisme et les politiques de déplacements dans une perspective de développement durable. La loi SRU cherche à prendre toute la mesure des enjeux de la ville d'aujourd'hui : lutter contre la péri-urbanisation et le gaspillage de l'espace en favorisant le renouvellement urbain, inciter, voire contraindre, à la mixité urbaine et sociale, et mettre en œuvre une politique de déplacements au service du développement durable. La loi porte haut et fort un objectif de mixité sociale avec obligation d'un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

1er août 2003 : loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine dite loi Borloo vise à réduire les inégalités sociales et territoriales et fixe pour la première fois des objectifs de résultat aux politiques publiques dans six grands domaines. Il fait obligation à l'Etat et aux collectivités locales (article 4) de rendre compte de l'évolution de la situation des ZUS (création d'un Observatoire national des ZUS chargé de remettre un rapport annuel au Parlement). Le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) et crée l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). 200 000 logements à détruire, 200 000 logements à construire, 200 000 logements à réhabiliter. Les autres dispositions concernent notamment la sécurité dans les immeubles collectifs et copropriétés en difficulté ainsi que le traitement du surendettement

2005: **le plan de cohésion sociale** (Loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Présenté au Conseil des ministres du 22 septembre 2004 par le « pôle cohésion sociale » du gouvernement (Jean-Louis Borloo et ses ministres délégués), le plan de cohésion sociale se décline en 3 volets: mobilisation pour l'emploi, accès au logement, égalité des chances. Création de 750 équipes de réussite éducative (ERE) afin de mieux accompagner les enfants en grande difficulté au sein des ZUS et des établissements situés dans des zones ou réseaux d'éducation prioritaire.

Loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances. Création de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). Cet établissement public, qui reprend la structure du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), est chargé de mettre en œuvre des programmes opérationnels de développement social en faveur des habitants des quartiers sensibles, antérieurement suivis par la DIV. Elle est en charge également de la mise en place du service civil volontaire et de la lutte contre l'illettrisme.

Circulaire du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des Contrats urbains de Cohésion Sociale (CUCS): les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) succèderont en 2007 aux contrats de ville. Ils doivent élaborer un projet de territoire et des programmes d'action au bénéfice des habitants ciblant des quartiers prioritaires et s'appuyant sur un diagnostic et des indicateurs de résultats mesurables.

Sources: DIV - Historique <u>www.ville.gouv.fr</u> et /www.archivesnationales.culture.gouv